

Fabio B. Losa

Docteur en sciences économiques et titulaire d'une *Habilitation à diriger des recherches* (HDR), Fabio B. Losa est actuellement en congé de l'Office cantonal de la statistique du Canton du Tessin auprès de la Banque Africaine de Développement à Tunis (Tunisie) en qualité de *Senior Monitoring and Evaluation Specialist*, et chercheur associé au CREM-CNRS (Université de Rennes 1). Dans son activité de recherche, il s'occupe principalement de marché du travail, développement économique et décisions complexes.

Maurizio Bigotta

Doctorant en socioéconomie à l'Université de Genève au sein du Pôle de recherche national LIVES, Maurizio Bigotta est un ancien collaborateur scientifique à l'Office de la statistique du canton du Tessin. Dans son activité de recherche, il s'occupe principalement de marché du travail et analyses économétriques.

Eric Stephani

Diplômé en sciences économiques et sociales, Eric Stephani est collaborateur scientifique à l'Office de la statistique du canton du Tessin. Dans son activité de recherche, il s'occupe principalement de marché du travail, développement économique et enquêtes conjoncturelles.

Gilbert Ritschard

Docteur en sciences économiques (mention économétrie et statistique), Gilbert Ritschard est professeur ordinaire de statistique pour les sciences sociales à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et membre actif du Pôle de recherche national LIVES, dont il dirige un module méthodologique. Dans son activité actuelle de recherche, il s'occupe d'analyses des parcours de vie et de données longitudinales.

D'OÙ VENONS-NOUS? QUE SOMMES-NOUS? OÙ ALLONS-NOUS?

Analyse des parcours professionnels
des chômeurs de longue durée
en Suisse.

TABLE DES MATIÈRES

6	Remerciements
7	Préface
9	Sintesi
14	Zusammenfassung
20	Synthèse
<hr/>	
26	I. INTRODUCTION
<hr/>	
29	2. LES BASES DE DONNÉES
30	2.1 Les bases de données
30	2.2 Le Registre des comptes individuels de l’AVS/AI
31	2.3 Les registres des demandeurs d’emploi du SECO
<hr/>	
32	3. LE CHAMP D’OBSERVATION
33	3.1 Statuts professionnels
34	3.2 Population analysée
34	3.3 Parcours professionnels
<hr/>	
36	4. L’APPROCHE ANALYTIQUE
37	4.1 L’analyse préliminaire
38	4.2 Les analyses
<hr/>	
39	5. L’INCIDENCE DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE
40	5.1 L’incidence sur la population totale
40	5.1.1 En général
42	5.1.2 Décomposition par genre
44	5.2 L’incidence dans les trois catégories de chômeurs de longue durée
<hr/>	
46	6. TAUX D’ACTIVITÉ ET COMPOSITIONS PAR STATUT PROFESSIONNEL
47	6.1 En général
47	6.1.1 Analyse des taux d’activité
49	6.1.2 Analyse des compositions par statut professionnel
52	6.2 En détail: quelques sous-populations
52	6.2.1 En général
53	6.2.2 En détail
<hr/>	
61	7. TRANSITIONS ET FLUX
62	7.1 CLD-FD
68	7.2 CLDass

71	7.3	CLD-FDpost
76	7.4	En détail: quelques sous-populations
76	7.4.1	En général
76	7.4.2	En détail
<hr/>		
82	8.	PRÉCÉDENTS ET RECHUTES
83		Préambule méthodologique
83	8.1	Analyse des récurrences
86	8.2	Analyse des durées moyennes
<hr/>		
93	9.	CONCLUSIONS
94	9.1	En conclusion
96	9.2	Un potentiel analytique à explorer
<hr/>		
98	10.	OEUVRES CONSULTÉES
<hr/>		
101	11.	ANNEXES
102	1.	Structure de la base de données utilisée
103	2.	Classification des statuts professionnels
105	3.	Dispositions de la LACI en matière d’indemnités journalières
106	4.	Arbre de classification obtenu dans l’analyse préliminaire
107	5.	Matrices de transition pour les CLD-FD, post18-post36
108	6.	Matrices de transition pour les CLDass, post18-post36
109	7.	Matrices de transition pour les CLD-FDpost, post18-post36
110	8.	Matrices de transition pour les NonCLD, post18-post36
111	9.	Flux entre actifs (A) et inactifs (I), comparaison pre12-post18 en fonction de quelques variables socio-démographiques
113	10.	Les catégories de chômeurs par statut d’activité et durées des passages au chômage dans la période pre (précédents) et post (rechutes), (effectifs)
114	11.	Population totale et population sans passage au chômage, par catégorie de chômeurs de longue durée et en fonction de quelques variables (compositions en pour cent)

Remerciements

Les auteurs et l’Office de la statistique du canton du Tessin remercient Alex Pavlovic de la Centrale de compensation (CdC) de l’AVS de Genève, François Donini et Michel Kolly de l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et Bernhard Weber du Secrétariat d’Etat à l’économie (SECO) pour les fructueux échanges. Ils adressent en outre leur reconnaissance aux trois instituts pour la mise à disposition des données. La traduction française de l’étude a été financée par le SECO et le Pôle de recherche national LIVES «*Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie*»; les auteurs leur transmettent leurs plus sincères remerciements. Ils remercient tout particulièrement Dominique Babey, chef suppléant de la Direction du travail du SECO pour la préface du présent volume, de même qu’Antoine Charpié, Wilma Coltamai et Sharon Fogliani pour la mise en page du texte. Les considérations exprimées dans la présente étude ainsi que ses limites sont exclusivement attribuables aux auteurs.

Préface

Depuis des années, le chômage de longue durée est au cœur de la politique du marché du travail, que ce soit en Suisse ou au niveau international. Une courte période de chômage ne cause aucun dommage durable au parcours professionnel des personnes concernées. Par contre, les périodes de chômage plus longues, peuvent entraîner une perte de certaines connaissances importantes dans le domaine du marché du travail, ainsi que des effets de stigmatisation qui peuvent compliquer davantage la réinsertion dans le monde professionnel. Le chômage de longue durée peut dès lors générer une augmentation du chômage structurel, avec les conséquences économiques et sociales notables qu’il comporte.

Si les offices régionaux de placement (ORP) n’ont pratiquement aucun moyen pour influencer *l’entrée* au chômage, ils peuvent en revanche agir directement sur la durée de la période de chômage au moyen de différentes mesures dites d’«activation» des demandeurs d’emploi. Selon une logique partagée par tous les pays de l’OCDE, la «politique active du marché du travail» se fixe *l’objectif prioritaire* consistant à réduire au minimum la période de recherche d’emploi durant le chômage. Dans ce contexte, les ORP sont justement évalués sur la base de ce critère dans le cadre d’un accord de prestations axé sur les résultats conclu entre la Confédération et les cantons. *L’objectif principal est de réduire le chômage de longue durée.*

Dans cette optique, les ORP doivent savoir pourquoi et comment se développe le chômage de longue durée, et comment le combattre efficacement. En outre, pour pouvoir évaluer le caractère durable de la réinsertion sur le marché du travail, ils doivent disposer d’informations relatives au parcours des personnes concernées une fois désinscrites d’un ORP.

La présente analyse statistique fournit une précieuse contribution en la matière. Réalisée par l’Office de la statistique du canton du Tessin et l’Université de Genève, elle souligne clairement à quel point les épisodes de chômage influencent les opportunités d’emploi individuelles, que ce soit en termes de succès dans la recherche d’un nouvel emploi, que du maintien d’un rapport de travail stable. Grâce à la combinaison des données des demandeurs d’emploi et du registre de l’AVS, la présente étude se penche aussi sur la période suivant la désinscription d’un ORP.

Notre société accorde une valeur très importante au travail rémunéré. Dans ce contexte, la politique suisse du marché du travail vise, dans la mesure du possible, à faire en sorte que toute personne souhaitant travailler, et qui est en âge et en mesure de le faire, ne se retrouve qu’occasionnellement et pour de courtes périodes parmi les demandeurs d’emploi au chômage. Lorsque la recherche d’emploi dure trop longtemps, la personne au chômage perd son «employabilité»; cette situation doit être évitée à tout prix.

Dans les années 90, la Suisse a fait des progrès importants dans la bonne direction, élargissant la politique active du marché du travail et professionnalisant les services de placement. Aujourd’hui, l’expérience de ces dernières années doit nous permettre de relever de nouveaux défis: nous devons orienter encore plus précisément les mesures et les instruments de la «politique active du marché du travail» dans l’optique d’éviter le chômage de longue durée et les arrivées en fin de droits aux prestations de l’assurance-chômage, et favoriser une réinsertion stable et durable des demandeurs d’emploi sur le marché du travail. La présente étude fournit une contribution significative à la réalisation de ces objectifs ambitieux.

Dominique Babey

Chef suppléant de la Direction du travail /

Chef du centre de prestations Marché du travail et assurance-chômage

Sintesi¹

¹ Questa sintesi è stata pubblicata in francese e tedesco sulla rivista Sicurezza sociale, CHSS 4/2012.

- *Chi colpisce la disoccupazione di lunga durata? Chi e quanti di questi esauriscono il diritto alle indennità di disoccupazione?*
- *Cosa succede dopo un periodo di disoccupazione di lunga durata? Quanti, chi e come riescono a rientrare sul mercato del lavoro? Il rientro è contrassegnato da traiettorie più o meno complesse e/o contraddistinte da stati precari?*
- *Come avviene la caduta in disoccupazione di lunga durata? È una ricaduta che diventa poi cronica oppure le traiettorie di vita dicono altro?*

A queste domande risponde *Da dove veniamo? Che siamo? Dove andiamo?* prodotto dell'Ufficio di statistica del Cantone Ticino e dell'Università di Ginevra sulle traiettorie di vita professionale dei disoccupati di lunga durata in Svizzera.

Questo studio a carattere esplorativo utilizza dati longitudinali degli stati occupazionali e disoccupazionali per gli individui che in Svizzera hanno vissuto un periodo di disoccupazione di lunga durata che è terminato nel corso del 2004 (v. riquadro a p.13). Analizza le traiettorie individuali, vale a dire le sequenze di stati nei 36 mesi che precedono e nei 36 che seguono l'evento di disoccupazione di lunga durata, descrivendo le composizioni, le durate e ricorrenze, nonché i flussi da e verso i vari stati.

I principali risultati in termini generali

² Abbiamo definito tasso d'incidenza il rapporto tra l'effettivo di disoccupati di lunga durata e la popolazione attiva corrispondente.

Incidenza²: lo 0,7% della popolazione attiva svizzera, ossia 18.700 persone su 2,7 milioni, ha terminato nel 2004 un periodo disoccupazionale di almeno 12 mesi consecutivi. Tra di esse 8.000 (43%) hanno esaurito il diritto alle indennità della LADI al termine dell'evento di disoccupazione di lunga durata (identificati con l'acronimo DLD–FD), 3.300 (17%) hanno concluso il periodo disoccupazionale senza aver esaurito il diritto, ma ciò succede, all'interno dello stesso termine quadro, nei mesi successivi all'evento (identificati con l'acronimo DLD–FDpost), e le restanti 7.400 persone (40%) sono uscite dallo stato di disoccupato senza aver esaurito tale diritto, poiché hanno trovato lavoro oppure abbandonato la vita attiva in Svizzera (identificati con l'acronimo DLDiss).

Significativa esclusione dal mondo del lavoro: la conseguenza più evidente che emerge dal confronto con la popolazione delle persone che ha vissuto solamente un breve periodo di disoccupazione (da 4 a 6 mesi, identificata con l'acronimo NonDLD) è la perdita di una quota considerevole di forza lavoro a seguito del lungo periodo di disoccupazione, perdita che si traduce in una diminuzione del tasso di attività [F. 6.1, p. 46]. Un'emorragia che, ad eccezione di un parziale recupero iniziale (e di un modesto rientro successivo nel caso dei fine diritto), sostanzialmente appare permanente. A tre anni dalla fine della disoccupazione di lunga durata, infatti, tra i fine diritto DLD–FD tre delle nove persone precedentemente attive non hanno più fatto rientro sul mercato del lavoro. La perdita è dell'ordine di due persone sulle nove precedentemente attive tra i DLD–FDpost e di una persona e mezza sempre su nove per quelli che non esauriscono il diritto alle indennità DLDiss e per i disoccupati di breve durata (NonDLD).

Dominanti i flussi da attivo a inattivo: l'entità dell'emorragia di forza lavoro e le differenze tra le varie categorie di disoccupati di lunga durata

sono determinate essenzialmente dal flusso da attivi nel pre a inattivi del post, di entità nettamente superiore rispetto al flusso inverso, da precedentemente inattivo a attivo nel periodo successivo. Nel caso degli 8.013 DLD–FD, ad esempio, si contano 3.165 persone (39,5%) che hanno traghettato da attivo a inattivo contro solo 397 (5,0%) che hanno vissuto il percorso inverso, a fronte di 4.037 persone (50,4%) rimaste attive e 414 (5,2%) rimaste inattive [F. 7.4, p. 67].

Contrariamente alle aspettative, tali flussi non sono sistematicamente correlati a un passato professionale caratterizzato da forme di criticità (vuoi per trascorsi in disoccupazione, vuoi per occupazioni atipiche). Nel caso dei fine diritto DLD–FD, ad esempio, tali flussi rappresentano quote di oltre il 40% sia per i precedentemente salariati che per gli occupati con più impieghi, i disoccupati o disoccupati parziali. Unica eccezione sono i precedentemente indipendenti con una quota del 30%.

Precarizzazione dei rapporti di lavoro: l'evento disoccupazionale di lunga durata fa da spartiacque non solo in termini di partecipazione ma pure di composizione della forza lavoro, decretando perdite di salariati a favore non solo dell'inattività ma pure del complesso di occupazioni non standard (indipendenti, occupati con più impieghi e disoccupati parziali) e disoccupazione; tali perdite assumono particolare rilevanza soprattutto per chi raggiunge l'esaurimento del diritto alle indennità. I flussi da salariato a tali forme di attività superano ovunque la transizione inversa per tutte le categorie di disoccupati di lunga durata, contrariamente a quanto registrano quelli di breve durata.

Per i fine diritto DLD–FD la quota di salariati si dimezza, dal 76% di 12 mesi prima della caduta in disoccupazione di lunga durata al 38% nel diciottesimo mese dalla sua fine, per poi assestarsi un anno e mezzo dopo al 42%. Per coloro i quali esauriscono il diritto nei mesi successivi (DLD–FDpost) si passa dall'82% al 49% nel post36, per coloro i quali invece non lo esauriscono (DLDiss) dall'83% al 59% (in queste ultime due categorie la quota finale corrisponde grossomodo a quella registrata nel post18). Sullo stesso confronto temporale il gruppo di riferimento dei disoccupati di breve durata (NonDLD) fa segnare una contrazione di soli 8 punti percentuali (dal 68% al 60%).

Precedenti e ricadute: i disoccupati di lunga durata con precedenti o ricadute sono minoranze, ma minoranze cospicue. Quelli con trascorsi in disoccupazione nei tre anni che precedono l'evento analizzato compongono quote tra il 23% dei disoccupati di lunga durata che non esauriscono il diritto alle indennità (DLDiss, [T. 8.1, p. 81]) e il 29% di quelli che lo esauriscono nei mesi seguenti la fine (DLD–FDpost). Il fenomeno è leggermente più marcato tra i disoccupati di breve durata (NonDLD, 32%), dove però i precedenti sono di durata inferiore. Le ricadute dopo l'evento disoccupazionale di riferimento sono spesso frequenti e cospicue: un fine diritto su tre ricade in disoccupazione nei mesi a seguire (e in genere per parecchi mesi) contro uno su quattro nel caso della categorie di coloro che non esauriscono il diritto (DLDiss). Anche in questo caso i disoccupati di breve durata (NonDLD) sono i più recidivi, accumulando anche parecchi mesi: la loro quota è del 42%, metà dei quali passano oltre sei mesi in disoccupazione nel periodo posteriore. Una situazione che evoca l'avvio del circolo vizioso che lega i disoccupati di breve durata a quelli di lunga durata.

Il rischio di un circolo vizioso: l'evento disoccupazionale di lunga durata intacca, fragilizzandole ancor di più, le posizioni e le traiettorie professionali di chi l'ha vissuto, come evidenzia il quasi sistematico raddoppio della durata media delle ricadute rispetto a quella dei precedenti. Ancora una volta sono i fine diritto DLD–FD a segnare i valori più elevati, passando da una media di 2,1 mesi di disoccupazione nel periodo precedente a 3,8 mesi in quello seguente. Ciò evoca ovviamente il pericolo di un secondo giro di giostra e di ulteriori fuoriuscite di forza lavoro.

Precarietà in cambio di lavoro: quei disoccupati di lunga durata che esauriscono il diritto non al termine dell'evento disoccupazionale ma nei mesi successivi (DLD–FDpost) e possono quindi beneficiare ancora per qualche tempo delle prestazioni e delle misure della LADI si delineano a tratti come una categoria intermedia alle altre due, a tratti come un caso particolare. In sostanza, riescono ad attenuare i flussi verso l'inattività e l'emorragia di forza lavoro rispetto ai fine diritto, alimentando però il fenomeno di precarizzazione dei rapporti d'impiego. Una fenomenologia che appare interessante dal punto di vista delle politiche del reinserimento professionale.

Dettagli in base alle caratteristiche sociodemografiche e regionali

L'incidenza della disoccupazione di lunga durata e l'intensità delle sue conseguenze variano tra i principali gruppi sociodemografici e tra le regioni svizzere ma senza modificare radicalmente il quadro globale descritto pocanzi. Parallelamente, tali caratteristiche sociodemografiche giocano ovunque pressoché lo stesso ruolo nel rapportarsi all'intensità dell'emorragia di forza lavoro conseguente l'evento disoccupazionale di riferimento.

La disoccupazione di lunga durata incide maggiormente su due gruppi che risultano sovrarappresentati pure tra i disoccupati di breve durata: si tratta degli **stranieri** (con un tasso d'incidenza dell'1,5%) e delle **persone con formazione primaria** (1,0%, ben al di sopra del valore medio di 0,7%, [F. 5.2, p. 42]). Questi stessi gruppi hanno maggiore probabilità di rimanere in disoccupazione sino all'esaurimento delle indennità della LADI e evidenziano emorragie di forza lavoro superiori [F. 7.9, p. 76] e [F. 7.11, p. 77]. Le traiettorie specialmente delle persone di formazione elementare si contraddistinguono per precedenti e ricadute più lunghe.

Le **donne** risultano più vulnerabili degli uomini alla disoccupazione di lunga durata e pure all'esaurimento del diritto alle prestazioni della LADI³. Parallelamente il fenomeno di abbandono del mercato del lavoro da parte della componente femminile è più pronunciato (nel caso dei fine diritto DLD–FD e per coloro i quali non esauriscono il diritto, DLDiss) oppure analogo (nella terza categoria, DLD–FDpost) a quello degli uomini. In termini di precedenti e ricadute le differenze di genere sono invece modeste.

I **giovani** di meno di 25 anni sono toccati in misura superiore alla media dalla disoccupazione di breve durata, ma riescono ad uscirne in tempi ragionevoli, determinando un tasso di incidenza della disoccupazione di lunga durata in linea con quello globale (0,7%). Le persone mature, pur essendo in generale meno soggette ai fenomeni disoccupazionali (sia di breve che di lungo periodo, tasso di incidenza dello 0,6%), disegnano un quadro inverso: cadono meno spesso in disoccupazione, ma poi sono confrontate con maggiori difficoltà al rientro nel mondo del lavoro che determinano un allungamento dei periodi disoccupazionali e una maggiore probabilità di esaurire il diritto alle indennità. Solo tra i fine diritto DLD–FD l'emorragia

³ Tale risultato è però confinato ad una ristretta cerchia, segnatamente tra le persone con meno di 36 anni di età, gli sposati, gli stranieri e le persone che dispongono di un elementare livello formativo.

di forza lavoro cresce con l'età; nelle altre categorie non si evincono differenze significative tra le classi di età. Infine, l'analisi delle ricorrenze rivela ovunque precedenti e ricadute in disoccupazione più brevi tra i più giovani. L'incidenza della disoccupazione di lunga durata è maggiore tra i **non sposati** rispetto agli sposati (0,8% contro 0,6%); tale risultato è legato esclusivamente alla componente maschile. Tra le molteplici ipotesi di spiegazione figurano una diversa composizione dei due gruppi relativamente ad altre caratteristiche (età, formazione, ecc.), una diversa necessità di (tornare a) lavorare a seguito delle responsabilità familiari. Gli sposati riescono più spesso ad uscire dalla disoccupazione prima di esaurire il diritto e, nel caso dei fine diritto DLD–FD e nei disoccupati di lunga durata che non esauriscono tale diritto (DLDis), a subire perdite minori di forza lavoro nel periodo post evento. Inoltre, segnalano maggiore probabilità di vivere l'evento disoccupazionale di riferimento come unico nel corso del ciclo di vita professionale analizzato. Un ulteriore fattore che distingue i fenomeni osservati è la **durata del periodo disoccupazionale** studiato. In genere, più a lungo si rimane in disoccupazione più difficile appare rientrare in attività e maggiori sono le conseguenze, sia in termini di emorragia di forza lavoro che di precedenti e ricadute (eccezion fatta per i fine diritto DLD–FD). Risultanze che emergono anche dal semplice confronto tra i risultati complessivi delle categorie di disoccupati, visto che per natura trascorrono in media periodi diversi in disoccupazione. I risultati per **grandi regioni** testimoniano come la situazione non sia omogenea sul territorio nazionale (anche a causa delle disposizioni cantonali in materia di reinserimento dei disoccupati). La Regione del Lemano (in particolare Ginevra) e i cantoni Zurigo e Ticino si distanziano significativamente dalle altre in termini d'incidenza del fenomeno di lunga durata (come pure di breve): la quota di disoccupati di lunga durata sulla popolazione attiva è dell'1,0% nella regione del Lemano (e 1,7 a Ginevra), 0,9 a Zurigo e 0,8 in Ticino. Le stesse regioni fanno emergere le perdite di forza lavoro più ingenti conseguenti all'evento disoccupazionale studiato; inoltre evidenziano precedenti e ricadute di durata media superiore e un incremento tra loro più elevato che altrove.

In conclusione

Dal punto di vista metodologico e fenomenologico questo studio esplorativo sulla disoccupazione di lunga durata delinea il potenziale campo di analisi che risulta dal carattere longitudinale dei dati del Registro dei conti individuali dell'AVS/AI.

Tale potenziale abbraccia gli ambiti dell'esclusione dal e dell'integrazione al lavoro in una logica di percorsi di vita, di transizioni tra vari stati e di durate dei vari passaggi. A questi si accompagna l'osservazione delle conseguenze socioeconomiche dei nuovi modi di rapportarsi al lavoro/non lavoro. Un potenziale che si fa ancora più ampio, poiché la possibilità di combinare questi dati con quelli di altre fonti – attraverso identificatori univoci quali il nuovo numero AVS – consentirà di affrontare altri temi di interesse, quali ad esempio la transizione scuola–lavoro, le traiettorie professionali di chi perde il lavoro a pochi anni dalla pensione, le relazioni tra le varie assicurazioni sociali nelle transizioni dei fine diritto alle indennità disoccupazione.

Si tratta di un accattivante scenario per la ricerca scientifica in Svizzera e, nel contempo di una grossa responsabilità, affinché si sappiano fornire alla politica le necessarie conoscenze per poter legiferare, monitorare e operare.

Dati, concetti e metodo

Fonti dati: dati longitudinali del Registro dei conti individuali dell'AVS/AI abbinati a informazioni sulle caratteristiche individuali provenienti dagli archivi amministrativi dei disoccupati iscritti della SECO.

Disoccupazione di lunga durata: è qui definita come un periodo di almeno 12 mesi consecutivi in cui la persona senza lavoro ha percepito un'indennità di disoccupazione ai sensi della Legge sull'assicurazione contro la disoccupazione (LADI).

Popolazione di riferimento: la popolazione comprende tutte le persone in Svizzera in età lavorativa nel corso dell'intero periodo di osservazione, di nazionalità svizzera o straniera (domiciliati), soggette a analoghe disposizioni della LADI che regolano il diritto alle indennità, e che non fanno oggetto di situazioni particolari rispetto ad una potenziale partecipazione al mercato del lavoro (ad esempio formazione, divorzio).

Periodo di riferimento: lo studio ha preso in considerazione le persone che hanno concluso un evento di disoccupazione di lunga durata nel corso del 2004; il periodo di osservazione si estende quindi dal 1999 al 2007. Così facendo ha potuto, da un lato, evitare l'anno 1998, i cui dati presentavano incongruenze, dall'altro non trascendere il 2007, così da non essere intaccato da eventuali revisioni o completazioni dei dati.

Stati professionali: si sono identificati 6 stati: inattivi e, tra gli attivi, salariati, occupati con più impieghi, indipendenti, disoccupati parziali (vale a dire contemporaneamente occupati e a beneficio di indennità LADI) e disoccupati totali.

Categorie di disoccupati di lunga durata: analisi preliminari hanno messo in luce l'esistenza di una tripartizione fondamentale delle traiettorie dei disoccupati di lunga durata (DLD) a seconda dell'esaurimento o meno del diritto alle indennità LADI. Questa ha strutturato l'analisi.

- *DLD-FD*: coloro i quali terminano il periodo di disoccupazione quando esauriscono il diritto alle indennità;
- *DLD-FDpost*: coloro i quali escono dallo stato di disoccupato, pur non avendo esaurito il diritto alle indennità, ma nei mesi direttamente successivi cadono nuovamente in disoccupazione o in disoccupazione parziale e allora lo esauriscono;
- *DLDiss* (in senso stretto): coloro i quali escono dallo stato di disoccupato senza esaurire il diritto alle indennità, e non lo esauriscono neppure nei mesi immediatamente successivi (all'interno del medesimo periodo quadro).

Quale categoria di confronto è stato selezionato un campione di persone che nel corso del 2004 ha vissuto un evento disoccupazionale di breve durata (di una durata complessiva compresa tra 4 e 6 mesi consecutivi), identificato con l'acronimo *NonDLD*.

Zusammenfassung¹

¹ Diese Zusammenfassung wurde auf Französisch und Deutsch in der Zeitschrift „Soziale Sicherheit CHSS“ 4/2012 veröffentlicht.

- *Wen trifft die Langzeitarbeitslosigkeit? Wer und wie viele unter den Betroffenen werden ausgesteuert?*
- *Was geschieht nach einer Phase der Langzeitarbeitslosigkeit? Wie vielen und wem gelingt der Wiedereintritt in den Arbeitsmarkt und wie? Ist der Wiedereintritt von mehr oder weniger komplexen Lebensläufen und/oder von prekären Situationen gekennzeichnet?*
- *Wie kommt es zu Langzeitarbeitslosigkeit? Gibt es danach immer wieder Rückfälle, oder sagen die Lebensläufe etwas anderes?*

Diese Fragen beantwortet eine Studie des Statistischen Amtes des Kantons Tessin und der Universität Genf zu den beruflichen Lebensläufen von Langzeitarbeitslosen in der Schweiz. Die explorative Studie verwendet Längsschnittdaten zu den Erwerbsstatus von Langzeitarbeitslosen, das heisst von Menschen, die in der Schweiz eine Phase der Langzeitarbeitslosigkeit mit Ende im Laufe des Jahres 2004 durchlaufen haben (siehe Kasten S. 19). Sie analysiert die einzelnen Erwerbslebensläufe in den 36 Monaten vor und den 36 Monaten nach der Langzeitarbeitslosigkeit in Bezug auf Zusammensetzung, Dauer und Frequenz sowie Bewegungen zwischen den verschiedenen Erwerbsstatus.

Wichtigste Ergebnisse im Allgemeinen

² Als Inzidenzrate haben wir das Verhältnis zwischen dem Bestand an Langzeitarbeitslosen und der entsprechenden erwerbstätigen Bevölkerung definiert.

Inzidenz²: 0,7% der erwerbstätigen Schweizer Bevölkerung, d.h. 18.700 von 2,7 Millionen Personen, hat 2004 eine Arbeitslosigkeitsphase von mindestens 12 aufeinanderfolgenden Monaten beendet. 8.000 davon (43%) haben den Arbeitslosenstatus verloren, als bzw. weil sie ausgesteuert wurden (mit dem Kürzel LZA–aus bezeichnet). Bei 3.300 (17%) ging die Arbeitslosigkeitsphase ohne Aussteuerung zu Ende – diese erfolgte aber noch innerhalb der gleichen Rahmenfrist, d.h. in den Folgemonaten nach Abschluss der Langzeitarbeitslosigkeit (mit dem Kürzel LZA–auspost bezeichnet). Die verbleibenden 7.400 Personen (40%) sind vom Arbeitslosenstatus weggekommen, ohne ausgesteuert zu werden, da sie entweder Arbeit gefunden oder das Erwerbsleben in der Schweiz aufgegeben haben (mit dem Kürzel LZA–ieS bezeichnet).

Bedeutender Ausschluss aus dem Arbeitsmarkt: im Vergleich mit den Kurzeitarbeitslosen (4 bis 6 Monate, mit dem Kürzel Nicht-LZA bezeichnet) ist die offensichtlichste Folge der Langzeitarbeitslosigkeit der Austritt eines beträchtlichen Anteils der Arbeitskräfte aus dem Arbeitsmarkt, [F. 6.1, p. 46]. Am deutlichsten ist der Rückgang der Erwerbquote bei den Ausgesteuerten. Ihre Arbeitsmarktintegration verbessert sich in den ersten drei Jahren nach der Langzeitarbeitslosigkeit sukzessive, erreicht jedoch nicht das Niveau von Personen mit nur kurzer Arbeitslosendauer. Drei Jahre nach Ende der Langzeitarbeitslosigkeit sind nämlich bei den Ausgesteuerten LZA–aus drei von neun früher erwerbstätigen Personen nicht mehr auf den Arbeitsmarkt zurückgekehrt. Bei den LZA–auspost liegt der Verlust bei zwei von (auch hier) neun früher erwerbstätigen Personen, und eineinhalb bei den nicht Ausgesteuerten (LZA–ieS). Bei den Personen mit kurzen Arbeitslosenepisoden stehen drei Jahre danach x von neun Personen nicht mehr im Erwerbsleben.

Fluss von Erwerbstätigen zu Nichterwerbspersonen überwiegt: der genannte Arbeitskräfteverlust und die Unterschiede zwischen den verschiedenen Kategorien von Langzeitarbeitslosen lassen sich

hauptsächlich anhand des Flusses von Erwerbstätigen über eine Phase der (Langzeit-)Arbeitslosigkeit in die Nichterwerbstätigkeit bestimmen. Dieser Fluss ist deutlich breiter und überwiegt deutlich denjenigen in die umgekehrte Richtung, das heisst von vormaligen Nichterwerbspersonen über eine Phase der (Langzeit-)Arbeitslosigkeit in die Erwerbstätigkeit. Im Fall der 8.013 Ausgesteuerten LZA-aus zählt man 3.165 Personen (39,5%), die aus der Erwerbstätigkeit ausgeschieden und Nichterwerbstätig geworden sind, gegenüber den nur 397 Personen (5,0%), bei denen der Fall umgekehrt war. 4.037 Personen (50,4%) sind erwerbstätig und 414 (5,2%) nichterwerbstätig geblieben [F. 7.4, p. 67]. Entgegen den Erwartungen sind Übergänge von der Erwerbstätigkeit in die Nichterwerbstätigkeit nicht signifikant mit einer kritischen beruflichen Vergangenheit (in Bezug auf Phasen von Arbeitslosigkeit oder atypischen Beschäftigungen) verknüpft. Bei den Ausgesteuerten LZA-aus machen solche Flüsse beispielsweise über 40% aus, ebenso bei den vormaligen Angestellten, Beschäftigten mit mehreren Stellen und Voll- und Teilzeitarbeitslosen. Einzige Ausnahme bilden die vormaligen Selbständigen mit 30%.

Prekarisierung der Arbeitsverhältnisse: die Langzeitarbeitslosigkeit ist nicht nur bezüglich der Erwerbstätigkeit, sondern auch hinsichtlich ihrer Zusammensetzung ein Scheidepunkt. Das Resultat ist ein Fluss von ehemaligen Angestellten nicht nur zur Nichterwerbstätigkeit, sondern auch zu anderen, atypischen Beschäftigungsformen wie Selbständigkeit, Beschäftigung mit mehreren Stellen oder Teilzeitarbeitslosigkeit. Dieses Phänomen ist insbesondere für Ausgesteuerte relevant. Dieser Fluss von den Arbeitnehmenden zu anderen Beschäftigungsformen ist in allen Langzeitarbeitslosenkategorien grösser als der Fluss in die umgekehrte Richtung, was bei den Kurzarbeitslosen nicht so ist. Bei den Ausgesteuerten LZA-aus halbiert sich die Quote der Unselbständigerwerbenden von 76% 12 Monate vor Beginn der Langzeitarbeitslosigkeit auf 38% im 18. Monat nach deren Ende, um sich dann eineinhalb Jahre später bei 42% einzupendeln. Bei jenen, die in den Folgemonaten ausgestellt werden (LZA-auspost), sinkt die Quote von 82% auf 49% 36 Monate nach der Langzeitarbeitslosigkeit und bei jenen, die nicht ausgestellt werden (LZA-ieS), von 83% auf 59%. Bei diesen beiden letzten Kategorien entspricht die Endquote im Grossen und Ganzen jener im 18. Monat nach der Langzeitarbeitslosigkeit. Im selben Zeitrahmen ist bei den Kurzarbeitslosen (Nicht-LZA) lediglich ein Rückgang von 8 Prozentpunkten (von 68% auf 60%) festzustellen.

Präzedenz- und Rückfälle: Langzeitarbeitslose mit Präzedenz- oder Rückfällen bilden zwar eine Minderheit, aber eine bedeutende. Jene mit Phasen der Arbeitslosigkeit in den drei Jahren vor der Langzeitarbeitslosigkeit erreichen Anteile zwischen 23% (LZA-ieS, [T. 8.1, p. 81]) und 29% (LZA-auspost). Das Phänomen ist leicht ausgeprägter bei den Kurzarbeitslosen (Nicht-LZA, 32%), wo die Präzedenzfälle jedoch von geringerer Dauer sind. Die Rückfälle nach der Langzeitarbeitslosigkeit sind häufig und beachtlich: Jeder dritte Ausgesteuerte wird in den folgenden Monaten wieder arbeitslos (und dies in der Regel für mehrere Monate). Bei jenen, die nicht ausgestellt werden (LZA-ieS), ist es jeder vierte. Auch hier erleiden die Kurzarbeitslosen (4 bis 6 Monate, Nicht-LZA) noch mehr Rückfälle, die ebenfalls mehrere

Monate dauern: Ihr Anteil liegt bei 42%, wobei die Hälfte davon im Zeitraum nach dem Referenzereignis über sechs Monate lang arbeitslos wird. Hier wird also der Teufelskreis ausgelöst, der Kurzzeitarbeitslose zu Langzeitarbeitslosen machen kann.

Gefahr eines Teufelskreises: die Langzeitarbeitslosigkeit schwächt die Betroffenen und prägt ihren beruflichen Werdegang. Das zeigt sich daran, dass sich die durchschnittliche Dauer der Rückfälle im Vergleich zu jener der Präzedenzfälle fast systematisch verdoppelt. Einmal mehr weisen die Ausgesteuerten LZA–aus die höchsten Werte aus. Bei ihnen steigt die durchschnittliche Dauer der Arbeitslosigkeit von 2,1 Monaten im Zeitraum vor dem Referenzereignis auf 3,8 Monate danach. Es besteht somit die Gefahr eines Teufelskreises und weiterer Verluste von Arbeitskräften.**Prekarität für Arbeitstelle:** die Langzeitarbeitslosen, die nicht am Ende der Arbeitslosigkeit, sondern in den Folgemonaten ausgesteuert werden (LZA–auspost) und somit noch eine Zeitlang Anspruch auf Leistungen und Massnahmen gemäss AVIG haben, erweisen sich zeitweise als Zwischenkategorie zwischen den anderen beiden und zeitweise als Sonderfall. Im Vergleich mit den Ausgesteuerten erweisen sie einen milderen Verlust von Arbeitskräften nach der Langzeitarbeitslosigkeit, aber eine stärkere Prekarisierung der Arbeitsverhältnisse. Dieses Resultat ist aus der Sicht der Massnahmen für die Wiedereingliederung der Arbeitslosen auf dem Arbeitsmarkt interessant.

Einzelheiten aufgrund der soziodemografischen und regionalen Merkmale

Die Inzidenz der Langzeitarbeitslosigkeit und die Stärke ihrer Konsequenzen variieren je nach soziodemografischer Gruppe und Region. Das weiter oben beschriebene Gesamtbild wird jedoch dadurch nicht grundlegend verändert. Gleichzeitig spielen die soziodemografischen Merkmale in Bezug auf die Stärke des Arbeitskräfteverlusts nach der Langzeitarbeitslosigkeit überall fast dieselbe Rolle. Langzeitarbeitslosigkeit tritt am häufigsten in zwei Gruppen auf, die auch bei den Kurzzeitarbeitslosen übervertreten sind: Es sind dies die **Ausländerinnen und Ausländer** (mit einer Inzidenzrate von 1,5%) und die **Personen mit obligatorischer Schulbildung** (1,0% klar über dem Mittelwert von 0,7%, [T. 5.2, p. 42]). Bei diesen Gruppen ist auch die Wahrscheinlichkeit höher, dass die Betroffenen bis zur Aussteuerung arbeitslos bleiben, und es kommt zu grösseren Arbeitskräfteverlusten [F.7.9, p. 76] und [F.7.11, p. 77]. Insbesondere die Lebensläufe von Personen mit obligatorischer Schule zeichnen sich durch längere Präzedenz– und Rückfälle aus.

Frauen sind anfälliger als Männer für Langzeitarbeitslosigkeit und auch für Aussteuerung³. Gleichzeitig verlassen Frauen den Arbeitsmarkt häufiger als Männer (bei den Ausgesteuerten LZA–aus und jenen, die nicht ausgesteuert werden, also LZA–ieS) oder ebenso häufig wie Männer (in der Kategorie LZA–auspost). Bezüglich der Präzedenz- und Rückfälle sind die Unterschiede zwischen den Geschlechtern jedoch gering.

Jugendliche unter 25 Jahren sind überdurchschnittlich häufig von Kurzzeitarbeitslosigkeit betroffen, können jedoch innerhalb zumutbarer Zeit wieder aus ihr herauskommen; ihre LZA–Inzidenzrate entspricht somit der Gesamtrate (0,7%). Obwohl Personen im reiferen Alter weniger häufig von Arbeitslosigkeit betroffen sind (sowohl Kurz- als auch Langzeitarbeitslosigkeit, Inzidenzrate bei 0,6%), sie stellen

³ Dieses Ergebnis beschränkt sich jedoch auf einen begrenzten Kreis, nämlich hauptsächlich Personen unter 36 Jahren, Verheiratete, Ausländerinnen und Ausländer und Personen mit Grundschulbildung.

ein gegenteiliges Szenario dar: sie werden weniger häufig arbeitslos, treffen jedoch dann auf grössere Schwierigkeiten bei der Wiedereingliederung in die Arbeitswelt, was längere Arbeitslosigkeitszeiten und eine höhere Wahrscheinlichkeit des Auslaufens des Anspruchs auf Tagelöhner mit sich bringt. Nur bei den Ausgesteuerten LZA–aus nimmt der Arbeitskräfteverlust mit dem Alter zu. Bei den anderen Kategorien sind keine bedeutenden Unterschiede zwischen den Altersklassen festzustellen. Schliesslich ergibt die Analyse überall kürzere Präzedenz- und Rückfälle bei den jüngeren Menschen.

Die Inzidenz der Langzeitarbeitslosigkeit ist höher bei den **Unverheirateten** als bei den Verheirateten (0,8% gegenüber 0,6%), wobei dieses Ergebnis ausschliesslich auf den männlichen Teil der Betroffenen zurückzuführen ist. Zu den vielfältigen Erklärungshypothesen gehören eine unterschiedliche Zusammensetzung der beiden Gruppen bezüglich anderer Merkmale (Alter, Ausbildung usw.) und ein unterschiedlicher Arbeitsbedarf infolge familiärer Verantwortungen. Den Verheirateten gelingt es häufiger, vor der Aussteuerung aus der Arbeitslosigkeit herauszukommen, und sie haben sowohl bei den Ausgesteuerten LZA–aus als auch bei den Langzeitarbeitslosen, die nicht ausgesteuert werden (LZA–ieS), geringere Arbeitskräfteverluste zu verzeichnen. Ausserdem ist bei ihnen die Wahrscheinlichkeit höher, dass die analysierte Langzeitarbeitslosigkeit die einzige Episode der Arbeitslosigkeit ist, die sie im untersuchten Zeitraum durchlaufen.

Ein weiterer ausschlaggebender Faktor ist die **Dauer der Referenzarbeitslosigkeit**. In der Regel gilt: Je länger man arbeitslos bleibt, desto schwieriger ist es, wieder ins Erwerbsleben zurückzukommen, und desto weitreichender sind die Konsequenzen, sowohl in Bezug auf den Arbeitskräfteverlust als auch hinsichtlich der Präzedenz- und Rückfälle (mit Ausnahme der Ausgesteuerten LZA–aus). Das zeigt sich auch am einfachen Vergleich zwischen den Gesamtergebnissen der Arbeitslosenkategorien, da diese naturgemäss im Schnitt unterschiedlich lange dauern.

Die Ergebnisse nach geografischen **Grossregionen** zeigen, dass die Lage nicht überall gleich ist, auch wegen der kantonalen Bestimmungen bezüglich Wiedereingliederung von Arbeitslosen. Die Genferseeregion (insbesondere Genf) sowie die Kantone Zürich und Tessin unterscheiden sich bezüglich Inzidenz der Langzeitarbeitslosigkeit (wie auch der Kurzarbeitslosigkeit) klar von den anderen Regionen: Der Anteil der Langzeitarbeitslosen an der erwerbstätigen Bevölkerung beträgt 1,0% in der Genferseeregion (1,7% in Genf), 0,9% in Zürich und 0,8% im Tessin. Dieselben Regionen verzeichnen die grössten Arbeitskräfteverluste nach der analysierten Langzeitarbeitslosigkeit, ferner dauern Präzedenz- und Rückfälle durchschnittlich länger und ein Zusammenreffen von Präzedenz- und Rückfällen ist häufiger als anderswo.

Fazit

Aus methodischer und phänomenologischer Sicht umreisst diese explorative Studie zur Langzeitarbeitslosigkeit das mögliche Analysefeld, das sich aus den Längsschnittdaten aus dem Register der individuellen AHV–/IV–Konten ergibt.

Das Analysefeld ermöglicht Betrachtungen bezüglich der Ausgrenzung aus dem und der Eingliederung in den Arbeitsmarkt, den Einbezug von

Lebensläufen oder die Berücksichtigung der Übergänge zwischen verschiedene Phasen beziehungsweise der Dauer der einzelnen Phasen. Hinzu kommt die Auseinandersetzung mit den sozioökonomischen Konsequenzen der neuen Arbeitsmarkverhältnisse. Dieses Potenzial kann noch weiter ausgedehnt werden, denn es besteht die Möglichkeit, diese Daten mit Daten aus anderen Quellen zu kombinieren. Dazu können eindeutige Identifikatoren wie die neue AHV-Nummer eingesetzt werden. Auf diese Weise lassen sich noch andere Themen untersuchen, beispielsweise der Übergang Schule-Arbeit, der berufliche Weg von Menschen, die ihre Arbeit wenige Jahre vor der Pensionierung verlieren, oder die Beziehungen zwischen den verschiedenen Sozialversicherungen bei den Übergängen zwischen Arbeitslosenentschädigung und Aussteuerung.

Es handelt sich um einen vielversprechenden Ansatz für die wissenschaftliche Forschung in der Schweiz. Damit verbunden ist aber auch eine grosse Verantwortung, denn es geht darum, der Politik die erforderlichen Kenntnisse für Gesetzgebung, Vollzug und Aufsicht zu liefern.

Daten, Konzepte und Methode

Datenquellen: längsschnittdaten aus dem Register der individuellen AHV-/IV-Konten, kombiniert mit Informationen zu den individuellen Merkmalen aus dem Arbeitslosenregister des SECO.

Langzeitarbeitslosigkeit: Ist hier definiert als Zeitraum von mindestens 12 aufeinanderfolgenden Monaten, in dem die arbeitslose Person eine Arbeitslosenentschädigung gemäss Arbeitslosenversicherungsgesetz (AVIG) bezogen hat.

Referenzpopulation: die Population umfasst alle Personen in der Schweiz, d.h. Schweizer Staatsangehörige und ausländische Einwohner/-innen, die über den gesamten Beobachtungszeitraum im arbeitsfähigen Alter sind, den AVIG-Bestimmungen zur Regelung des Entschädigungsanspruchs unterstehen und bezüglich einer potenziellen Teilnahme am Arbeitsmarkt nicht in einer besonderen Lage sind (z.B. Ausbildung, Scheidung).

Referenzperiode: die Studie hat Personen berücksichtigt, die im Laufe des Jahres 2004 eine Phase der Langzeitarbeitslosigkeit abgeschlossen haben. Der Beobachtungszeitraum erstreckt sich somit über die Jahre 1999 bis 2007.

Berufliche Status: es wird zwischen 6 Status unterschieden: nicht erwerbstätig und – bei den Erwerbstätigen – unselbständigerwerbend (mit nur einer Stelle), beschäftigt an mehreren Stellen, selbstständig, teilzeitarbeitslos (d.h. gleichzeitig beschäftigt und arbeitslos) und vollzeitarbeitslos.

Kategorien von Langzeitarbeitslosen: voranalysen haben gezeigt, dass sich Langzeitarbeitslose (LZA) je nachdem, ob sie ausgesteuert werden oder nicht, in drei Grundkategorien unterteilen lassen. Das bestimmte eine entsprechende Gliederung der Hauptanalyse.

- *LZA–aus* (ausgesteuert): Personen, die den Arbeitslosenstatus verlieren, wenn sie ausgesteuert werden.
- *LZA–auspost* (später ausgesteuert): Personen, die aus dem Arbeitslosenstatus herauskommen, obwohl sie noch nicht ausgesteuert werden, die aber direkt in den Folgemonaten erneut ganz oder teilweise arbeitslos werden und dann ausgesteuert werden.
- *LZA–ieS* (in engem Sinne): Personen, die aus dem Arbeitslosenstatus herauskommen, ohne ausgesteuert zu werden, und die auch in den Folgemonaten (d.h. im untersuchten Zeitraum) nicht ausgesteuert werden.

Als Vergleichskategorie wurde eine Stichprobe aus Personen gewählt, die im Laufe des Jahres 2004 kurzzeitig (insgesamt 4 bis 6 aufeinanderfolgende Monate) arbeitslos waren. Diese werden mit dem Kürzel *Nicht-LZA* bezeichnet.

Synthèse¹

¹ Cette synthèse a été publiée en français et en allemand dans la revue „Sécurité sociale CHSS“ 4/2012.

- *Qui est frappé par le chômage de longue durée? Qui et combien de ces personnes épuisent leur droit aux indemnités de chômage?*
- *Qu’arrive-t-il après une période de chômage de longue durée? Combien de personnes parviennent-elles à revenir sur le marché de l’emploi, lesquelles et de quelle manière? Ce retour est-il caractérisé par des trajectoires plus ou moins complexes et/ou par des statuts précaires?*
- *Comment devient-on chômeur de longue durée? L’état de chômeur se répète-t-il au point de devenir chronique, ou les parcours de vie disent-ils autre chose?*

Telles sont les questions auxquelles répond cette étude de l’Office de statistique du Canton du Tessin (Ustat) et de l’Université de Genève sur les trajectoires de vie professionnelle des chômeurs de longue durée en Suisse.

Cette étude à caractère exploratoire utilise des données longitudinales sur le statut d’emploi et de chômage des personnes ayant vécu en Suisse une période de chômage de longue durée qui s’est achevée dans le courant de 2004 (voir encadré à p. 25). Elle analyse les trajectoires individuelles, autrement dit les séquences de statuts au cours des 36 mois qui précèdent et des 36 mois qui suivent la période de chômage de longue durée en termes de compositions, de durées et de répétitions, ainsi que des flux d’un statut à l’autre.

Principaux résultats en termes généraux

² Nous appelons taux d’incidence le rapport entre l’effectif des chômeurs de longue durée et la population active correspondante.

Incidence²: 0,7% de la population active suisse, autrement dit 18.700 personnes sur 2,7 millions, sont sorties en 2004 d’une période de chômage qui a duré au moins douze mois. Parmi elles, 8.000 (43%) ont quitté le statut de chômeur lorsqu’elles ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage (identifiées par l’acronyme CLD–FD), 3.300 (17%) ont achevé la période de chômage sans avoir épuisé leur droit aux indemnités, mais l’ont épuisé au cours des mois qui ont suivi, dans le même délai cadre (identifiées par l’acronyme CLD–FDpost), et les 7.400 personnes restantes (40%) ont quitté le statut de chômeur sans avoir épuisé leur droit aux indemnités, soit parce qu’elles ont trouvé un travail, soit parce qu’elles ont abandonné la vie active en Suisse (identifiées par l’acronyme CLDass).

Exclusion significative du monde du travail: la conséquence la plus évidente qui ressort de la comparaison avec les personnes qui n’ont vécu qu’une brève période de chômage (de quatre à six mois, identifiées par l’acronyme NonCLD) est la perte d’un pourcentage considérable de main-d’œuvre suite à la longue période de chômage, perte qui se traduit par une baisse du taux d’activité [F. 6.1, p. 46] et qui, mis à part un rattrapage initial partiel (et un modeste retour par la suite dans le cas des chômeurs en fin de droit), demeure permanente. Trois ans après la fin du chômage de longue durée, en effet, parmi les CLD–FD, trois personnes précédemment actives sur neuf n’ont plus retrouvé d’emploi sur le marché du travail. La perte est de l’ordre de deux personnes sur les neuf précédemment actives pour les CLD–FDpost, et d’une personne et demie sur neuf pour les CLDass.

Les transitions d’actif à inactif dominant: l’ampleur de l’hémorragie de main-d’œuvre et les différences entre les diverses catégories de

chômeurs de longue durée sont déterminées essentiellement par le flux de ceux qui étaient actifs avant (la période de chômage) à non-actifs après, flux qui est nettement supérieur au flux inverse (de non-actif à actif). Parmi les 8.013 chômeurs de longue durée arrivés en fin de droits (CLD–FD), 3.165 personnes (soit 39,5%) sont passées du statut d’actif au statut de inactif. Seules 397 personnes (soit 5,0%) sont passées du statut de inactif à celui d’actif. 4.037 personnes (soit 50,4%) sont restées actives et 414 personnes (soit 5,2%) sont restées inactives. [F. 7.4, p. 67]. Contrairement à ce qu’on pourrait supposer, les premiers flux ne sont pas systématiquement corrélés à un passé professionnel caractérisé par des formes de précarité, telles qu’épisodes de chômage ou emplois atypiques. Dans le cas des chômeurs en fin de droit, par exemple, ces flux représentent des pourcentages de plus de 40% aussi bien pour ceux qui auparavant étaient salariés que pour les actifs occupés avec plusieurs emplois, les chômeurs ou les chômeurs partiels. Unique exception, ceux qui auparavant étaient indépendants, avec un pourcentage de 30%.

Précarisation des rapports de travail: l’épisode de chômage de longue durée fait office de ligne de partage tant en termes de participation que de composition de la main-d’œuvre, en réduisant le nombre de salariés (avec un seul emploi) non seulement en faveur des non-actifs mais aussi de l’ensemble des occupations non standard, notamment indépendants, actifs occupés avec plusieurs emplois ou chômeurs partiels; cette réduction est particulièrement significative surtout parmi ceux qui épuisent leur droit aux indemnités. Les passages du statut de salarié à une forme d’activité de ce type dépassent partout la transition inverse pour toutes les catégories de chômeurs de longue durée, contrairement à ce qu’on enregistre pour les chômeurs de courte durée.

Pour les chômeurs en fin de droit CLD–FD, le pourcentage de salariés diminue de moitié, de 76% douze mois avant le début du chômage de longue durée à 38% 18 mois après la fin de celui-ci, pour se stabiliser à 42% au bout de trois ans. Pour ceux qui épuisent leur droit aux indemnités au cours des mois qui suivent (CLD–FDpost), on passe de 82% à 49% trois ans après la fin du chômage de longue durée et, pour ceux qui ne l’épuisent pas (CLDass), de 83% à 59%. Pour ces deux dernières catégories, ce pourcentage final correspond grosso modo à celui enregistré 18 mois après la fin du chômage. Dans la même comparaison temporelle, le groupe témoin des chômeurs de courte durée (NonCLD) accuse une réduction de 8 points seulement (de 68% à 60%).

Précédents et rechutes: les chômeurs de longue durée avec des précédents ou des rechutes au chômage sont une minorité, mais une minorité importante. Ceux qui ont connu des épisodes de chômage dans les trois ans qui précèdent l’événement analysé forment 23% de ceux qui n’épuisent pas le droit aux indemnités (CLDass, [F. 8.1, p. 81]) et 29% de ceux qui l’épuisent au cours des mois suivant la fin de la période de chômage (CLD–FDpost). Le phénomène est légèrement plus marqué parmi les chômeurs de courte durée (NonCLD, 32%), mais dans leur cas les précédents sont de plus courte durée aussi. Les rechutes après l’épisode de référence sont souvent fréquentes et longues: un chômeur en fin de droit (CLD–FD) sur trois retombe au chômage dans

les mois qui suivent (et en général pour plusieurs mois), contre un sur quatre dans la catégorie de ceux qui n'épuisent pas leur droit aux indemnités (CLDass). Dans ce cas également, les chômeurs de courte durée connaissent le plus de rechutes, accumulant aussi plusieurs mois: leur pourcentage est de 42%, dont la moitié passent plus de six mois au chômage au cours de la période qui suit. Cette situation suggère le début du cercle vicieux qui lie les chômeurs de courte durée aux chômeurs de longue durée.

Risque de cercle vicieux: l'expérience du chômage de longue durée affecte et fragilise encore plus les positions et les trajectoires professionnelles de ceux qui l'ont vécue, à preuve le redoublement quasi systématique de la durée moyenne des rechutes par rapport à celle des précédents. Encore une fois, ce sont les chômeurs en fin de droit qui accusent les valeurs les plus fortes, passant d'une moyenne de 2,1 mois de chômage durant la période précédente à 3,8 mois durant la période suivante. Cela suggère évidemment le risque d'un second tour en carrousel et de nouvelles pertes de main-d'œuvre.

Tendance à la précarisation: les chômeurs de longue durée qui n'épuisent pas le droit aux indemnités à la fin de la période de chômage mais dans les mois qui suivent (CLD-FDpost) et qui peuvent donc bénéficier quelque temps encore des prestations et des mesures de la LACI apparaissent en partie comme une catégorie intermédiaire entre les deux autres, en partie comme un cas particulier. En substance, ils parviennent à atténuer les flux vers la inactivité et l'hémorragie de main-d'œuvre par rapport aux chômeurs en fin de droit, mais ils alimentent le phénomène de la précarisation des rapports de travail. Un phénomène intéressant du point de vue des politiques de réinsertion professionnelle.

Détails selon les caractéristiques sociodémographiques et régionales

L'incidence du chômage de longue durée et l'intensité de ses conséquences varient entre les principaux groupes sociodémographiques et entre les régions, mais sans modifier radicalement le tableau général décrit ci-dessus. En parallèle, les caractéristiques sociodémographiques jouent partout presque le même rôle par rapport à l'intensité de l'hémorragie de main-d'œuvre qui suit l'épisode de chômage de référence.

L'incidence du chômage de longue durée est plus élevée sur les deux groupes surreprésentés également parmi les chômeurs de courte durée: les **étrangers** (avec un taux d'incidence de 1,5%) et les **personnes au bénéfice d'une formation primaire** (1,0%, bien au-delà de la valeur moyenne de 0,7%, [T. 5.2, p. 42]). Pour la période, ces deux groupes ont une plus grande probabilité de rester au chômage jusqu'à l'épuisement du droit aux indemnités et ils accusent une plus forte hémorragie de main-d'œuvre [F. 7.9, p. 76] et [F. 7.11, p. 77]. Les trajectoires des personnes ayant une formation élémentaire se distinguent par des précédents et des rechutes plus longs.

Les **femmes** sont plus vulnérables que les hommes au chômage de longue durée, de même qu'à l'épuisement du droit aux prestations de la LACI³. De même, le phénomène de sortie du marché du travail est plus prononcé chez les femmes (parmi les chômeurs en fin de droit CLD-FD et ceux qui n'épuisent pas le droit aux indemnités, CLDass) ou analogue (dans la troisième catégorie, CLD-FDpost) à ce qu'il est

³ Ce résultat est cependant limité à un cercle restreint, à savoir les personnes de moins de 36 ans, les personnes mariées, les étrangers et les personnes qui ont une formation de niveau élémentaire.

chez les hommes. Par contre, en termes de précédents et de rechutes, les différences entre les genres sont modestes.

Les **jeunes** âgés de moins de 25 ans sont davantage touchés par le chômage de courte durée que la moyenne, mais ils réussissent à s’en sortir dans des délais raisonnables, ce qui détermine un taux d’incidence du chômage de longue durée correspondant au taux global (0,7%). Les personnes plus âgées, bien qu’étant moins sujettes à tomber au chômage (que ce soit pour une brève ou une période plus longue; le taux d’incidence se monte à 0,6%) présentent le scénario contraire: elles tombent moins souvent au chômage mais rencontrent ensuite davantage de difficultés à se réinsérer dans le marché du travail. Ce qui entraîne une prolongation des périodes au chômage et un plus grand risque d’épuiser le droit aux indemnités. C’est seulement pour la catégorie de personnes arrivées en fin de droits CLD–FD que l’hémorragie de main-d’œuvre augmente avec l’âge. S’agissant des autres catégories de personnes, aucune différence significative n’apparaît entre les classes d’âge. Finalement, l’analyse des récurrences révèle partout des précédents et des réinscriptions au chômage plus brefs pour les jeunes.

L’incidence du chômage de longue durée est plus grande parmi les **personnes non mariées** (0,8%) que parmi les personnes mariées (0,6%), et ce résultat est dû exclusivement à la composante masculine. De nombreuses hypothèses peuvent être avancées pour l’expliquer, par exemple celle d’une différence de composition des deux groupes au regard d’autres caractéristiques (âge, formation, etc.) ou celle d’une différence de la nécessité de travailler en raison de responsabilités familiales. Mais les personnes mariées réussissent plus souvent à sortir du chômage avant d’épuiser leur droit aux indemnités et, dans le cas des chômeurs en fin de droit CLD–FD et des chômeurs de longue durée qui n’épuisent pas ce droit (CLDass), à subir moins de pertes de main-d’œuvre dans la période qui suit l’événement analysé. En outre, elles ont une plus grande probabilité que l’événement analysé soit le seul épisode de chômage tout au long des séquences prises en considération.

Un autre facteur qui distingue les phénomènes observés est la **durée de la période de chômage** étudiée. En général, plus le chômage dure longtemps, plus il paraît difficile de retrouver une activité et plus grandes sont les conséquences, aussi bien en termes d’hémorragie de main-d’œuvre que de précédents et de rechutes (sauf pour les chômeurs en fin de droit). Ces constatations ressortent même de la simple comparaison entre les résultats d’ensemble des catégories de chômeurs, étant donné que, par nature, la durée de l’épisode de chômage analysée diffère entre ces catégories.

Les résultats par **grandes régions** témoignent de ce que la situation n’est pas homogène au plan national (également à cause des dispositions cantonales en matière de réinsertion des chômeurs). La région lémanique (Genève en particulier) et les cantons de Zurich et du Tessin s’écartent significativement des autres en termes d’incidence du phénomène de longue durée (et de courte durée aussi): le pourcentage de chômeurs de longue durée par rapport à la population active est de 1,0% dans la région lémanique (et de 1,7% à Genève), de 0,9% à Zurich et de 0,8% au Tessin. Les mêmes régions accusent les pertes de main-d’œuvre les

plus considérables suite à la période de chômage étudiée; elles affichent en outre des précédents et des rechutes d’une durée moyenne supérieure et un rapport entre les deux plus élevé qu’ailleurs.

Conclusion

D’un point de vue méthodologique et phénoménologique, la présente étude exploratoire sur le chômage de longue durée dessine le champ d’analyse potentiel qui résulte du caractère longitudinal des données du registre des comptes individuels de l’AVS/AI.

Ce potentiel englobe les domaines de l’exclusion et de l’intégration au travail, dans une logique de parcours de vie, de transitions entre différents statuts et de durée des diverses étapes. Il s’y ajoute l’observation des conséquences socioéconomiques de nouvelles façons de se positionner au travail et au non-travail. Ce potentiel augmente encore, si on considère la possibilité de combiner ces données avec celles d’autres sources – au moyen d’identificateurs univoques tels que le nouveau numéro AVS, permettant d’aborder d’autres thèmes, par ex. la transition école-travail, les trajectoires professionnelles de ceux qui perdent leur emploi à quelques années de la retraite, ou encore les relations entre les différentes assurances sociales dans les transitions concernant les chômeurs en fin de droit.

Il s’agit là d’un scénario captivant pour la recherche scientifique en Suisse, mais aussi d’une grande responsabilité, si l’on veut fournir aux décideurs politiques les connaissances nécessaires pour qu’ils puissent légiférer, suivre l’évolution de ces phénomènes et agir.

Données, concepts et méthode

Sources de données: données longitudinales du Registre des comptes individuels de l’AVS/AI combinées avec des informations relatives aux caractéristiques individuelles provenant des archives du SECO sur les personnes inscrites au chômage.

Chômage de longue durée: est ici défini comme période d’au moins douze mois consécutifs durant laquelle la personne sans emploi a perçu des indemnités de chômage au sens de la loi sur l’assurance-chômage (LACI).

Population de référence: toutes les personnes domiciliées en Suisse en âge de travailler durant toute la période d’observation, de nationalité suisse ou étrangère, soumises aux dispositions de la LACI régissant le droit aux indemnités, et qui ne relèvent pas de situations particulières eu égard à une participation potentielle au marché du travail (par ex. formation, divorce).

Période de référence: l’étude a pris en considération les personnes qui ont achevé un épisode de chômage de longue durée dans le courant de 2004; la période d’observation s’étend donc de 1999 à 2007.

Statuts professionnels: on a identifié six statuts: inactifs et, parmi les actifs, salariés (avec un seul emploi), actifs occupés avec plusieurs emplois, indépendants, chômeurs partiels (c.-à-d. à la fois occupés et au bénéfice d’indemnités de chômage) et chômeurs complets.

Catégories de chômeurs de longue durée: des analyses préliminaires ont révélé l’existence d’une tripartition des trajectoires des chômeurs de longue durée (CLD), suivant que le droit aux indemnités LACI est épuisé ou non. Cette tripartition a structuré l’analyse.

- *CLD-FD* (en fin de droit): chômeurs qui achèvent la période de chômage en même temps qu’ils épuisent leur droit aux indemnités;
- *CLD-FDpost*: personnes qui quittent le statut de chômeur bien qu’elles n’aient pas épuisé leur droit aux indemnités, mais qui l’épuisent dans les mois qui suivent après avoir été à nouveau au chômage ou au chômage partiel;
- *CLDass* (au sens strict): personnes qui sortent du statut de chômeur sans avoir épuisé le droit aux indemnités, et qui ne l’épuisent pas non plus dans les mois qui suivent (soit durant la période de référence).

Comme groupe témoin, on a sélectionné un échantillon de personnes ayant vécu en 2004 un épisode de chômage de courte durée (quatre à six mois consécutifs au total); elles sont identifiées par l’acronyme *NonCLD*.

1. INTRODUCTION

Les profonds bouleversements qui surviennent actuellement dans le monde du travail conditionnent le parcours professionnel d’un nombre croissant (mais toujours minoritaire) de personnes. Pour ces dernières, la vie professionnelle se transforme alors en une séquence d’événements professionnels, parfois complexes, entremêlés d’interruptions plus ou moins longues, souvent avec des éléments caractéristiques qui distinguent les phases de première entrée et de sortie définitive du monde du travail. En d’autres termes, les changements d’états se multiplient, dont se font plus fréquents les moments d’inactivité; la durée d’un statut professionnel spécifique diminue et les situations complexes augmentent (par exemple, la superposition de plusieurs emplois ou d’un emploi et du chômage). Ceci accroît l’imprévisibilité des parcours individuels et, pour une part de ces personnes au moins, la précarité de la vie active; à ces situations s’accompagne souvent un sentiment d’insécurité.

L’analyse empirique et l’étude détaillée de cette problématique spécifique nécessitent une adaptation ou, du moins, un enrichissement des sources d’information traditionnelles. Il ne s’agit plus de travailler uniquement avec des données fournies par des relevés portant à chaque fois sur des populations différentes et donnant une image de la situation à un moment donné, mais de produire et donc d’utiliser des données qui portent sur les mêmes personnes à des moments différents; à savoir des *données longitudinales*. Ces dernières permettent de suivre l’évolution des différentes situations dans le temps et, dès lors, de décrire les parcours professionnels individuels; y compris les durées des différents états, les transitions entre eux, les fréquences d’apparition et de mutation des épisodes, etc.

C’est sur ce domaine qu’a porté le projet de recherche conduit par l’Office de la statistique du canton du Tessin (Ustat), réalisé en partenariat avec l’Université de Genève, qui a bénéficié de la collaboration de l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la Centrale suisse de compensation AVS de Genève (CdC) et du Secrétariat d’Etat à l’économie (SECO). Basé sur les données longitudinales anonymisées des comptes individuels de l’AVS/AI, combinées à celles des chômeurs inscrits (SECO), l’étude met l’accent sur la description et l’analyse des parcours professionnels précédant et suivant une période de chômage de longue durée.

Reprenant l’esprit et le titre d’une peinture de Paul Gauguin réalisée en 1897, l’étude *D’où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* se penche sur certaines questions presque existentielles d’importance sociale, économique et pour les politiques du marché du travail (mais aussi pour le financement des assurances sociales), dans le but de fournir des informations permettant de mieux comprendre le chômage de longue durée et, de manière générale, le fonctionnement du marché du travail. Ces questions sont les suivantes:

- Qui est frappé par le chômage de longue durée? Qui et combien de ces personnes épuisent leur droit aux indemnités de chômage de la LACI?
- Que se passe-t-il après une période de chômage de longue durée? Combien de personnes parviennent à revenir sur le marché de

l’emploi, lesquelles et de quelle manière? Cette réinsertion se caractérise-t-elle par des trajectoires plus ou moins complexes et/ou des statuts précaires? Combien de personnes débutent une activité indépendante pour sortir du chômage de longue durée? Qui sont-elles? Et pour combien d’entre-elles, l’activité indépendante est-elle une solution à long terme?

- Comment devient-on chômeur de longue durée? Les périodes de chômage se répètent-elles au point de déboucher sur un chômage chronique, ou les parcours de vie révèlent-ils autre chose?

La présente étude est un **travail d’analyse descriptive, en partie à caractère exploratoire**. En tant que tel, elle présente certains aspects innovants (à partir des données de base à l’approche, en passant par les instruments d’analyse). Parallèlement, il n’a pas un caractère exhaustif et ne prétend pas à l’exhaustivité. Pour certains aspects, ce travail ouvre la voie à des études futures, pour lesquelles la base de données des comptes individuels, combinées de manière adéquate à d’autres bases, peut représenter une source très intéressante. En ce sens, ce travail s’adresse aux professionnels au niveau fédéral, mais aussi dans différents cantons.

Cette brève introduction sera suivie d’une partie technique qui illustre les bases statistiques (Chapitre 2), les instruments d’analyse (Chapitre 3) et l’approche méthodologique (Chapitre 4) utilisés pour la réalisation de ce travail. Viennent ensuite les résultats: tout d’abord ceux traitant de l’incidence du phénomène (Chapitre 5), puis ceux portant sur l’analyse des taux d’activité et des structures par statut professionnel des différentes catégories de chômeurs de longue durée (Chapitre 6), suivis de ceux sur les flux entre différents statuts professionnels dans la relation entre la période précédant et la période suivant l’événement de chômage sur la base de l’étude des matrices de transition (Chapitre 7); enfin, viendront les informations fournies par l’analyse des précédents et des rechutes au chômage (Chapitre 8). Le travail se conclut par quelques réflexions finales sur la portée des résultats et sur l’important potentiel pour des études futures.

2. LES BASES DE DONNÉES

2.1 Les bases de données

Pour décrire les parcours de vie des chômeurs de longue durée au cours de la période précédant et suivant l’entrée au chômage, nous nous sommes basés sur les données longitudinales du Registre des comptes individuels de l’AVS/AI. Afin de pouvoir les analyser selon une série de caractéristiques sociodémographiques (au vu du peu d’informations disponibles dans le Registre des comptes individuels), nous avons relié aux premières les informations personnelles contenues dans les registres des demandeurs d’emploi inscrits aux offices régionaux de placement du Secrétariat d’Etat à l’économie (SECO)¹.

Cette méthode a permis de créer une nouvelle base de données composée de données longitudinales mensuelles sur les statuts professionnels des personnes résidant en Suisse, y compris une série d’informations sociodémographiques pertinentes pour représenter et analyser les parcours professionnels (voir Annexe 1).

¹ La Centrale de compensation de l’AVS (CdC) de Genève s’est occupée de la procédure d’appariement au moyen du numéro AVS à 13 chiffres.

2.2 Le Registre des comptes individuels de l’AVS/AI²

La Centrale de compensation de l’AVS de Genève est notamment chargée de gérer une série de registres centraux contenant des données issues des caisses cantonales et privées. Parmi ces dernières figure le Registre des comptes individuels (ci-après CI), qui sert de base au calcul des rentes AVS/AI. Dans cette optique, le CI recueille toute une série d’informations portant principalement sur le revenu et les périodes de cotisation de toute personne soumise à l’obligation de payer des cotisations à l’AVS/AI, à savoir toutes les personnes qui résident en Suisse à partir de l’âge de 18 ans pour les actifs et de 20 pour les personnes non actives³.

Le registre recueille des informations relatives aux variables suivantes: type de contribution pour chaque versement mensuel, revenue déterminant, sexe, âge et nationalité de la personne, ainsi qu’une série de données administratives. Par contre, les CI ne fournissent aucune information sur le domicile de la personne, son lieu de travail, le secteur économique dans lequel elle travaille ou son taux d’occupation⁴.

Comme nous le verrons, le type de contribution est la variable de base sur laquelle repose la classification des statuts professionnels mensuels sur toute la vie professionnelle, et qui a permis d’obtenir les parcours professionnels des chômeurs de longue durée.

Les CI pouvant être utilisés à des fins d’analyse sont compris dans la période de référence 1997 – 2008⁵, car soumis à des vérifications minutieuses. Ces registres permettent ainsi de suivre 13 années (de données mensuelles) de la vie professionnelle des personnes ayant été inscrites au moins une fois au cours de la période de référence.

² Pour les détails, cf. Donini (2009).

³ Les seules exceptions concernent: 1) les personnes non actives qui ne respectent pas l’obligation de cotisation et qui reproduisent cette situation tout au long de leur vie; 2) les jeunes actifs de moins de 21 ans qui travaillent dans l’entreprise familiale et qui ne sont pas rémunérés; 3) la femme ou le mari dans un couple dans lequel l’un ou l’autre partenaire a versé régulièrement une contribution supérieure au double de la cotisation minimale AVS/AI; 4) les personnes qui travaillent toujours au noir.

⁴ Le revenu n’a pas été utilisé en raison du manque d’informations sur le taux d’occupation.

⁵ Quelques incohérences dans les données de 1998 nous ont conduits à éviter cette année lors du choix de la période d’observation.

2.3 Les registres des demandeurs d’emploi du SECO

Récoltées par les offices régionaux de placement (ORP), les données sur les demandeurs d’emploi inscrits (au chômage ou non) sont ensuite agrégées au niveau national par le SECO, afin d’élaborer des statistiques sur les effectifs en fin de mois et sur les flux (entrées et sorties). Il existe deux banques de données centrales: d’une part, le système d’information pour le Placement et la statistique du marché du travail (PLASTA) et, d’autre part, le Système informatisé de paiement de l’assurance-chômage (SIPAC)⁶.

Ce sont ces deux systèmes qui nous ont fourni les informations personnelles – en principe relevées à la fin de la période de chômage (voir Annexe 1) – sur le sexe, l’âge, le domicile, la nationalité, le pays d’origine, le type de permis, la formation et le statut civil.

⁶ En allemand *Arbeitsvermittlung und Arbeitsmarktstatistik* (AVAM) et *Auszahlungssystem der Arbeitslosenkasse* (ASAL); en italien *sistema d’informazione in materia di Collocamento e di statistica del mercato del lavoro* (COLSTA) et *Sistema di pagamento dell’assicurazione contro la disoccupazione* (SIPAD).

3. LE CHAMP D’OBSERVATION

3.1 Statuts professionnels

Les caisses de compensation AVS enregistrent les versements de tous les cotisants selon une classification complexe suivant le type de cotisation (voir Annexe 2). Ce système permet d'identifier directement qui est actif sur le marché du travail et quel est son statut professionnel en partant des trois types suivants: Revenu provenant d'une activité dépendante, Revenu provenant d'une activité indépendante, Indemnité de chômage (LACI). Les autres types de cotisations reflètent en revanche des situations d'inactivité temporaire ou définitive, comme p. ex.: Assurance volontaire, Indemnité pour perte de gain (IPG) et Indemnité de l'assurance invalidité. Le statut d'inactif englobe, au sens statistique et selon l'analyse socio-économique, aussi toutes les personnes qui n'ont pas versé de cotisations à l'AVS durant la période sous revue et qui n'ont donc pas de versements enregistrés sur leur compte. Ainsi, la définition que nous adoptons pour cette catégorie englobe à chaque moment donné toutes les personnes, sans distinction, qui durant cette période n'ont pas versé de cotisation en tant que actives (salarisées, indépendantes ou au chômage). Par conséquent, figureront également parmi les inactifs les personnes qui durant leur vie professionnelle ont quitté notre pays temporairement ou définitivement. Dans les CI, on trouve souvent des inscriptions qui se chevauchent dans le temps, soit en raison du fait que le passage d'un type de cotisation à l'autre, et donc le passage d'un statut professionnel à l'autre, change en cours de mois, soit parce que la personne effectue différents types de versements en raison du fait qu'elle est p. ex. simultanément indépendante et salariée ou qu'elle touche des indemnités de chômage en sus d'un salaire à temps partiel. Pour notre analyse, nous avons adopté une stratégie conforme aux définitions standards de la statistique officielle: le cumul d'un statut d'actif avec celui d'inactif est assigné au premier statut, tandis que le cumul de diverses classes d'activités forme deux nouveaux statuts professionnels: actif occupé avec plusieurs emplois et chômeur partiel (voir Annexe 2). On obtient ainsi une classification à **six statuts professionnels** s'excluant mutuellement et conformes aux standards utilisés dans l'analyse du marché du travail et dans la statistique publique:

- *Salarié*: personne exerçant une (seule) activité lucrative dépendante.
- *Indépendant*: personne exerçant une (seule) activité lucrative indépendante¹.
- *Actif occupé avec plusieurs emplois*: personne occupée exerçant au moins deux activités lucratives. Il peut s'agir d'activités indépendantes et/ou dépendantes.
- *Chômeur partiel*: personne qui, durant la période de référence (mois) est simultanément au chômage et en emploi (dépendant ou indépendant)².
- *Chômeur*: personne sans activité qui perçoit des indemnités de l'assurance-chômage selon la LACI.
- *Inactif*: personne qui n'est ni en emploi (salarisé, indépendant ou actif occupé avec plusieurs emplois), ni au chômage.

Ces spécifications nous ont permis de générer une banque de données contenant le statut professionnel mensuel de chaque individu classé selon les six statuts susmentionnés. Il s'agit, en d'autres termes, de son histoire ou de son parcours professionnel.

¹ Les assurances sociales donnent une définition plus stricte de l'activité indépendante que ne le fait communément la statistique publique. Sont considérées comme indépendantes, les personnes qui travaillent en leur nom et pour le propre compte, qui possèdent un statut d'indépendant et qui assument directement leurs propres risques économiques. Chaque caisse de compensation doit déterminer pour chaque source de revenu le statut d'indépendant en vertu de l'AVS. Ainsi la même personne peut-elle être considérée indépendante pour une activité et salariée pour une autre (cf. OFAS (2012)).

² Cette définition du chômage varie de celle utilisée dans les statistiques du SECO où ce sont l'inscription à un office de placement et la disponibilité pour prendre immédiatement une activité lucrative qui font la différence. La définition du chômage partiel n'est pas non plus la même, puisque dans les statistiques officielles on désigne une personne qui recherche un emploi à temps partiel.

3.2 Population analysée

Cette étude se concentre sur les personnes, qui en 2004 ont achevé une période de **chômage de longue durée, que nous définissons ici comme une période d’au moins 12 mois consécutifs au cours desquels la personne sans emploi a perçu des indemnités de chômage** (période sans interruption ni gain intermédiaire).

Sur les 34.001 personnes extraites des CI sur la base de ces critères, nous en avons successivement exclu certaines pour des raisons liées à la qualité des données ou de façon à mettre de côté des cas particuliers susceptibles de compliquer l’interprétation des résultats (il s’agit par exemple de personnes bénéficiant de conditions particulières dans l’application de la LACI). Plus précisément, nous avons exclu:

- 77 personnes pour lesquelles nous n’avons pas pu apparier les données des CI avec celles des registres des chômeurs inscrits; 40 individus dont certaines données étaient manquantes ou inutilisables; 389 personnes décédées au cours de la période sous revue.
- 618 en chômage de longue durée depuis plus de 25 mois, dont le droit relève de conditions exceptionnelles (liées par exemple à la possibilité d’ouvrir un nouveau délai-cadre); 1.813 inaptes au travail ou en attente d’une décision de l’assurance invalidité; 1.927 dont les raisons du droit aux indemnités sont particulières (formation, divorce, etc.).

Au final, nous avons décidé de concentrer notre analyse sur les personnes de 21 à 52 ans, suisses ou résidents étrangers. Le fait d’exclure 5.805 personnes de moins de 21 ans ou de plus de 52 ans lors de l’ouverture du délai-cadre, nous a permis de ne retenir que des individus en âge d’être potentiellement actifs durant la période sous revue et qui parallèlement n’ont pas droit à des jours de chômage supplémentaires du fait de leur appartenance à un groupe d’âge particulier³. De même, le fait de ne pas tenir compte de 4.611 étrangers non résidents nous a permis de focaliser notre analyse sur la population résidente permanente et ainsi de réduire l’incertitude lié aux migrations temporaires.

La population sur laquelle se basent les analyses de ce rapport se compose ainsi de 18.721 personnes en âge de travailler durant toute la période sous revue, suisses ou étrangères résidentes, soumises, en principe, aux mêmes dispositions de la LACI⁴ donnant accès aux indemnités et dont la situation ne présente aucune particularité quant à une potentielle participation au marché du travail.

³ La LACI (état au 1er janvier 2003) fixe le nombre maximal d’indemnités journalières sur la base de l’âge et de la période de cotisation de l’assuré. Le législateur a prévu un âge-seuil déterminant à 55 ans. Voir l’annexe 3 pour les détails.

⁴ Des différences peuvent subsister quant aux différentes dispositions cantonales qui complètent le cadre législatif fédéral.

3.3 Trajectoires professionnelles

L’analyse a porté sur l’observation des trajectoires professionnelles au cours des 36 mois ayant précédé le mois du début du chômage de longue durée et des 36 mois après la fin du chômage de longue durée. Considérant le fait que la durée maximale d’un événement de chômage est de deux ans, nos séquences s’étendent sur un laps de temps maximal de huit ans.

Pour des raisons de qualité des données des CI (voir Chapitre 2), l’analyse a été réalisée en sélectionnant **les personnes ayant terminé une période de chômage de longue durée au cours de l’année 2004**, englobant ainsi des séquences potentiellement susceptibles d’aller de 1999 à 2007.

Puisque l’un des objectifs de l’étude était d’analyser par catégories de chômeurs et par groupes sociodémographiques le parcours professionnel après l’événement de chômage, il a fallu faire coïncider le début de cette période pour tous les sujets de manière à ce que tous les parcours commencent en même temps. La solution que nous avons choisie consiste à ne pas tenir compte de la durée du chômage de longue durée, mais uniquement d’en tenir compte comme d’un événement central pour le parcours professionnel. Au vu de son importance, nous avons utilisé le temps passé au chômage comme variable d’analyse en plus des caractéristiques sociodémographiques personnelles.

4. L’APPROCHE ANALYTIQUE

4.1 L’analyse préliminaire

¹ Cf. par exemple Fabbris (1997).

² Pour des raisons liées au calcul, l’analyse a été effectuée sur la base d’un échantillon aléatoire de 5.000 chômeurs de longue durée et répétée à plusieurs reprises en utilisant des échantillons différents de la même mesure pour en vérifier la stabilité.

³ Nous considérons que l’épuisement des indemnités doit survenir lors du même délai-cadre. Si l’on considère une période minimale de 12 mois de chômage de longue durée et un délai-cadre de 24 mois, pour un CLD-FDpost, l’épuisement survient donc 12 mois au plus tard après la fin de la période de chômage.

⁴ Nous avons sélectionné de manière aléatoire à partir des CI un échantillon de 100.000 personnes qui se sont retrouvées au chômage au moins durant un mois au cours de l’année 2004. 13. 445 personnes ont été extraites de cet échantillon car elles ont passé entre quatre et six mois consécutifs au chômage (période choisie pour éviter les passages plus brefs souvent liés à des événements occasionnels, saisonniers ou de chômage frictionnel). En appliquant la même procédure de sélection et ajustement adoptée précédemment, on a obtenu un échantillon de 8.194 NonCLD.

Les premières analyses effectuées au cours de la recherche ont démontré une complexité extrême des séquences professionnelles; une condition qui a entraîné l’application d’une analyse de classification pour tenter de démêler l’écheveau¹.

Cette méthode sert à identifier, successivement, les variables parmi celles disponibles – dans le cas spécifique: le genre, l’âge, l’état civil, la grande région de résidence, la nationalité, la formation, la durée de la période de chômage et la situation par rapport à la fin du droit à l’indemnité de chômage – qui permettent de distinguer majoritairement les séquences. Le produit final est un arbre de classification qui présente, dans les premières bifurcations, les variables les plus discriminantes et dans les feuilles des groupes de cas – ici de chômeurs de longue durée – plus homogènes en termes de trajectoires de vie professionnelle.

L’arbre de classification qui a été obtenu² (voir Annexe 4) a mis en évidence l’existence de trois catégories clairement distinctes de chômeurs de longue durée (CLD), distinction qui provient en substance de la situation individuelle par rapport aux dispositions qui règlent le droit à l’indemnité [F. 4.1]. En effet, on observe les points suivants:

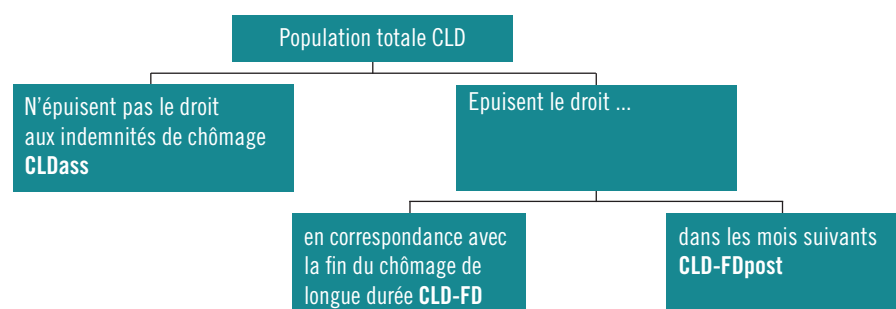
1. les personnes pour lesquelles la période de chômage a pris fin quand ils ont épuisé leur droit aux indemnités journalières; ces personnes seront désormais nommées chômeurs de longue durée en fin de droit et seront désignées par l’acronyme **CLD-FD**.
2. les personnes qui sortent du chômage sans avoir épuisé leur droit aux indemnités journalières, mais qui l’épuisent durant les mois qui succèdent la sortie³ du chômage, elles seront dorénavant désignées par l’acronyme **CLD-FDpost**;
3. les chômeurs de longue durée qui sortent du chômage avant d’avoir épuisé leur droit aux indemnités et qui ne l’épuisent pas au cours du délai-cadre en question puisqu’ils trouvent un emploi ou abandonnent la vie active en Suisse; ces personnes seront dorénavant appelées chômeurs de longue durée au sens strict du terme et seront désignées par l’acronyme **CLDass**.

Afin de pouvoir interpréter les trajectoires de la personne qui a subi un tel événement, il est nécessaire de pouvoir les comparer avec celles des personnes qui ont, de fait, été épargnées par cette situation. Pour ce faire, une population de chômeurs de courte durée a été insérée en sélectionnant aléatoirement un échantillon de personnes ayant vécu, en 2004, une période de chômage d’une durée comprise entre quatre et six mois consécutifs⁴. Il s’agit de 8.194 personnes que l’on appellera dorénavant chômeurs de courte durée ou «non chômeurs de longue durée» et qui seront identifiées par l’acronyme **NonCLD**.

F. 4.1

Arbre de classification pour les chômeurs de longue durée

Source: élaboration Ustat



4.2 Les analyses

Quatre typologies d’analyses descriptives ont été effectuées autour de ces trois catégories de chômeurs de longue durée et en comparaison avec les personnes qui ont seulement subi une courte période de chômage. Les résultats de ces analyses sont présentés dans les quatre chapitres suivants:

- nous avons tout d’abord procédé à déterminer l’incidence du phénomène selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes, ce qui a permis d’obtenir un cadre de la vulnérabilité des différents groupes au chômage de courte et de longue durée et à l’épuisement du droit (Chapitre 5);
- nous avons ensuite analysé la composition par statut professionnelle pour la période précédent et suivant l’événement de chômage (Chapitre 6), en distinguant tout d’abord les personnes actives de celles inactives, puis en décomposant les différentes formes d’activité⁵;
- dans la troisième étape (Chapitre 7), nous avons observé les flux entre les différents statuts à différentes périodes – en particulier entre la période précédent et suivant l’épisode de chômage – à travers l’analyse des matrices de transition. Les résultats de cette analyse permettent d’approfondir l’interprétation des trajectoires de vie en complétant la description des statuts à différents moments par les informations concernant les flux qui les ont constitués;
- finalement, nous nous sommes penchés sur l’analyse des récurrences des phénomènes liés aux périodes précédant et suivant l’épisode de chômage, voire précédents et rechutes, afin de comprendre dans quelle mesure l’événement central étudié est exceptionnel ou l’est moins et quelles sont les conséquences qui se répercutent sur les trajectoires des personnes en termes de fréquence et de durée des passages successifs dans les rangs des chômeurs (Chapitre 8).

En ce qui concerne le choix des périodes d’observation, nous avons habituellement observé le statut précédent d’un an la chute au chômage (pre12) en le comparant avec le statut à une année et demie, respectivement à trois ans, après la fin de la période de chômage (post18 et post36). En général, le parcours analytique suivi se compose d’une première description au niveau des trois catégories de chômeurs de longue durée et des NonCLD, puis d’une observation des principales similitudes et différences au niveau des groupes sociodémographiques analysés.

⁵ La population active est composée par définition des personnes actives et des personnes au chômage.

5. L’INCIDENCE DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

5.1 L’incidence sur la population totale

5.1.1 En général

¹ Ce rapport représente en quelque sorte un taux de chômage où le numérateur est une donnée *de flux* et le dénominateur est une donnée *de stock* de la population active.

En Suisse, en 2004, sur une population active globale de 2,7 millions de personnes (donnée issue du recensement de la population de 2000), 18.721 personnes sortaient d’une période de chômage de longue durée. Cela donne une proportion que nous appellerons *taux d’incidence* de 0,70%¹ [T. 5.1, colonne IV].

Cet indicateur, de même que l’observation comparée de la composition en pourcentage des chômeurs de longue durée par rapport à la population active [T. 5.1, colonnes III et I], montre que le chômage de longue durée a une incidence plus forte sur certaines sous-populations que sur d’autres. C’est le cas, par ordre de gravité, pour les étrangers (1,46%), les personnes de formation primaire (1,05%), les personnes non mariées (0,77%) et les femmes (0,74%).

Par exemple, le taux d’incidence du chômage de longue durée affectant les étrangers est presque trois fois supérieur à celui qui est observé chez les suisses: il est de 1,46% pour les étrangers (de 0,90 pour les étrangers originaires de l’UE à 3,00% pour ceux qui proviennent de pays européens n’appartenant pas à l’UE), contre 0,54% pour les suisses. En termes de proportions, ce phénomène se traduit par le fait que les étrangers représentent un peu moins d’un cinquième de la population active, alors qu’ils représentent plus d’un tiers des CLD (respectivement 17,3% et 36,3%).

Outre le pendant des groupes cités auparavant, les personnes qui appartiennent à la classe des 46-52 ans semblent également moins touchées par le phénomène par rapport aux autres classes d’âge: dans leur cas, le taux d’incidence se stabilise à 0,64% et elles représentent 19,9% des chômeurs de longue durée respectivement 21,6% de la population active. Si l’on ajoute à cela la comparaison avec les chômeurs de courte durée (NonCLD [T. 5.1, colonne III]), face à la vulnérabilité aux phénomènes du chômage de courte et de longue durée, différentes typologies de sujets apparaissent:

- les personnes qui se retrouvent moins fréquemment au chômage mais qui y sont plus souvent enlisées pendant de longues périodes. C’est le cas pour les plus de 35 ans (par rapport aux plus jeunes), pour les personnes mariées (par rapport aux personnes non mariées), ainsi que, dans une moindre mesure, pour les femmes (par rapport aux hommes) et pour les personnes, peu nombreuses, de formation tertiaire (par rapport aux autres niveaux de formation). Prenons par exemple le critère de l’état civil: les personnes mariées sont moins représentées que les non mariés parmi les chômeurs de courte durée mais sont relativement plus nombreuses parmi les CLD. Elles représentent le 56,9% dans la population active, 42,2% parmi les NonCLD et 52,7% parmi les CLD;
- les personnes qui se retrouvent le plus souvent parmi les inscrits à l’office de placement, mais qui se retrouvent moins souvent dans la catégorie des chômeurs de longue durée. Ils sont le pendant des groupes cités au point précédent: les deux classes de jeunes, les non mariés et les personnes de formation secondaire. Les 21-25 ans par

- exemple représentent 11,6% dans la population active, 19,3% parmi les NonCLD et 11,6% parmi les CLD;
- enfin, les deux groupes plus vulnérables au chômage de longue durée – les étrangers et les personnes de formation primaire – sont également fragiles face au chômage de courte durée. Par rapport aux suisses, les étrangers représentent 17,3% de la population active, mais ils atteignent 30,7% parmi les chômeurs de courte durée et même 36,3% parmi les CLD. Les personnes formées dans le secteur primaire représentent 22,4% de la population active, 29,3% parmi les chômeurs de courte durée et 33,6% parmi les CLD.

Ces résultats montrent que la relation entre incidence et durée du chômage n’est pas univoque pour l’ensemble des groupes analysés.

T. 5.1

Population active, chômeurs de courte et de longue durée en fonction de quelques variables (compositions en pour cent et taux d’incidence)

	POP (I) (2.683.325)	NonCLD (II) (8.194)	CLD (III) (18.721)	Incidence CLD ¹ (IV) = (III)/(I)
Total	100,0	100,0	100,0	0,70
Sexe				
Hommes	54,8	55,8	52,2	0,66
Femmes	45,2	44,2	47,8	0,74
Classes d’âge				
21-25	11,6	19,3	11,6	0,70
26-35	31,5	35,4	32,4	0,72
36-45	35,3	30,8	36,1	0,71
46-52	21,6	14,4	19,9	0,64
Etat civil				
Mariés	56,9	42,2	52,7	0,65
Non mariés	43,1	57,8	47,3	0,77
Nationalité				
Suisses	82,7	69,3	63,7	0,54
Etrangers	17,3	30,7	36,3	1,46
UE15/AELE	11,8	15,5	15,2	0,90
Autres Europe	3,6	12,3	15,5	3,00
Autres	2,0	2,8	5,6	1,98
Formation				
I - primaire	22,4	29,3	33,6	1,05
II - secondaire	55,2	58,7	52,1	0,66
III - tertiaire	22,4	12,1	14,3	0,44
Grandes régions				
Région lémanique	17,1	20,8	25,3	1,03
Genève	5,1	6,9	12,2	1,67
Espace Mittelland	23,4	20,6	19,5	0,58
Suisse du Nord-Ouest	13,9	13,9	12,2	0,61
Zurich	17,6	19,6	21,6	0,86
Suisse orientale	14,3	12,1	10,3	0,50
Suisse centrale	9,8	7,4	6,5	0,46
Tessin	3,9	5,6	4,6	0,82

Remarques: Les trois populations de référence sont la population active du Recensement de la population de 2000, une extraction de 8.194 chômeurs de courte durée (NonCLD) et la population des 18.721 chômeurs de longue durée (CLD).

¹ Rapport sur les effectifs.

Sources: élaboration Ustat à partir des données du Recensement fédéral de la population (OFS); Comptes individuels (OFAS/CdC); Registre des chômeurs inscrits (SECO)

² Les dispositions du droit cantonal et les procédures adoptées par les divers cantons dans le domaine de la lutte contre le chômage divergent. Les résultats des analyses régionales présentées dans cette étude sont influencés par ces différences. Le canton de Genève est un cas exemplaire. Jusqu’à la révision législative qui a eu lieu récemment, des prestations spécifiques étaient accordées aux chômeurs en fin de droits (ils devaient être inscrits et toujours à la recherche d’un emploi). Il s’agissait notamment d’une aide aux entreprises qui prenaient en charge les chômeurs en fin de droits (*Allocations de retour à l’emploi*), d’emplois rémunérés garantis dans des entreprises à but non lucratif (*Emplois de solidarité*) et d’un salaire minimum garanti (*Revenu minimal cantonal d’aide sociale*).

L’analyse par **région**² coïncide avec le cadre que tracent en général les statistiques officielles. Elle montre que l’incidence relative du chômage de longue durée est prédominante dans la région lémanique (et au sein de celle-ci dans le canton de Genève) et dans les cantons de Zurich et du Tessin: les taux d’incidence respectifs y sont de 1,03 (1,67), 0,86 et 0,82%, soit des taux nettement supérieurs à la moyenne, qui est de 0,70%. Dans ces trois régions, même le chômage de courte durée a une incidence plus importante qu’ailleurs, mais si dans la région lémanique, celle-ci est moins prononcée (en termes relatifs) que celle qui est liée au chômage de longue durée, et à Zurich, les proportions sont équivalentes, au Tessin il s’agit plutôt d’une question de chômage de courte durée.

Diverses hypothèses peuvent expliquer les différences rencontrées entre les groupes et les régions. Elles incluent la capacité/volonté/possibilité/nécessité de rentrer, plus ou moins rapidement, au travail propre aux profils professionnels, comportements culturels, l’existence de stigmates sociaux et les conditions de vie, notamment familiales. Capacité/volonté/possibilité/nécessité qui dépend aussi de la demande (et des modalités selon lesquelles elle s’exerce) dans les divers marchés de l’emploi, des contextes économiques et professionnels, etc. Ces facteurs déterminent l’ampleur de la flexibilité, même en ce qui concerne la liberté de quitter un emploi ou de prolonger une recherche, ou d’accepter des postes provisoires de repli. Ils conditionnent aussi les différents niveaux d’employabilité des individus selon leur capital humain par rapport à une demande qui constitue elle aussi une force déterminante pour les trajectoires professionnelles à la suite d’un épisode de chômage de longue durée.

En cela, les femmes, les hommes, mariés et non mariés, les jeunes et les moins jeunes, les personnes formées et moins formées et celles de cultures et d’origines diverses sont évidemment différents. Les analyses élaborées dans cette étude le démontrent clairement. Comme nous l’avons annoncé, l’identification du rôle joué par chaque facteur individuel dépasse les objectifs de cette étude.

5.1.2 Décomposition par genre

La décomposition de l’incidence du chômage de longue durée par genre [T. 5.2] montre que le cadre initial selon lequel les femmes sont plus vulnérables s’applique en réalité à un cercle restreint de catégories: les personnes de moins de 36 ans, les personnes mariées, les étrangers et les personnes qui ont un niveau de formation primaire. Dans les autres cas, la différence entre hommes et femmes est presque nulle ou en faveur des hommes (c’est le cas pour la tranche des 46-52 ans et pour les non mariés).

Si l’on décompose la population concernée par **genre et âge**, il s’avère que parmi les hommes l’incidence du chômage de longue durée augmente avec l’âge mais reste relativement contenue: elle passe de 0,58% chez les plus jeunes à 0,71% dans les catégories plus âgées. Pour les femmes, la situation est inversée. L’incidence est très supérieure à la moyenne dans la classe des 21-25 ans (0,83%) et elle diminue avec l’avancée de l’âge pour tomber à 0,61% chez les femmes de la classe des 46-52 ans.

L’état civil n’a pas d’effet sur la vulnérabilité des femmes mais il a une influence indiscutable sur celle des hommes. Pour les hommes mariés, l’incidence est nettement inférieure à la moyenne et à celle des femmes (0,56% contre 0,75% pour les femmes mariées), tandis que pour les hom-

mes non mariés, elle est supérieure à la moyenne et à celle des femmes (0,80% contre 0,73%). Vraisemblablement, ces résultats sont, du moins partiellement, à mettre en relation avec les différents rôles professionnels et familiaux des femmes et des hommes dans les deux états civils analysés. En ce qui concerne la **nationalité**, les taux d’incidence sont largement en deçà du taux global pour les hommes et les femmes suisses et très proches entre eux (0,52% et 0,55%). Parmi les étrangers, qui sont nettement plus touchés, au-delà de la question du genre, l’écart entre hommes et femmes est élevé. Même très élevé parmi les étrangers originaires de pays européens n’appartenant pas à l’UE15 ou à l’AELE avec un taux de 4,07% pour les femmes contre 2,27% pour les hommes.

Pour ce qui est du **niveau de formation**, pour les deux genres, l’incidence diminue à mesure que le niveau de formation augmente. La différence entre hommes et femmes se limite au niveau de formation primaire, avec une incidence qui atteint 1,11% pour les femmes contre 0,98% pour les hommes. L’analyse **par région** fait apparaître des situations très hétérogènes dans lesquelles coexistent des cas où la différence entre hommes et femmes pèse peu et d’autres où elle est particulièrement marquée (Suisse orientale, Suisse centrale et Tessin). Parmi les régions où l’incidence du chômage de longue durée est élevée, la région lémanique et, plus encore, le Tessin révèlent la prévalence du phénomène chez les femmes, alors qu’à Zurich, il n’y a dans l’ensemble pas de distinction entre les deux sexes.

T. 5.2

Taux d’incidence du chômage de longue durée par genre en fonction de quelques variables

	Total	Hommes	Femmes
Total des CLD	0,70	0,66	0,74
Classes d’âge			
21-25	0,70	0,58	0,83
26-35	0,72	0,64	0,81
36-45	0,71	0,71	0,72
46-52	0,64	0,67	0,61
Etat civil			
Mariés	0,65	0,56	0,75
Non mariés	0,77	0,80	0,73
Nationalité			
Suisses	0,54	0,52	0,55
Etrangers	1,46	1,26	1,75
UE15/AELE	0,90	0,86	0,97
Autres Europe	3,00	2,27	4,07
Autres	1,98	1,89	2,11
Formation			
I - primaire	1,05	0,98	1,11
II - secondaire	0,66	0,66	0,66
III - tertiaire	0,44	0,45	0,43
Grandes régions			
Région lémanique	1,03	0,99	1,07
Genève	1,67	1,70	1,64
Espace Mittelland	0,58	0,57	0,60
Suisse du Nord-Ouest	0,61	0,59	0,65
Zurich	0,86	0,85	0,86
Suisse orientale	0,50	0,44	0,58
Suisse centrale	0,46	0,42	0,52
Tessin	0,82	0,70	0,97

5.2 L’incidence dans les trois catégories de chômeurs de longue durée

Parmi les 18.721 chômeurs de longue durée enregistrés en 2004, 11.284 (CLD-FD + CLD-FDpost), soit les trois cinquièmes, ne trouvent pas de sortie au chômage sans épuiser complètement leur droit aux indemnités. Les 7.437 restants (39,7%, CLDass) sortent par contre des mailles de la LACI avant cette limite, soit parce qu’ils ont trouvé un emploi, soit parce qu’ils ont définitivement quitté la vie active ou le pays [T. 5.3]. Pour deux tiers des chômeurs qui épuisent leurs droits, la sortie du chômage coïncide avec la fin du droit aux indemnités (CLD-FD). Les autres arrivent au terme de leur droit au cours des mois suivants (CLD-FDpost). Cette dernière catégorie est représentée de façon presque égale dans tous les sous-groupes analysés. L’impression qui se dégage est alors celle d’une catégorie composée de personnes qui, plus par hasard que pour d’autres raisons, réussissent provisoirement à sortir des rangs des chômeurs inscrits pour y retourner dans des délais très courts et épuiser leurs droits. Enfin elle semble plutôt résulter de la définition du chômage de longue durée adoptée que représenter, au moins au début, une catégorie à interpréter et analyser en termes socioéconomiques. Sa distinction a pourtant au moins deux raisons d’être. D’un point de vue strictement méthodologique, elle permet de ne pas confondre les résultats des autres catégories. Par ailleurs, l’examen des trajectoires succédant aux épisodes de chômage donne lieu, comme on le verra dans les prochains chapitres, à des résultats intéressants pour les politiques du travail.

Les groupes socio-démographiques³ qui restent plus souvent au chômage jusqu’à l’épuisement des droits correspondent en grande partie à ceux qui affichent la plus grande vulnérabilité face au chômage de longue durée. Pour environ 7 étrangers sur 10, pour la même proportion de personnes de formation primaire et pour un peu plus de 6 femmes sur 10, le chômage de longue durée coïncide avec l’épuisement du droit aux indemnités ou conduit à cet épuisement dans les mois suivants. L’unique exception se trouve parmi les personnes non mariées: elles rencontrent une incidence supérieure à la moyenne mais atteignent moins souvent la fin de leur droit que les personnes mariées.

En général, le contraire est également vrai. Les moins vulnérables au chômage de longue durée atteignent moins souvent la fin du droit aux indemnités. Dans ce cas, l’exception provient des 46-52 ans qui sont moins touchés par le chômage de longue durée (incidence de 0,64% [T. 5.2]) mais qui épuisent plus fréquemment leur droit que les jeunes et que la moyenne (67,9% des cas).

En résumé, hormis ces deux cas, la plupart des personnes les plus vulnérables au chômage de longue durée sont exposées à un risque plus élevé d’y rester si longtemps que leur droit finit par s’épuiser (avant ou après l’épisode de chômage). Par contre, celles qui sont moins sujettes au chômage, lorsqu’elles y tombent, réussissent plus souvent à en sortir sans atteindre la fin de leur droit. Plus de 85% des personnes qui sont au chômage pendant plus de 18 mois consécutifs épuisent leur droit aux indemnités. Pour le groupe de personnes dont la période de chômage est inférieure à 15 mois, cette proportion se réduit de moitié (42,3%).

Les données régionales ne confirment pas systématiquement ce rapport. Il suffit de citer les cas des trois régions qui connaissent une incidence plus importante du chômage de longue durée: dans la région lémanique,

³ Dans ce sous-chapitre, la proportion presque constante de CLD-FDpost dans les différents groupes socio-démographiques permet d’alléger l’analyse et de limiter la comparaison aux CLDass et à l’ensemble des chômeurs en fin de droits.

le pourcentage de chômeurs en fin de droits est nettement inférieur à la moyenne (55,1%, contre 60,3%); à Zurich, il correspond pratiquement à la valeur nationale (61,4%). Tandis qu’au Tessin seulement l’incidence plus importante correspond à une probabilité supérieure de prolonger le recours aux indemnités de chômage jusqu’à leur épuisement (65,2%).

T. 5.3

Les trois catégories de chômeurs de longue durée en fonction de quelques variables (compositions en pour cent)

	CLD-FD (8.013)	CLD-FDpost (3.271)	CLDass (7.437)	Total (18.721)
Total	42,8	17,5	39,7	100,0
Sexe				
Hommes	41,8	17,1	41,1	100,0
Femmes	43,9	17,9	38,3	100,0
Classes d'âge				
21-25	35,9	17,7	46,4	100,0
26-35	39,4	17,1	43,4	100,0
36-45	44,5	17,1	38,4	100,0
46-52	49,2	18,6	32,1	100,0
Etat civil				
Mariés	44,8	17,1	38,1	100,0
Non mariés	40,6	17,9	41,5	100,0
Nationalité				
Suisses	40,8	17,1	42,1	100,0
Etrangers	46,3	18,1	35,6	100,0
UE15/AELE	40,1	17,1	42,8	100,0
Autres Europe	50,1	18,3	31,6	100,0
Autres	52,4	20,1	27,5	100,0
Formation				
I - primaire	49,1	18,9	32,0	100,0
II - secondaire	40,0	17,6	42,3	100,0
III - tertiaire	38,1	13,5	48,4	100,0
Durée CLD				
Moins de 15 mois	17,5	24,8	57,7	100,0
De 15 à 18 mois	26,4	24,3	49,3	100,0
19 mois ou plus	80,6	4,8	14,6	100,0
Grandes régions				
Région lémanique	36,4	18,8	44,9	100,0
Genève	42,1	17,5	40,4	100,0
Espace Mittelland	43,6	17,6	38,8	100,0
Suisse du Nord-Ouest	46,4	17,2	36,4	100,0
Zurich	44,8	16,6	38,6	100,0
Suisse orientale	44,5	16,4	39,1	100,0
Suisse centrale	45,4	18,0	36,6	100,0
Tessin	48,6	16,6	34,8	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des comptes individuels (OFAS/CdC)

6. TAUX D’ACTIVITÉ ET COMPOSITIONS PAR STATUT PROFESSIONNEL

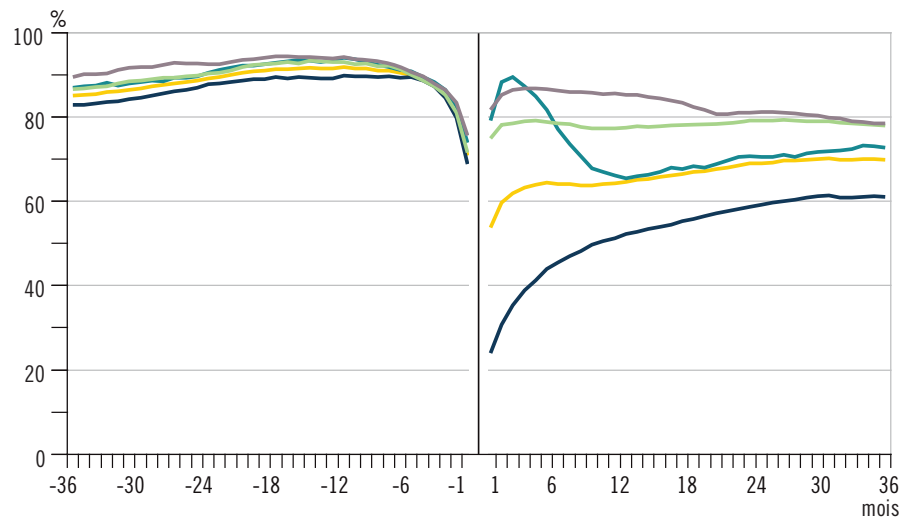
6.1 En général

6.1.1 Analyse des taux d’activité

Les données concernant la structure par statut professionnel de la population des chômeurs de longue durée montrent clairement les conséquences à court et à moyen termes d’un séjour prolongé aux marges du marché de l’emploi, plus précisément parmi les personnes sans travail qui bénéficient d’une allocation de l’assurance-chômage. La comparaison avec la population de référence des NonCLD (constituée de personnes qui ont connu un épisode de chômage de courte durée de 4 à 6 mois) fait ressortir une première conséquence évidente: la perte d’une proportion importante de population active suite à l’abandon de la vie active par un nombre considérable de personnes, avec toutes les conséquences économiques et sociales qu’un phénomène de ce type peut comporter. Nous verrons plus loin que ce fait est par nature commun à tous les chômeurs de longue durée et qu’il est relativement indépendant des caractéristiques socio-démographiques des personnes touchées. Il est représenté dans le graphique [F. 6.1], construit autour de l’épisode de chômage de longue durée (représentée sans tenir compte du mois précis de début et de sa durée) et qui représente les taux d’activité de la population (et ensuite la composition par statut professionnel) durant les 36 mois précédant et suivant la fin de l’épisode.

F. 6.1
Taux d’activité par catégorie de chômeurs
Source: élaboration Ustat

- CLD
- CLD-FD
- CLD-FDpost
- CLDass
- NonCLD



¹ Taux d’activité qui tombe même à 35% durant le troisième mois qui suit la sortie du chômage de longue durée.

² Ce bilan pourrait s’aggraver par la suite à cause des rechutes au chômage et du cercle vicieux lié à celles-ci, qui mène au chômage de longue durée et, pour certains, à l’abandon du marché de l’emploi. Nous verrons par la suite, en analysant les flux entre les différents statuts, que cette affirmation doit être relativisée.

L’effet le plus conséquent est enregistré dans la catégorie des chômeurs de longue durée qui terminent leur épisode de chômage au moment où s’épuise leur droit aux indemnités (CLD-FD). Le taux d’activité de cette catégorie passe de 90% douze mois avant l’entrée au chômage à 55% dix-huit mois après et à 61% au bout de trois ans¹. En d’autres termes, trois ans après la fin du chômage, sur neuf personnes précédemment actives, trois n’ont plus rentré sur le marché de l’emploi². Dans les deux autres catégories, l’hémorragie de population active est de l’ordre de deux personnes pour les chômeurs de longue durée qui terminent leur période de chômage sans avoir épuisé leur droit aux indemnités mais qui l’épuisent au cours des mois suivants (CLD-FDpost) et d’une personne et demi pour les CLDass.

³ Par définition, le rapport entre durée et catégories de chômeurs de longue durée (CLD) n’est pas univoque car un CLD pourrait atteindre la fin de ses droits après 12 mois ininterrompus de chômage, alors qu’un CLDass pourrait avoir vécu pendant 23 mois en bénéficiant des allocations de la LACI avant d’avoir retrouvé un emploi ou d’avoir abandonné la vie active. Cependant, au final, la durée moyenne est plus élevée chez les CLD que chez le CLDass.

F. 6.2

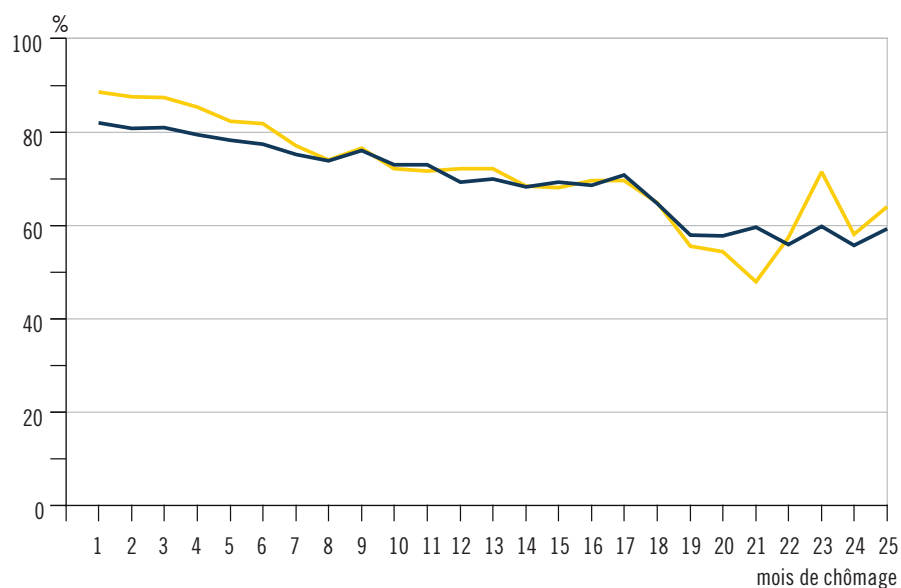
Taux d’activité à 18 et à 36 mois après la fin de l’épisode de chômage, en fonction de sa durée*
Source: élaboration Ustat

- T. activité – post 18
- T. activité – post 36

* Pour cette représentation, nous avons utilisé une extraction aléatoire du Registre des chômeurs inscrits du SECO et nous avons pris en compte toutes les personnes qui, au cours de l’année 2004, ont connu une période de chômage d’au moins un mois.

Au moins en partie, l’ampleur différente de ces pertes de population active s’explique par la durée de la période de chômage, celle-ci étant en moyenne de 15 mois pour les CLDass et les CLD-FDpost et de 18,7 mois pour les CLD-FD³. Ce rapport est illustré dans le graphique [F. 6.2] qui a été élaboré au moyen des données du SECO sur l’ensemble des chômeurs inscrits.

En résumé, nous pourrions dire que le phénomène de sortie du marché du travail trouve ses origines dans la perte d’emploi, il s’exacerbe avec le prolongement de l’épisode de chômage et il atteint ses niveaux plus élevés pour les chômeurs de longue durée, en particulier pour ceux qui restent enlisés dans le chômage jusqu’à l’épuisement de leur droit aux indemnités.



Au cours de la période précédant l’épisode de chômage, les taux d’activité étaient très élevés et comparables entre les différentes catégories et les Non-CLD. Durant la période suivante, des différences significatives apparaissent:

- pour les personnes en fin de droits, le fait de ne pas pouvoir accéder au chômage pendant au moins douze mois (jusqu’à l’obtention de la possibilité d’ouvrir un nouveau délai-cadre, en cas de reprise rapide du travail) cause l’affaissement du taux d’activité dans les mois qui suivent immédiatement la fin du chômage. Par contre, ceci ne se produit ni chez les CLD-FDpost ni chez les CLDass (mais dans une moindre mesure pour ceux-ci), et ce, précisément parce que, comme on le verra après, les personnes de ces catégories peuvent encore recourir immédiatement au chômage (total ou partiel);
- dans les mois suivants, pour les CLDass, le taux d’activité reste presque constant, alors que pour les deux autres catégories, le phénomène de retour sur le marché de l’emploi continue à se prolonger, marquant ainsi une atténuation partielle de la perte de population active. Nous verrons plus loin que pour les CLD-FD, ce phénomène implique aussi une récupération de personnes occupées, pour les CLD-FDpost, il s’agit presque exclusivement d’une augmentation des bénéficiaires d’allocations d’assurance-chômage (par rapport à une proportion de personnes qui ont un emploi stable);

- pour les NonCLD, l’épisode de chômage, du fait de sa brièveté, a un effet immédiat bien plus contenu. Il semble cependant amorcer un processus d’exclusion «naturelle» et progressive du monde actif vraisemblablement pour les profils qui, même à cause de cet épisode de chômage, s’affaiblissent, ou encore pour ceux qui ont le moins besoin d’un emploi.

6.1.2 Analyse des compositions par statut professionnel

L’épisode de chômage de longue durée constitue une charnière tant en termes de participation qu’en termes de composition de la population active.

Les graphiques représentés en [F. 6.3] illustrent une première nouveauté qui est apparue durant la période suivante: le lancement **d’une activité indépendante** par une proportion non négligeable des chômeurs de longue durée, un phénomène plus conséquent que ce qui est observé dans la catégorie de référence. Ce choix pour retrouver un emploi, semble par ailleurs durable, comme l’atteste le fait qu’une fois les dix-huit premiers mois passés, il reste d’actualité chez une proportion d’environ 3,5% des chômeurs, dans toutes les catégories de chômeurs de longue durée (cette affirmation sera vérifiée au chapitre suivant).

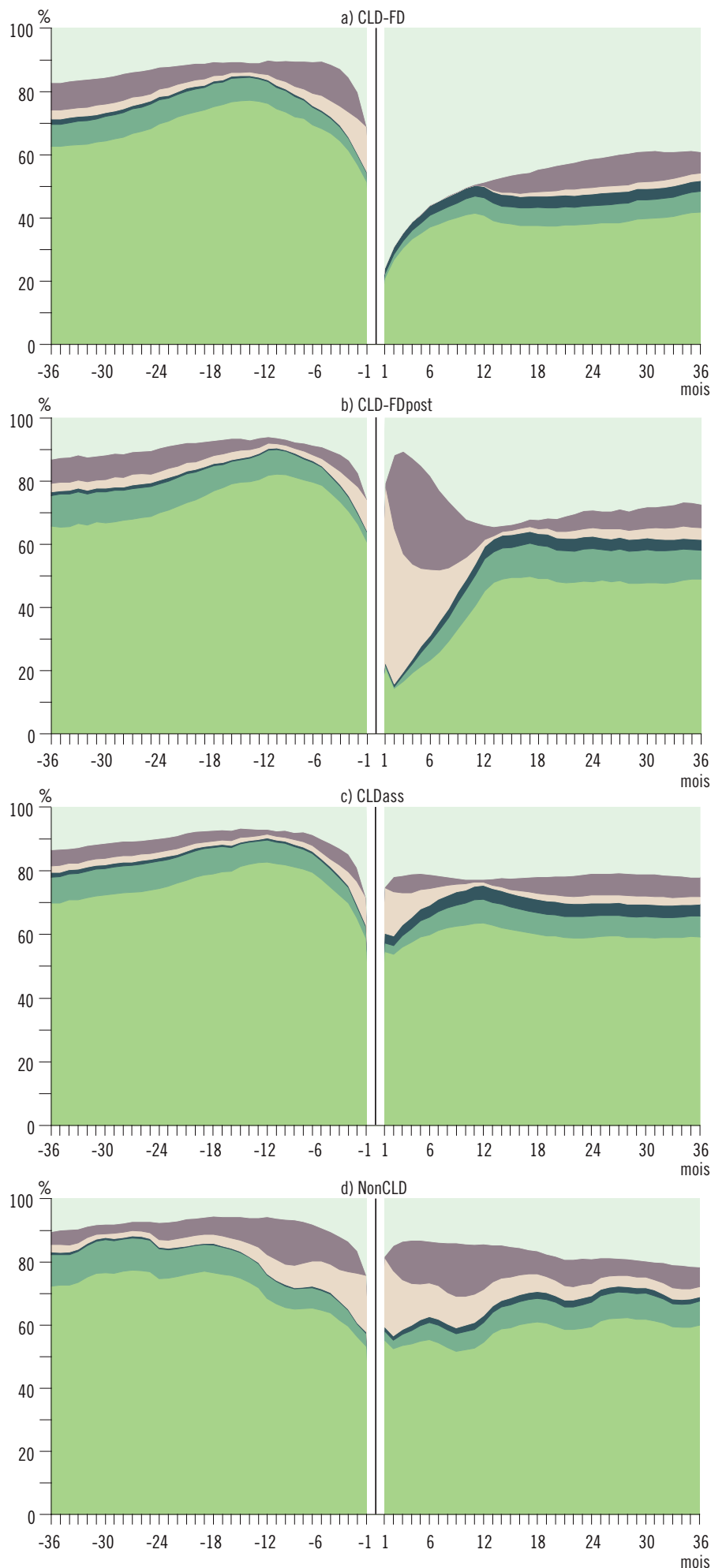
Au cours des mois qui précèdent directement l’épisode de chômage, la composante des personnes qui sont bénéficiaires d’une allocation de chômage tout en ayant un emploi (indépendant ou salarié) grossit légèrement. Ces personnes sont désignées ici par l’expression «**chômeurs partiels**». Peut-être ce signe est-il annonciateur de l’affaiblissement du profil professionnel, et donc de l’entrée dans un parcours de chômage, mais le phénomène pourrait aussi traduire la nécessité de devenir plus flexible (en acceptant un emploi à temps partiel) pour ne pas perdre son travail et rester actif. Durant la période suivante, cette composante différencie les trois catégories de chômeurs de longue durée et celle de contrôle: chez les CLDass, et plus particulièrement les CLD-FDpost, elle permet, associée au chômage, d’atténuer l’effondrement du taux d’activité lors des douze premiers mois de la période qui suit. En revanche, pour les CLD-FD, les effets restent négligeables tout au long de la période d’observation. Dans les deux premières catégories, le poids important des chômeurs à temps partiel dans le retour sur le marché du travail peut être interprété de deux manières: soit comme l’incapacité à trouver un emploi à temps plein, soit comme la disponibilité d’accepter un emploi à temps partiel motivé par la possibilité de bénéficier encore un peu d’une indemnité de chômage. La perte de poids qui s’ensuit (par rapport à l’augmentation évidente de la proportion de salariés et de travailleurs indépendants) pourrait être liée à l’épuisement progressif de ce droit ou à la consolidation de la position d’emploi. Mais il s’agit d’hypothèses qui devraient être vérifiées en tenant compte d’autres facteurs liés aux conditions spécifiques de l’offre et de la demande de travail.

F. 6.3

Personnes par statut professionnel
(composition en %)

Source: élaboration Ustat

- Salariés
- Occupés avec plusieurs emplois
- Indépendants
- Chômeurs partiels
- Chômeurs
- Inactifs



En ce qui concerne la composante des **actifs occupés avec plusieurs emplois** (indépendantes ou salariées) dans toutes les catégories, y compris celle des NonCLD, leur proportion tend à s’amenuiser au cours des mois qui précèdent et suivent directement l’épisode de chômage. On peut supposer qu’à l’approche du moment où les personnes tombent dans le chômage de longue durée, celles-ci commencent à perdre un emploi (et retournent ainsi dans la catégorie des salariés ou des indépendants), alors qu’au retour dans le monde du travail, elles commencent par trouver un emploi (peut-être à temps partiel) qui sera ensuite complété par d’autres ou par une augmentation du temps de travail. En termes d’importance, cette modalité de travail est plus largement représentée chez les CLD-FDpost, où les proportions passent de 8% durant la période précédente à 10% après dix-huit mois et à 9% après trente-six mois.

Examinons pour terminer la catégorie la plus importante numériquement: celle des **salariés**. Si l’on écarte à la fois les formes d’emploi qui viennent d’être évoquées (les indépendants, les personnes occupant plusieurs emplois et les chômeurs partiel) et qui peuvent être regroupées sous la dénomination d’*emploi atypique ou non standard*, et les chômeurs, l’impact d’un passage prolongé dans les marges du marché de l’emploi au bénéfice des indemnités de chômage se déploie avec toute son ampleur parmi les salariés. Les pertes d’emploi standard deviennent extrêmement significatives, surtout pour ceux qui arrivent en fin de droits: pour les CLD-FD, la proportion des salariés diminue de moitié, passant de 76% 12 mois avant le chômage (pre12) à 38% 18 mois après (post18), pour ensuite s’installer un an et demi plus tard à 42%. Pour les CLD-FDpost, elle passe de 82 à 49% et pour les CLDass, de 83% à environ 60% dans la période qui suit. La comparaison avec des NonCLD sur les mêmes périodes montre que ceux-ci enregistrent une contraction de 8 points seulement (ils passent de 68% à environ 60%). Les résultats sont même abyssaux si l’on compare la situation 12 mois avant et la situation à trois mois de la fin du chômage de longue durée (post3): parmi les CLD-FD, sur les huit salariés il en reste environ trois, même moins de deux pour les CLD-FDpost.

La situation des CLD-FDpost entre les dynamiques de ceux qui sortent du chômage du fait de l’épuisement du droit et de ceux qui, par contre, n’arrive pas à cette conclusion (CLD-FD respectivement les CLDass), illustre que l’interruption, même provisoire, de l’épisode de chômage entraîne une dilatation dans le temps de la sortie définitive du marché du travail et, par conséquent, sa moindre intensité immédiate.

Les particularités des chômeurs de longue durée sont encore plus évidentes lorsqu’on compare cette catégorie avec les NonCLD. Pour ces derniers, dans une majorité des cas, l’épisode de chômage est intégré aux séquences habituelles de statuts professionnelles qui se produisent durant une trajectoire de vie et il joue moins un rôle charnière entre l’avant et l’après⁴.

⁴ Les dynamiques des NonCLD semblent marquées par deux phénomènes particuliers: la fréquence d’apparition de la situation de chômeur est assez cyclique et le taux d’activité décroît au cours de la période qui suit l’épisode de chômage. Le premier phénomène pourrait dériver de la nature saisonnière traditionnelle de la demande de travail dans certaines branches économiques importantes. Le deuxième indique une exclusion progressive et persistante qui, face à la forte présence de jeunes et d’étrangers, pourrait s’expliquer respectivement par la reprise, plus ou moins induite, d’un parcours de formation ou par un abandon anticipé de notre pays. Mais il est aussi possible que ce phénomène amorce un cercle vicieux où certains, à partir d’un premier épisode de chômage, sont entraînés dans des rechutes voire même dans l’exclusion par la suite.

6.2 En détail: quelques sous-populations

6.2.1 En général

L’analyse des taux d’activité par décomposition en groupes socio-démographiques donne lieu aux résultats suivants:

- les décompositions socio-démographiques n’entament pas les différences précédemment décrites entre les diverses catégories de chômeurs de longue durée et entre celles-ci et la population de référence des chômeurs de courte durée. Les analyses en fonction du genre, de la nationalité, de la classe d’âge, du niveau de formation, de l’état civil, de la durée de l’épisode de chômage et des régions apportent seulement quelques nuances au cadre global décrit auparavant; un cadre marqué par des conséquences bien plus importantes, en termes de perte de population active, pour les CLD-FD suivis des CLD-FDpost et des CLDass, et par les évolutions des parcours professionnels durant la période qui suit l’épisode de chômage décrites plus haut;
- dans toutes les catégories de chômeurs de longue durée, les caractéristiques socio-démographiques jouent presque le même rôle: partout, par exemple les hémorragies d’actifs parmi les femmes et les étrangers sont plus marquées que celle que subissent les hommes et les Suisses.

6.2.2 En détail⁵

⁵ Pour des raisons d’espace et parce que les différences observées dans les taux d’activité au cours de la période précédant sont en général très faibles, les analyses et les graphiques se limiteront à décrire les trois années suivant la sortie du chômage, uniquement en termes de taux d’activité.

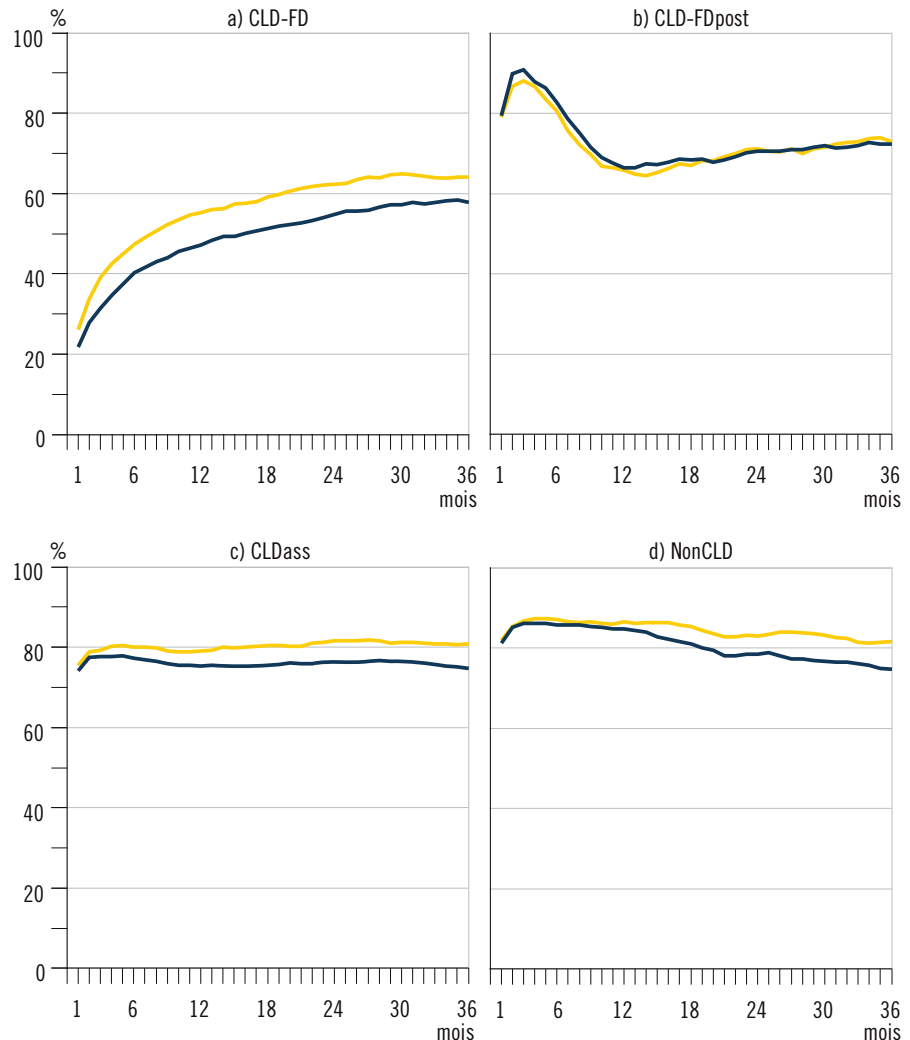
La sortie de la population active suite à un épisode prolongé de chômage touche aussi bien les **hommes** que les **femmes**, bien que chez ces dernières l’impact de ce phénomène soit plus prononcé [F. 6.4].

La comparaison des taux d’activité 12 mois avant et 36 mois après l’épisode de chômage confirme que, pour les deux sexes, la catégorie qui subit le plus les conséquences de l’exclusion du marché de l’emploi est celle des CLD-FD: femmes et hommes passent d’un taux d’activité de 90% à des taux respectifs de 57,9% et 64,0% (surtout grâce à un recours plus fréquent à une activité indépendante). La comparaison entre les deux courbes indique que par rapport aux femmes, les hommes retrouvent un emploi un peu plus vite, mais que ce phénomène s’épuise sur la fin.

La différence entre hommes et femmes est moins marquée parmi les CLD-ass et elle finit même par disparaître chez les CLD-FDpost. Dans le premier cas les hommes atteignent, trois ans après la fin de l’épisode de chômage, un taux d’activité de 80,8%. Pour les femmes, ce taux est de 74,7%.

F. 6.4
Taux d’activité en fonction du sexe dans la période suivant l’épisode de chômage
 Source: élaboration Ustat

■ Hommes
 ■ Femmes



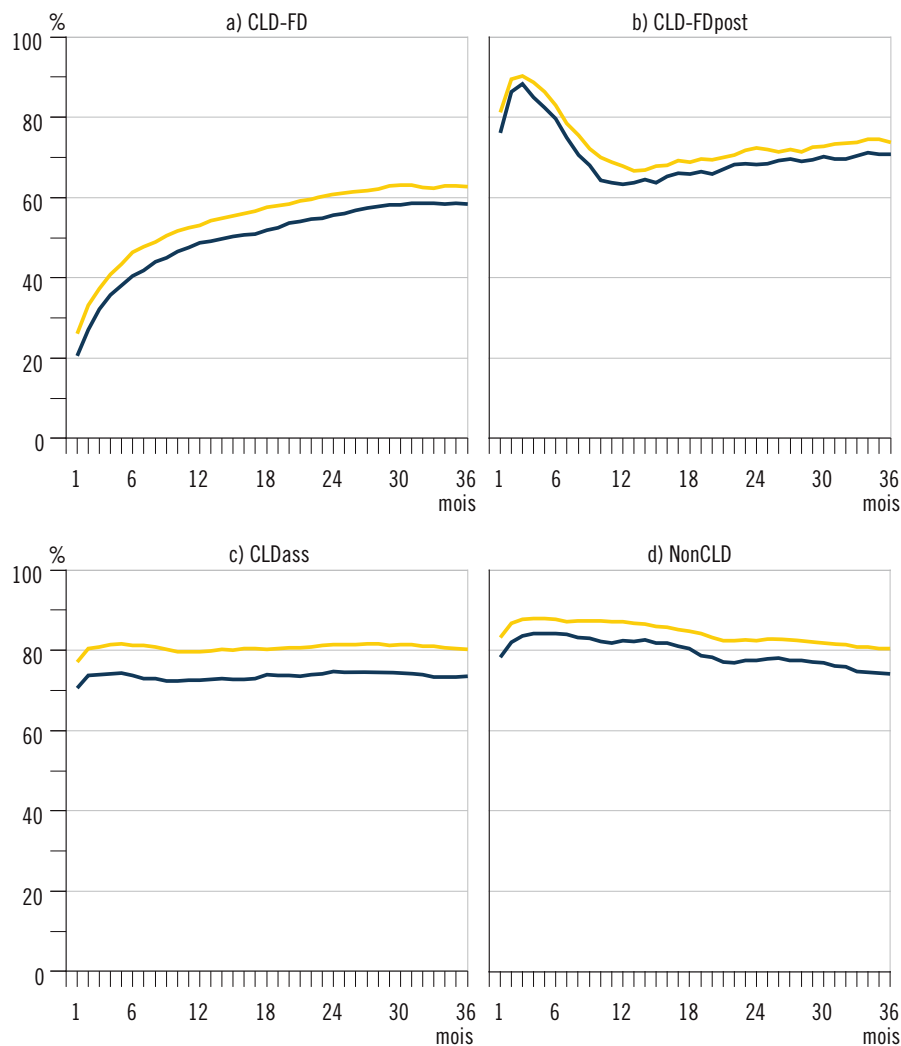
Outre le fait d’enregistrer un taux d’incidence largement supérieur (voir Chapitre 5), les **étrangers** subissent plus fortement l’épisode de chômage que les **suisses** [F. 6.5]. En partant de niveaux de participation à la vie active très semblables durant la période précédente (environ 90%), trois ans après la fin du chômage de longue durée, les taux d’activité des deux groupes accusent des écarts de 6,7 points de pourcentage (p.p.) d’écart chez les CLDass, 4,3 chez les CLD-FD et 3,0 chez les CLD-FDpost. Les différences se mesurent immédiatement après la fin de l’épisode et restent pratiquement constantes durant toute la période d’observation.

F. 6.5

Taux d’activité en fonction de la nationalité dans la période suivant l’épisode de chômage

Source: élaboration Ustat

- Suisses
- Etrangers

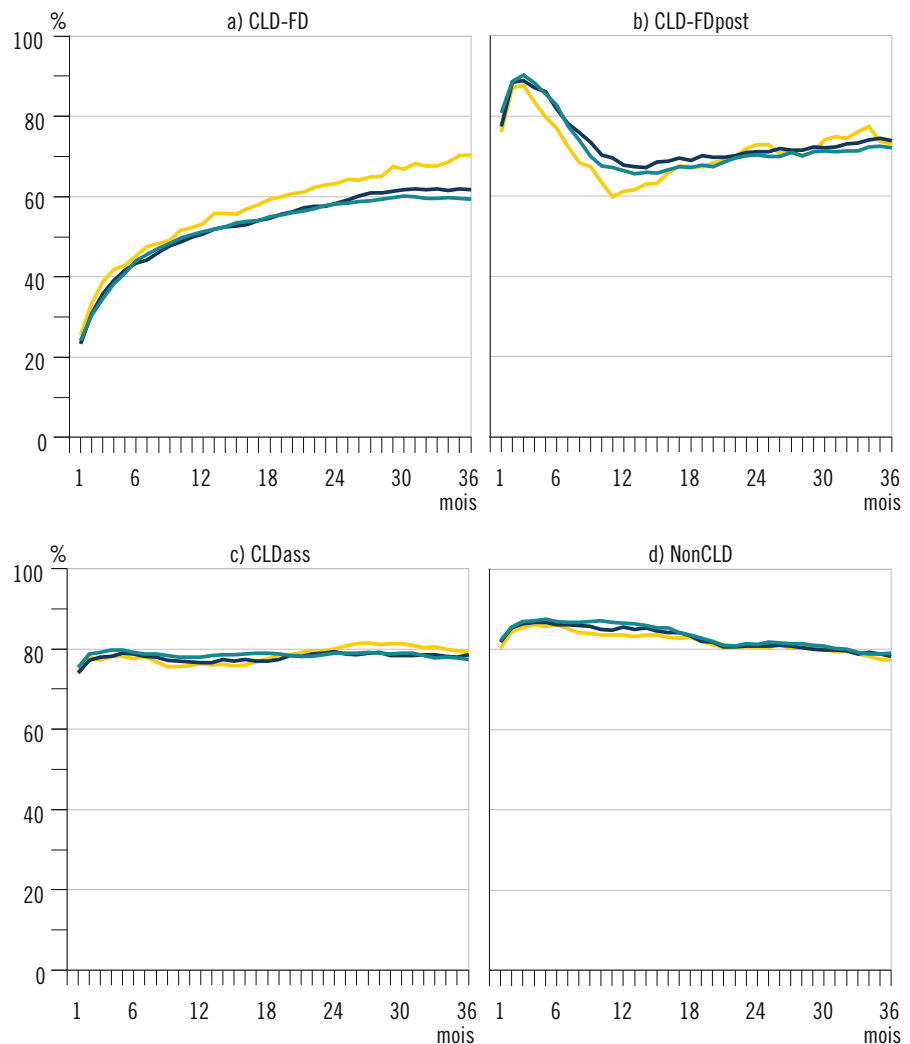


Au cours de la période précédant l’épisode de chômage, les jeunes qui font leur entrée dans la vie active affichent des taux d’activité inférieurs par rapport aux deux autres classes d’âge, particulièrement parmi les CLD-FD.

Dans la période suivante, les courbes se rapprochent fortement [F. 6.6]. Le cadre change uniquement pour les CLD-FD, pour lesquels l’hémorragie subie par la population active augmente avec l’âge, l’écart entre classes d’âge s’amplifiant au fur et à mesure qu’ons’ éloigne de la sortie du chômage de longue durée. D’un taux d’activité de 90,5% au cours des 12 mois précédents, les jeunes CLD-FD se retrouvent, 36 mois après l’épisode, avec un taux qui frôle les 70%. Chez les 26-34 ans, ce taux passe de 94,5% à 61,9% et chez les plus de 35 ans, de 95,7% à un peu moins de 60%. Pour les deux dernières classes, la remontée de la population active s’atténue progressivement pour s’arrêter au cours des derniers mois d’observation, tandis que pour les jeunes la tendance reste positive sur l’ensemble de la période d’observation.

F. 6.6
Taux d’activité en fonction des classes d’âge dans la période suivant l’épisode de chômage
 Source: élaboration Ustat

- 20-25 ans
- 26-34 ans
- 35-54 ans



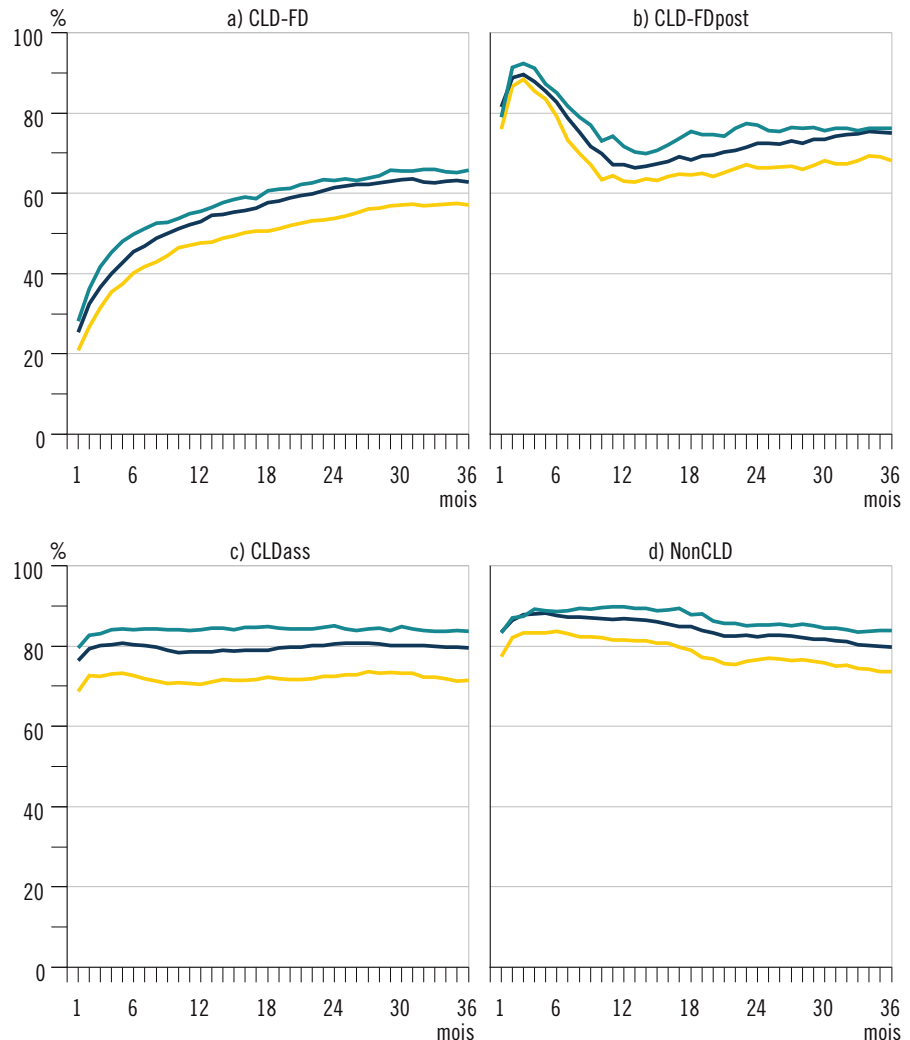
Les personnes qui ont un **niveau de formation** primaire sont non seulement plus souvent touchées par le chômage de longue durée mais celui-ci a aussi des conséquences plus marquées en termes d’hémorragie de population active. Les écarts par rapport aux personnes de formation secondaire et, plus encore, par rapport à celles qui ont une formation supérieure sont significatifs dans toutes les catégories de chômeurs de longue durée et même parmi les chômeurs de courte durée [F. 6.7].

Un an avant de tomber au chômage, le taux de participation des CLD-FD de formation élémentaire était d’environ 90%; il descend à 57,1% trois ans après la fin de l’épisode, contre respectivement 62,9% et 65,7% pour les personnes de formation secondaire et tertiaire. Des différences semblables se notent également parmi les CLDass.

Parmi les CLD-FDpost, les courbes des catégories de formation secondaire et tertiaire sur la fin de la période convergent, ce qui s’explique par la récupération progressive des premières et la stagnation des secondes.

F. 6.7
Taux d’activité en fonction de la formation dans la période suivant l’épisode de chômage
 Source: élaboration Ustat

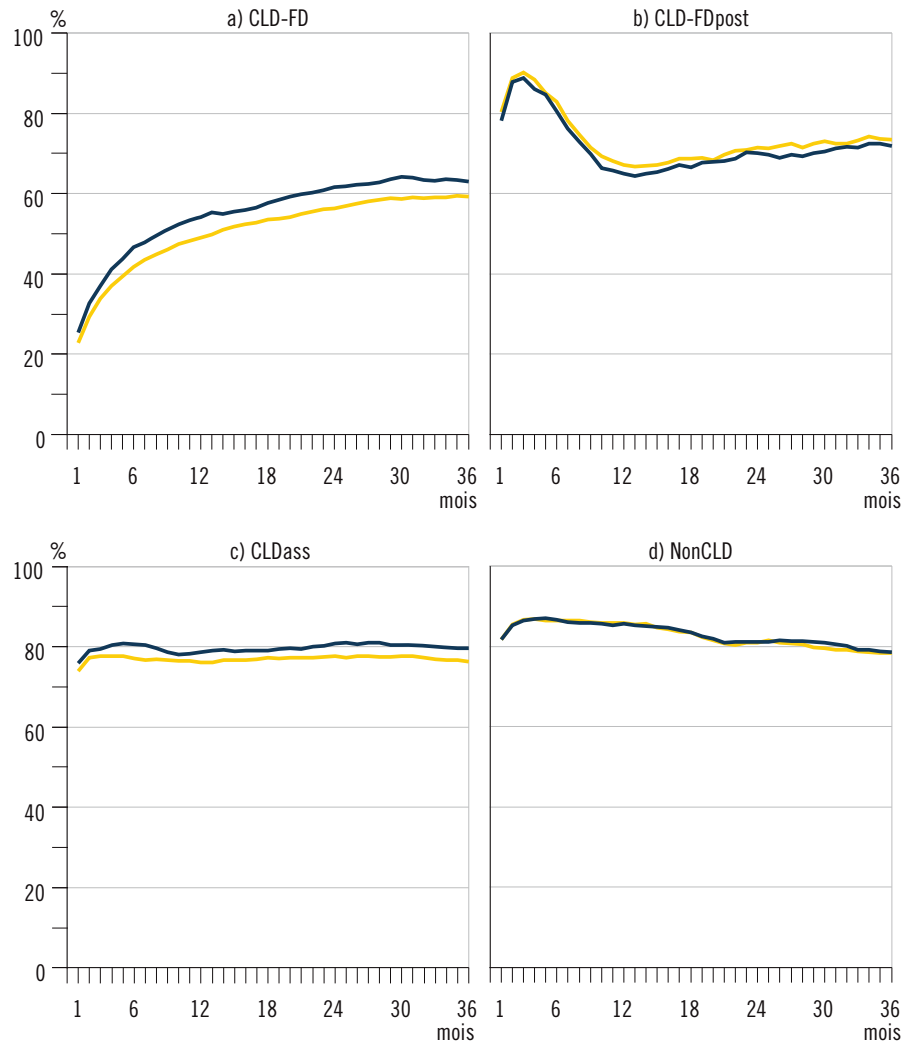
- Form. I
- Form. II
- Form. III



Les trajectoires suivant la période de chômage de longue durée se distinguent selon la modalité de l’état civil uniquement pour les CLD-FD et les CLDass. Pour les deux autres catégories, les courbes coïncident à peu près [F. 6.8]. Dans les deux premiers cas, la probabilité de retour à l’emploi des personnes non mariées est plus élevée: parmi les CLD-FD, 36 mois après la fin de l’épisode, les personnes non mariées atteignent un taux d’activité de 63,1% contre 59,3% pour les personnes mariées. Pour les CLDass, ces taux sont de 79,7% contre 76,3%.

F. 6.8
Taux d’activité en fonction de l’état civil dans la période suivant l’épisode de chômage
Source: élaboration Ustat

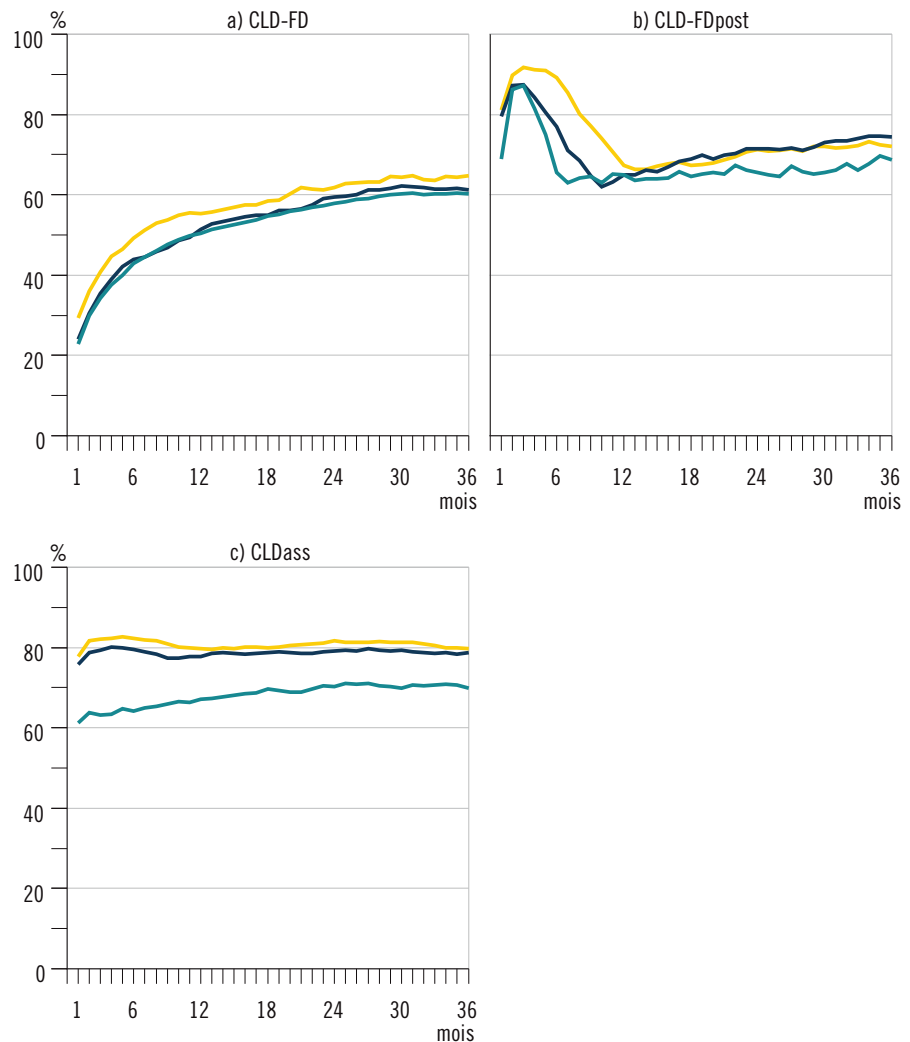
- Mariés
- Non mariés



Plus longtemps les gens restent au chômage plus le retour à l’emploi semble difficile [F. 6.9]. La **durée** de l’épisode de chômage affecte toutes les catégories de chômeurs de longue durée. Les différences les plus marquées apparaissent parmi les CLDass. Lorsque leur période de chômage dépasse un an et demi, les taux d’activité sont clairement inférieurs à ceux des deux autres groupes, et ce, durant toute la période d’observation. 36 mois après l’épisode, la différence affleure les 10 points de pourcentage (p.p.) alors que pour les CLD-FD et les CLD-FDpost elle est respectivement de 4,5 p.p. et de 3,3 p.p. La catégorie intermédiaire (durée de chômage comprise entre 15 et 18 mois) se comporte de façon très semblable à celle des chômeurs de durée maximale chez les CLD-FD. Pour les deux autres catégories, elle se rapproche davantage aux personnes qui ont passé moins de mois au chômage. Parmi les CLD-FDpost, les formes des courbes des taux d’activité illustrent les différentes possibilités de bénéficier pendant quelque temps encore des indemnités d’assurance-chômage.

F. 6.9
Taux d’activité en fonction de la durée du chômage de longue durée dans la période suivant l’épisode de chômage
 Source: élaboration Ustat

- Moins de 15 mois
- De 15 à 18 mois
- 19 mois ou plus



⁶ Pour des raisons de lisibilité, l’illustration distingue les cantons de Genève et du Tessin et condense les autres régions dans une zone définie par les taux d’activité minimum et maximum.

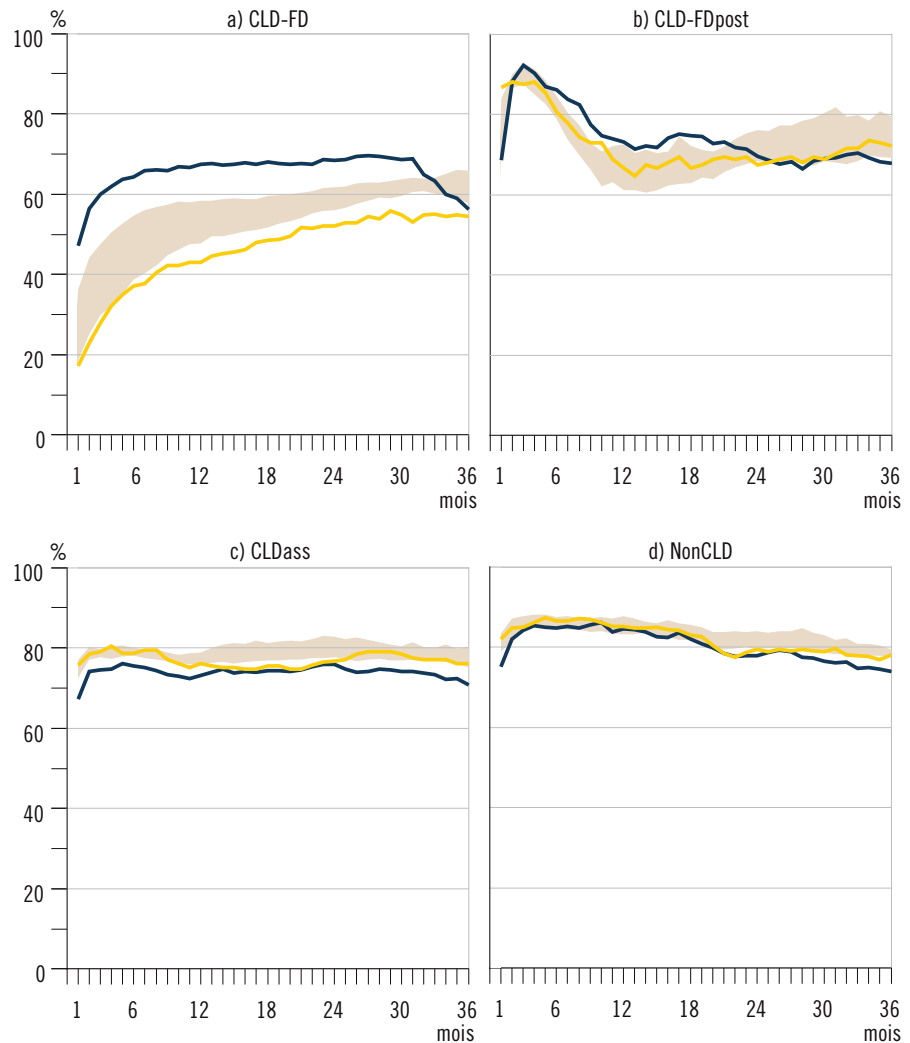
Les données **régionales** [F. 6.10]⁶ montrent que les pertes de population active qui suivent une période de chômage de longue durée sont plus marquées dans les régions où l’incidence du phénomène est plus élevée. Toutes les catégories de chômeurs de longue durée sont concernées, ainsi que la catégorie NonCLD.

Ainsi, dans le canton du Tessin et plus encore dans celui de Genève, la probabilité que les chômeurs de longue durée soient exclus du monde du travail dans la période suivant l’épisode de chômage est plus élevée que dans les autres cantons. Cette perspective s’applique également aux chômeurs de courte durée (particulièrement à partir du post18), témoignage qui atteste le fait que les facteurs spécifiques à ces cantons ont un impact similaire sur les diverses formes de chômage.

Pour les CLD-FD, la courbe observée au Tessin représente la limite inférieure des taux d’activité enregistrés dans les différentes régions du pays durant toute la durée d’observation qui suit l’épisode de chômage. A Genève, des dispositions cantonales en matière de chômage prévoient des subventions pour les entreprises ou les sociétés publiques qui embauchent des personnes ayant épuisé leur droit au chômage. L’effet de ces dispositions explique la particularité de la situation dans ce canton.

F. 6.10
Taux d’activité en fonction des régions dans la période suivant l’épisode de chômage
Source: élaboration Ustat

- Tessin
- Genève
- Min-Max



Le taux d’activité genevois est nettement supérieur à celui qui est observé ailleurs jusqu’à deux ans et demi après l’épisode de chômage (douze mois après, le taux est de 65%, contre des valeurs d’environ 50% dans les autres régions). Il s’écroule ensuite sous ces niveaux dès que la mesure d’aide aux entreprises arrive à échéance.

Pour les CLDass genevois, les probabilités de réinsertion sont moindres dès le départ et l’écart tend à s’accroître à mesure que le temps passe. Dans le Tessin, au début, le retour dans la vie active est identique à celui qui est observé dans les autres régions. Par la suite, le rythme ralentit, pour un bilan, 36 mois après l’épisode, d’une participation inférieure au monde du travail.

Enfin, pour les CLD-FDpost, Genève se distingue à nouveau. C’est le seul canton où les taux d’activité ne récupèrent pas au cours des deux dernières années d’observation (post12-post36).

7. TRANSITIONS ET FLUX

7.1 CLD-FD

La perte élevée de population active subie par les CLD-FD par rapport aux chômeurs de courte durée à la suite d’une période prolongée de chômage résulte de deux phénomènes:

- d’abord la sortie plus importante d’actifs (flux qui va de précédemment actif à inactif durant la période suivante) et par conséquent la moindre possibilité/capacité/volonté de maintenir sa position sur le marché de l’emploi (flux qui va de précédemment actif à actif dans la période post);
- deuxièmement, en ce qui concerne le flux qui va de précédemment inactif à actif, on observe que la perméabilité du marché pour les CLD-FD est moins importante en termes de possibilité/capacité/volonté de trouver un emploi. Par conséquent, la persistance des inactifs au sein de la population inactive est plus importante (flux qui va de précédemment inactif à inactif même dans la période suivante).

La matrice de transition illustrée au tableau [T. 7.1] montre que sur les 7.702 actifs enregistrés 12 mois avant leur entrée dans le chômage de longue durée, 3.165 (soit 43,9%) figurent parmi les inactifs un an et demi après la fin de la période de chômage (et du droit aux indemnités LACI). Pour les NonCLD cette proportion est de 16,2% seulement (1.252 sur 7.722 [T. 7.2]). Ceci signifie que le flux d’actif à actif concerne 4.037 CLD-FD, contre 6.470 NonCLD, soit, respectivement, des proportions de 56,1% et 83,8%.

En ce qui concerne les flux qui alimentent la participation au marché de l’emploi, presque la moitié des CLD-FD précédemment inactifs (397 sur 811) font partie de la population active au cours de la période suivante. Chez les nouveaux actifs qui font partie des NonCLD, cette proportion s’élève aux trois quarts (366 sur 472). Par conséquent, la persistance parmi les inactifs concerne une proportion nettement plus marquée de CLD-FD par rapport aux chômeurs de court durée: elle est de 51,0% contre 22,5% (soit 414 sur 811 et respectivement 106 sur 472).

T. 7.1

Matrices de transition pour les CLD-FD, pre12-post18

	post18	Actifs					Inactifs	Total
pre12		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	4.037	2.736	426	260	99	516	3.165	7.202
Salariés	3.404	2.322	360	216	85	421	2.707	6.111
Occupés + emplois	322	210	42	25	8	37	233	555
Indépendants	30	18	4	4	1	3	13	43
Chômeurs partiels	75	55	3	4	0	13	53	128
Chômeurs	206	131	17	11	5	42	159	365
Inactifs	397	278	31	29	14	45	414	811
Total	4.434	3.014	457	289	113	561	3.579	8.013
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	56,1	38,0	5,9	3,6	1,4	7,2	43,9	100,0
Salariés	55,7	38,0	5,9	3,5	1,4	6,9	44,3	100,0
Occupés + emplois	58,0	37,8	7,6	4,5	1,4	6,7	42,0	100,0
Indépendants	69,8	41,9	9,3	9,3	2,3	7,0	30,2	100,0
Chômeurs partiels	58,6	43,0	2,3	3,1	0,0	10,2	41,4	100,0
Chômeurs	56,4	35,9	4,7	3,0	1,4	11,5	43,6	100,0
Inactifs	49,0	34,3	3,8	3,6	1,7	5,5	51,0	100,0
Total	55,3	37,6	5,7	3,6	1,4	7,0	44,7	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	91,0	90,8	93,2	90,0	87,6	92,0	88,4	89,9
Salariés	76,8	77,0	78,8	74,7	75,2	75,0	75,6	76,3
Occupés + emplois	7,3	7,0	9,2	8,7	7,1	6,6	6,5	6,9
Indépendants	0,7	0,6	0,9	1,4	0,9	0,5	0,4	0,5
Chômeurs partiels	1,7	1,8	0,7	1,4	0,0	2,3	1,5	1,6
Chômeurs	4,6	4,3	3,7	3,8	4,4	7,5	4,4	4,6
Inactifs	9,0	9,2	6,8	10,0	12,4	8,0	11,6	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	50,4	34,1	5,3	3,2	1,2	6,4	39,5	89,9
Salariés	42,5	29,0	4,5	2,7	1,1	5,3	33,8	76,3
Occupés + emplois	4,0	2,6	0,5	0,3	0,1	0,5	2,9	6,9
Indépendants	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5
Chômeurs partiels	0,9	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,7	1,6
Chômeurs	2,6	1,6	0,2	0,1	0,1	0,5	2,0	4,6
Inactifs	5,0	3,5	0,4	0,4	0,2	0,6	5,2	10,1
Total	55,3	37,6	5,7	3,6	1,4	7,0	44,7	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

T.7.2

Matrices de transition pour les NonCLD, pre12-post18

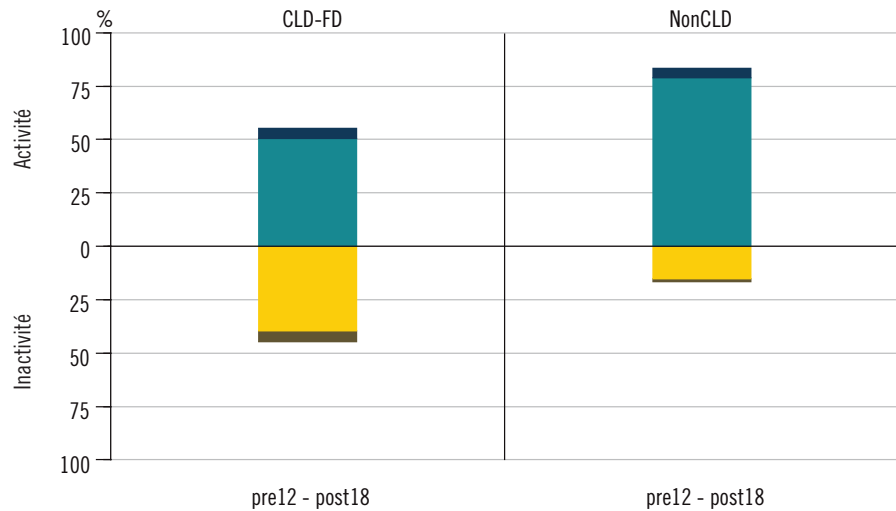
	post18	Actifs					Inactifs	Totale
pre12		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	6.470	4.721	580	171	433	565	1.252	7.722
Salariés	4.783	3.542	390	117	309	425	824	5.607
Occupés + emplois	515	351	65	25	38	36	98	613
Indépendants	24	14	3	2	3	2	6	30
Chômeurs partiels	388	250	49	8	41	40	112	500
Chômeurs	760	564	73	19	42	62	212	972
Inactifs	366	279	26	12	22	27	106	472
Total	6.836	5.000	606	183	455	592	1.358	8.194
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	83,8	61,1	7,5	2,2	5,6	7,3	16,2	100,0
Salariés	85,3	63,2	7,0	2,1	5,5	7,6	14,7	100,0
Occupés + emplois	84,0	57,3	10,6	4,1	6,2	5,9	16,0	100,0
Indépendants	80,0	46,7	10,0	6,7	10,0	6,7	20,0	100,0
Chômeurs partiels	77,6	50,0	9,8	1,6	8,2	8,0	22,4	100,0
Chômeurs	78,2	58,0	7,5	2,0	4,3	6,4	21,8	100,0
Inactifs	77,5	59,1	5,5	2,5	4,7	5,7	22,5	100,0
Total	83,4	61,0	7,4	2,2	5,6	7,2	16,6	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	94,6	94,4	95,7	93,4	95,2	95,4	92,2	94,2
Salariés	70,0	70,8	64,4	63,9	67,9	71,8	60,7	68,4
Occupés + emplois	7,5	7,0	10,7	13,7	8,4	6,1	7,2	7,5
Indépendants	0,4	0,3	0,5	1,1	0,7	0,3	0,4	0,4
Chômeurs partiels	5,7	5,0	8,1	4,4	9,0	6,8	8,2	6,1
Chômeurs	11,1	11,3	12,0	10,4	9,2	10,5	15,6	11,9
Inactifs	5,4	5,6	4,3	6,6	4,8	4,6	7,8	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	79,0	57,6	7,1	2,1	5,3	6,9	15,3	94,2
Salariés	58,4	43,2	4,8	1,4	3,8	5,2	10,1	68,4
Occupés + emplois	6,3	4,3	0,8	0,3	0,5	0,4	1,2	7,5
Indépendants	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4
Chômeurs partiels	4,7	3,1	0,6	0,1	0,5	0,5	1,4	6,1
Chômeurs	9,3	6,9	0,9	0,2	0,5	0,8	2,6	11,9
Inactifs	4,5	3,4	0,3	0,1	0,3	0,3	1,3	5,8
Total	83,4	61,0	7,4	2,2	5,6	7,2	16,6	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Sur les totaux des populations respectives, l’ensemble des flux entre le pre12 et le post18 est représenté dans le graphique [F.7.1]. Dans le cas des CLD-FD, la population active un an et demi après la fin de la période de chômage est constituée du flux d’actif à actif (50,4%) et du flux de précédemment inactif à actif (5,0%). La population inactive est composée des inactifs qui ont maintenu leur situation et de ceux qui sont passés de précédemment actifs à inactifs (respectivement 5,2% et 39,5%).

F. 7.1
Flux vers l’activité et l’inactivité
par statut d’origine, comparaison
pre12-post18
 Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



L’analysé des flux entre actifs et inactifs en distinguant les différentes composantes des actifs montre que la sortie du marché de l’emploi des CLD-FD précédemment actifs n’est pas conditionnée par la situation précédente (en termes relatifs), qu’il s’agisse d’une situation de salarié, de occupé avec plusieurs emplois, de chômage ou de chômage partiel. La seule exception se trouve parmi les personnes qui étaient précédemment indépendantes. Par rapport aux autres catégories, elles sont moins représentées parmi les inactifs un an et demi après la fin du chômage de longue durée (30,2% contre des proportions qui vont de 41,4 à 44,3%). Ce n’est pas le cas pour les NonCLD: ceux-ci sont exposés à une plus forte probabilité de se trouver inactifs s’ils étaient précédemment chômeurs, chômeurs partiels ou indépendants (les proportions vont de 20,0 à 22,4%). Pour les personnes qui étaient salariées, ces probabilités sont moindres (14,7%).

De manière spéculaire pour ce qui concerne le flux d’actif à actif, il s’avère que parmi les les CLD-FD seuls les indépendants se démarquent avec une plus forte persistance (ou capacité à se retrouver 18 mois après la fin du chômage parmi les actifs malgré un passage d’au moins un an aux marges de l’emploi). Tandis que parmi les chômeurs de courte durée émergent les salariés, suivis des actifs occupés avec plusieurs emplois. Dans le cas des CLD-FD, il n’existe pas de preuves empiriques confirmant l’hypothèse d’une relation positive entre la sortie du marché de l’emploi après une longue période de chômage et un passé professionnel caractérisé par phases critiques (à cause de passages au chômage ou d’emplois atypiques et vraisemblablement précaires, observés ici durant la période pre12). En ce qui concerne les flux des personnes précédemment inactives qui décrochent un emploi sur le

marché du travail dans la période post18, les données décomposées par statut professionnel mettent en évidence que les CLD-FD comparés aux NonCLD comptent proportionnellement davantage d’indépendants ou de chômeurs que de salariés et de chômeurs partiels¹. Ces flux indiquent les difficultés plus importantes d’insertion pour les CLD-FD.

L’analyse de la mobilité, ou à l’inverse de la persistance, du point de vue des composantes individuelles des actifs montre que seuls 4 salariés sur 10 (38,0%) se retrouvent un an et demi après le chômage de longue durée dans les mêmes conditions que dans la période pre12 (contre 6 sur 10 pour les NonCLD). Pour toutes les autres catégories d’actifs, les proportions d’individus qui sont dans la même situation dans les deux moments qui chevauchent l’épisode de chômage sont de l’ordre d’un dixième ou moins: de 11,5% des chômeurs (42 sur 365) à aucune des 128 personnes qui étaient auparavant en chômage partiel ne se retrouvent dans la même situation dans la période post18. Sur l’ensemble de la population, on en déduit que ces personnes, que l’on pourrait qualifier de persistantes, représentent seulement 35,2% des 8.000 et quelques CLD-FD (30,0% d’actifs et 5,2% d’inactifs). Pour les NonCLD, cette proportion frôle la moitié (46,6%), essentiellement grâce à la stabilité des salariés (43,2%).

Des 6 salariés sur 10 CLD-FD qui ne se retrouvent plus dans la même situation dans le post18, plus de 4 sont devenus inactifs, environ 1 chômeur ou chômeur partiel, et celui qui reste occupé avec plusieurs emplois ou indépendant. Parmi les NonCLD sur les 4 des 10 personnes qui ne se retrouvent plus dans la même situation dans le post18, un et demi figure parmi les inactifs, la même proportion parmi les chômeurs ou chômeurs partiels et le reste a plusieurs emplois ou un emploi indépendant. Autrement dit, les flux qui vont de salarié à des formes atypiques d’emploi ou à chômeur représentent 31,8% des CLD-FD et 25,9% des chômeurs de courte durée.

La comparaison entre la période précédant le chômage et celle d’après met en lumière une érosion de la proportion des salariés par rapport aux composantes des chômeurs et des personnes qui ont un emploi atypique [F.7.2], que l’on peut aisément interpréter comme une détérioration et une précarisation des conditions de travail pour les CLD-FD. La situation des chômeurs de courte durée est différente. Parmi ceux-ci, le rapport entre autres actifs et salariés se maintient constant et relativement élevé. À cet égard, les flux entre les personnes précédemment salariées et les situations de chômage, de chômage partiel, de travail indépendant ou de travail avec plusieurs emplois sont symptomatiques: pour les CLD-FD, le flux entre le statut de salarié et les autres statuts s’élève à 1.082 personnes contre 414 dans le sens inverse. Pour les NonCLD, il est de 1.241 personnes, contre 1.179 vers le statut de salarié².

¹ Parmi les CLD-FD, sur les 397 personnes précédemment inactives, 278 deviennent salariés, 31 actifs occupés avec plusieurs emplois, 29 indépendants, 14 chômeurs partiels et 45 chômeurs. Tandis que, sur les 366 NonCLD, on trouve 279 salariés, 26 actifs occupés avec plusieurs emplois, seulement 12 indépendants, 22 chômeurs partiels et 27 chômeurs.

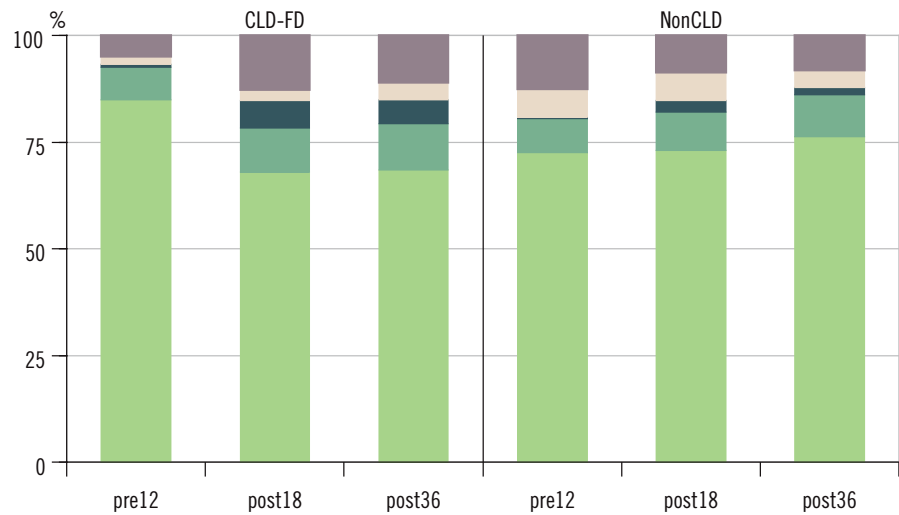
² Dans la catégorie CLD-FD, le cadre des flux pour ces formes d’activité différentes du salarié se complète avec 119 personnes précédemment inactives et 458 passant de cette situation dans la période pre12 à une situation d’inactif dans la période post18. Pour les NonCLD, ces données sont respectivement de 87 et 428 personnes.

F.7.2

Composition des actifs par statut professionnel

Source: élaboration Ustat

- Salariés
- Occupés avec plusieurs emplois
- Indépendants
- Chômeurs partiels
- Chômeurs



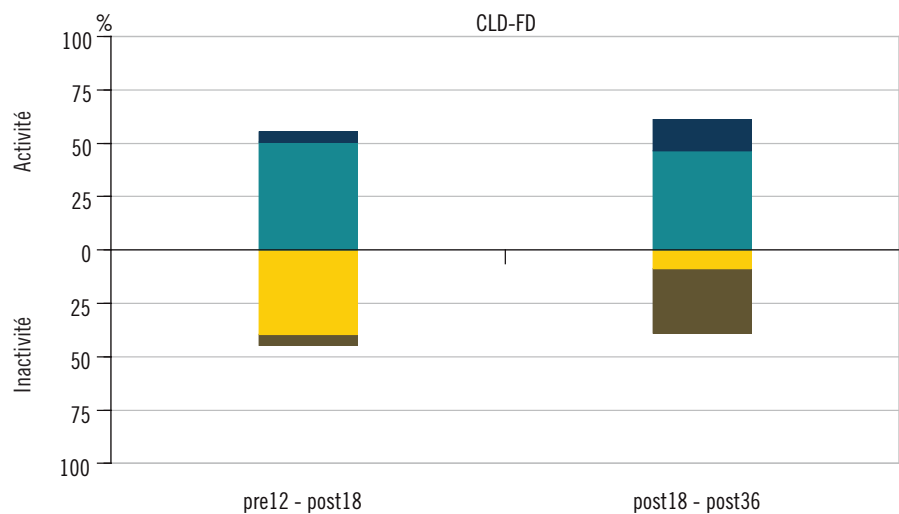
L’observation des flux entre la période post18 et post36 (v. Annexe 5) conduit à la déduction suivante: le phénomène d’érosion de la population active observé entre les deux périodes qui chevauchent l’épisode de chômage a subi une inversion de la tendance, qui est déterminée par le solde positif entre le flux, qui se fait plus important, d’inactif à actif et par la réduction, dans le même temps, de la sortie du monde du travail (avec des flux qui présentent plusieurs similitudes avec ceux qui sont enregistrés chez les chômeurs de courte durée. Voir Annexe 8). La récupération est cependant modeste [F.7.3], puisque l’autre face de la médaille fait apparaître une persistance élevée dans leur statut des personnes que le chômage de longue durée a, de fait, exclues du marché du travail (flux inactif-inactif). Pour une proportion significative de personnes qui ont connu un épisode de chômage de longue durée (qui culmine avec la fin du droit aux indemnités), l’inactivité semble devenir une condition durable.

F.7.3

Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, comparaison pre12-post18 et post18-post36

Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



7.2 CLDass

Par rapport au cadre qui ressort de la comparaison entre CLD-FD et chômeurs de courte durée (NonCLD), les données des flux entre actifs et inactifs relèvent pour les chômeurs de longue durée qui n’épuisent pas leur droit aux indemnités LACI d’une situation intermédiaire, qui est, à de nombreux égards, plus proche des NonCLD que des CLD-FD. Ils affichent en effet les caractéristiques suivantes:

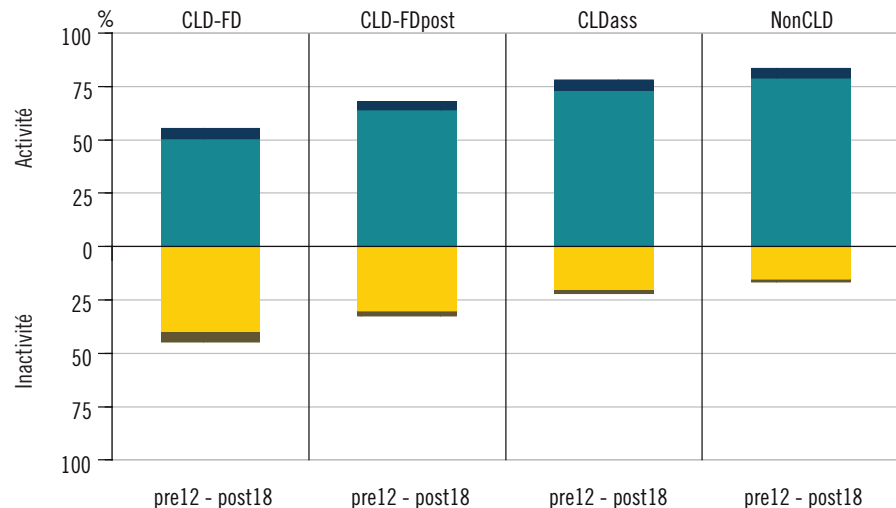
- une sortie de précédemment actif vers inactif, pour une proportion de 21,3% [F. 7.3] qui est nettement moins importante que celle qui est enregistrée chez les CLD-FD (43,9%) et légèrement plus fournie que celle des NonCLD (16,2%);
- une possibilité/capacité/volonté d’accéder au travail pour les personnes précédemment inactives qui est plus importante par rapport aux premiers et moins importante par rapport aux seconds (70,8% contre, respectivement 49,0% et 77,5%).

Par conséquent, le flux d’actif à actif concerne une grande majorité des personnes précédemment actives (8 sur 10) alors que le flux d’inactif à inactif touche une minorité des personnes précédemment inactives (3 sur 10).

Dans le graphique [F. 7.4], ces flux sont indiqués par rapport à la population totale. Pour les CLDass, un an et demi après la fin de la période de chômage, la population active est constituée de 73,2% de personnes précédemment actives et de 4,9% de personnes qui étaient inactives durant la période pre12 alors que la population inactives est constituée de 2,0% d’inactifs qui ont maintenu leur situation et des 19,8% qui ont perdu leur place dans le monde du travail. Une composition de ces flux qui les rapproche clairement aux NonCLD.

F. 7.4
Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, comparaison pre12-post18
Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



Dans l’analyse du risque d’aboutir dans l’inactivité pour les personnes précédemment actives il s’avère que chez les CLDass ce risque est plus élevé chez les indépendants (comme pour les CLD-FD) puis chez les chômeurs (c’est aussi le cas, entre autres, pour les NonCLD). Les pourcentages s’élèvent à 31,0% pour les premiers et à 25,9% pour les seconds. Pour les autres statuts, ces valeurs sont de 19% à 22%.

Par contre, si l’on observe l’obtention d’un poste sur le marché de l’emploi pour les personnes qui étaient précédemment hors de la vie

active, on remarque que parmi les CLDass, la primauté de la reconquête du travail par le biais du statut de salarié est plus robuste que dans les deux catégories analysées ci-dessus: 8 des 10 personnes précédemment inactives se retrouvent parmi les salariés dans la période post18, contre 7 pour les CLD-FD et 7,5 pour les NonCLD. En revanche, les transitions d’inactif à l’un des deux statuts de chômeur (surtout celui de chômeur partiel) sont relativement moins fréquentes par rapport aux CLD-FD.

T. 7.3

Matrices de transition pour les CLDass, pre12-post18

pre12	post18 : Actifs						Inactifs	Total
	Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs			
Effectifs								
Actifs	5.445	4.170	477	303	132	363	1.475	6.920
Salariés	4.861	3.765	401	272	110	313	1.300	6.161
Occupés + emplois	400	291	56	18	10	25	116	516
Indépendants	29	21	2	3	1	2	13	42
Chômeurs partiels	72	46	8	5	4	9	17	89
Chômeurs	83	47	10	5	7	14	29	112
Inactifs	366	295	23	18	9	21	151	517
Total	5.811	4.465	500	321	141	384	1.626	7.437
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	78,7	60,3	6,9	4,4	1,9	5,2	21,3	100,0
Salariés	78,9	61,1	6,5	4,4	1,8	5,1	21,1	100,0
Occupés + emplois	77,5	56,4	10,9	3,5	1,9	4,8	22,5	100,0
Indépendants	69,0	50,0	4,8	7,1	2,4	4,8	31,0	100,0
Chômeurs partiels	80,9	51,7	9,0	5,6	4,5	10,1	19,1	100,0
Chômeurs	74,1	42,0	8,9	4,5	6,3	12,5	25,9	100,0
Inactifs	70,8	57,1	4,4	3,5	1,7	4,1	29,2	100,0
Total	78,1	60,0	6,7	4,3	1,9	5,2	21,9	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	93,7	93,4	95,4	94,4	93,6	94,5	90,7	93,0
Salariés	83,7	84,3	80,2	84,7	78,0	81,5	80,0	82,8
Occupés + emplois	6,9	6,5	11,2	5,6	7,1	6,5	7,1	6,9
Indépendants	0,5	0,5	0,4	0,9	0,7	0,5	0,8	0,6
Chômeurs partiels	1,2	1,0	1,6	1,6	2,8	2,3	1,0	1,2
Chômeurs	1,4	1,1	2,0	1,6	5,0	3,6	1,8	1,5
Inactifs	6,3	6,6	4,6	5,6	6,4	5,5	9,3	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	73,2	56,1	6,4	4,1	1,8	4,9	19,8	93,0
Salariés	65,4	50,6	5,4	3,7	1,5	4,2	17,5	82,8
Occupés + emplois	5,4	3,9	0,8	0,2	0,1	0,3	1,6	6,9
Indépendants	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6
Chômeurs partiels	1,0	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	1,2
Chômeurs	1,1	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	1,5
Inactifs	4,9	4,0	0,3	0,2	0,1	0,3	2,0	7,0
Total	78,1	60,0	6,7	4,3	1,9	5,2	21,9	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Si l’on prend tous ces flux en compte, les personnes qui se trouvent dans la même situation à pre12 et à post18 (phénomène désigné par le terme de «persistance» dans le sous-chapitre précédent) représentent la majorité des CLDass (53,7% dont 2,0% qui transitent d’inactifs à inactifs), contre 46,6% des NonCLD et 35,2% seulement des personnes en fin de droits. Ces écarts s’expliquent presque entièrement par la plus grande persistance des salariés: parmi les CLDass³ (et chez les NonCLD) 6 sur 10 se retrouvent dans la même situation un an et demi après la fin de la période de chômage, contre 4 sur 10 pour les CLD-FD. Cette différence repose sur le fait qu’en termes d’exclusion du marché de l’emploi, l’incidence de la longue période de chômage n’est pas la même pour les personnes précédemment actives, dont la composante numérique la plus significative est justement constituée des salariés.

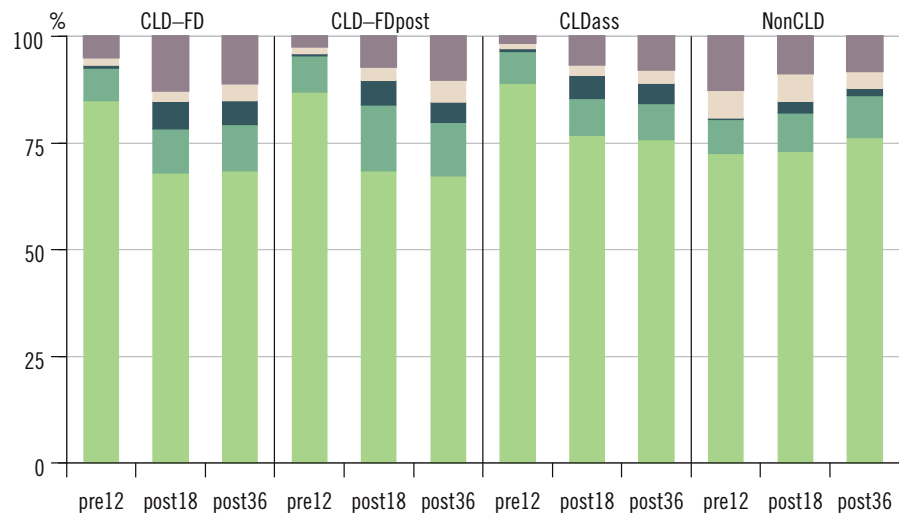
Les flux entre les diverses formes d’activité ressemblent dans la dynamique à ceux enregistrés chez les CLD-FD avec les sorties du salariat vers d’autres formes qui prévalent sur le flux inverse⁴. Ceci entraîne inévitablement une détérioration et une précarisation des conditions de travail même pour les CLDass. Nous avons déjà eu l’occasion, au chapitre précédent, d’observer ces phénomènes, qu’illustre le graphique [F.7.5]: la proportion de travailleurs atypiques passe de 9,3% à 16,6% et si l’on y ajoute les chômeurs, elle passe de 11,0% 12 mois avant la période de chômage à 23,2% un an et demi après la fin de cette période (et à 25,1% trois ans après).

³ Parmi les quatre personnes précédemment salariées qui ont modifié leur statut, deux ont abouti parmi les inactifs durant la période suivante. Un peu plus d’une occupe un emploi atypique et le restant est au chômage (partiel ou total).

⁴ Le flux de salarié vers d’autres statuts de personne active pour les CLDass (et les CLD-FD) révèle un solde nettement en faveur de la perte de stabilité: 1.096 passent de salariés à d’autres formes d’emploi contre 405 dans le sens inverse (les salariés persistants sont au nombre de 3.765). Par contre, pour les NonCLD, les deux flux sont équivalents (1.241 personnes contre 1.179)

F. 7.5
Composition des actifs par statut professionnel
 Source: élaboration Ustat

- Salariés
- Occupés avec plusieurs emplois
- Indépendants
- Chômeurs partiels
- Chômeurs



L’analyse post18-post36 ([F.7.6] et Annexe 6) met principalement en évidence des flux d’actif à inactif et dans le sens inverse qui sont désormais équilibrés (de 1.475 contre 366 pour la période pre12-post18 à 498 contre 487 pour la période post18-post36). Ces données signalent la fin de l’hémorragie d’actifs vers l’inactivité, mais elles indiquent hélas aussi la persistance de la situation post18, preuve du lourd bilan, en termes de personnes exclues, qui suit la période de chômage⁵. Dans le même horizon temporel, rappelons que les CLD-FD réussissent, modestement, à inverser le flux d’actif à inactif. Ils sont donc en mesure d’atténuer légèrement le cadre précédent. Par contre, les chômeurs de courte durée affichent costamment des flux de sortie supérieurs aux flux d’entrée.

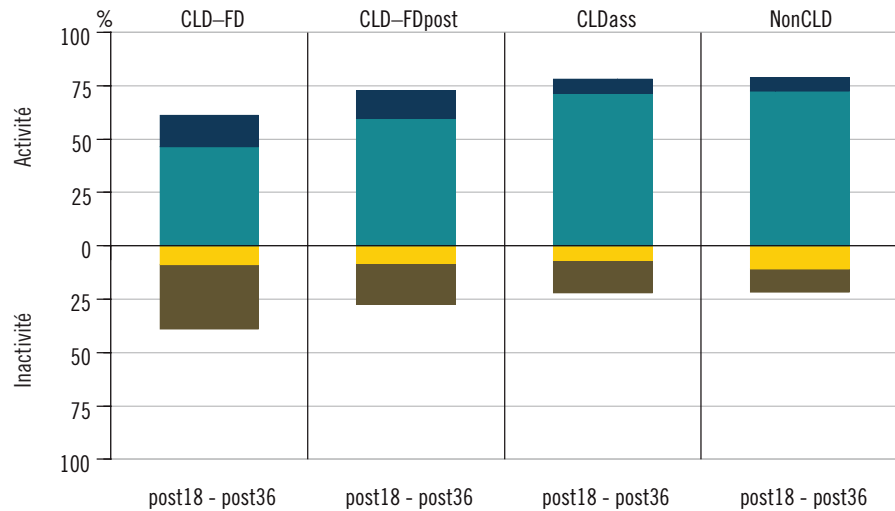
⁵ Ce cadre s’accompagne de proportions de persistants très élevées: 91,6% des actifs dans la période post18 le sont toujours dans la période post36 contre 69,6% du côté des inactifs. Les pourcentages par rapport au total sont respectivement de 71,4% et 15,3%.

⁶ Enfait, les flux entre salariés et travailleurs atypiques sont équivalents: 342 personnes dans un sens contre 339 dans l’autre.

F. 7.6
Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, comparaison post18-post36
 Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif

Le passage de salarié à d’autres formes d’activité persiste, même si son importance est considérablement réduite lorsque l’on compare avec la période qui chevauche l’épisode de chômage. Il est exclusivement lié aux flux avec les chômeurs⁶. On retrouve ce phénomène essentiellement chez les CLD-FD. Par contre les chômeurs de courte durée font apparaître une stabilisation des rapports de travail, avec un solde en faveur des salariés.



7.3 CLD-FDpost

Les données sur les flux entre actifs et inactifs placent les CLD-FDpost parmi les CLDass et les personnes en fin de droits avec:

- 32,0% d’individus précédemment actifs qui se retrouvent dans l’inactivité un an et demi après la fin de la période de chômage, soit une proportion supérieure aux 21,3% enregistrés chez les CLDass (et aux 16,2% de chômeurs de courte durée) et inférieure aux 43,9% des CLD-FD [F. 7.4];
- 62,4% de personnes qui ont eu la possibilité/capacité/volonté d’accéder au marché du travail en provenant d’une situation d’inactivité durant la période pre12, soit une proportion intermédiaire, entre les 70,8% des CLDass et les 49,0% des CLD-FD.

Reportées à l’ensemble de la population, ces données font apparaître le cadre représenté au graphique [F. 7.4] et soulignent la position intermédiaire des CLD-FDpost par rapport aux deux autres catégories de chômeurs de longue durée. Un an et demi après la fin de la période de chômage, parmi les CLD-FDpost, la population active est constituée du flux d’actif à actif (64,0%) et du flux de précédemment inactif à actif (3,7%). La population inactive est composée des inactifs qui ont maintenu leur situation et de ceux qui sont passés de précédemment actifs à inactifs (respectivement 2,2% et 30,1%).

T. 7.4

Matrices de transition pour les CLD-FDpost, pre12-post18

pre12	post18						Inactifs	Total
	Actifs							
		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	2.093	1.522	323	110	53	85	984	3.077
Salariés	1.827	1.348	268	90	43	78	851	2.678
Occupés + emplois	175	114	40	14	4	3	84	259
Indépendants	12	6	2	3	1	0	4	16
Chômeurs partiels	33	21	7	1	4	0	20	53
Chômeurs	46	33	6	2	1	4	25	71
Inactifs	121	88	19	10	0	4	73	194
Total	2.214	1.610	342	120	53	89	1.057	3.271
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	68,0	49,5	10,5	3,6	1,7	2,8	32,0	100,0
Salariés	68,2	50,3	10,0	3,4	1,6	2,9	31,8	100,0
Occupés + emplois	67,6	44,0	15,4	5,4	1,5	1,2	32,4	100,0
Indépendants	75,0	37,5	12,5	18,8	6,3	0,0	25,0	100,0
Chômeurs partiels	62,3	39,6	13,2	1,9	7,5	0,0	37,7	100,0
Chômeurs	64,8	46,5	8,5	2,8	1,4	5,6	35,2	100,0
Inactifs	62,4	45,4	9,8	5,2	0,0	2,1	37,6	100,0
Total	67,7	49,2	10,5	3,7	1,6	2,7	32,3	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	94,5	94,5	94,4	91,7	100,0	95,5	93,1	94,1
Salariés	82,5	83,7	78,4	75,0	81,1	87,6	80,5	81,9
Occupés + emplois	7,9	7,1	11,7	11,7	7,5	3,4	7,9	7,9
Indépendants	0,5	0,4	0,6	2,5	1,9	0,0	0,4	0,5
Chômeurs partiels	1,5	1,3	2,0	0,8	7,5	0,0	1,9	1,6
Chômeurs	2,1	2,0	1,8	1,7	1,9	4,5	2,4	2,2
Inactifs	5,5	5,5	5,6	8,3	0,0	4,5	6,9	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	64,0	46,5	9,9	3,4	1,6	2,6	30,1	94,1
Salariés	55,9	41,2	8,2	2,8	1,3	2,4	26,0	81,9
Occupés + emplois	5,4	3,5	1,2	0,4	0,1	0,1	2,6	7,9
Indépendants	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,5
Chômeurs partiels	1,0	0,6	0,2	0,0	0,1	0,0	0,6	1,6
Chômeurs	1,4	1,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,8	2,2
Inactifs	3,7	2,7	0,6	0,3	0,0	0,1	2,2	5,9
Total	67,7	49,2	10,5	3,7	1,6	2,7	32,3	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Par rapport aux phénomènes décrits dans les deux sous-chapitres précédents, cette troisième catégorie de chômeurs de longue durée se profile selon les modalités suivantes:

- l'analyse du risque encouru par les précédemment actifs de se retrouver inactifs dévoile une situation particulière parmi les CLD-FDpost, qui se situe entre celle des CLD-FD (chez qui seuls les indépendants se distinguent des autres par un risque moindre) et celle des CL-Dass (chez qui les indépendants et les chômeurs sont plus exposés que les autres). Chez les CLD-FDpost, les deux statuts de chômeurs affichent des probabilités plus élevées de se retrouver aux marges du marché de l'emploi dans la période post18, alors que chez les indépendants le risque est plus contenu. Les salariés et les travailleurs ayant plusieurs emplois occupent des positions intermédiaires

- l’obtention d’un poste par ceux qui se trouvaient auparavant hors du marché de l’emploi se produit, comme dans les autres catégories, principalement par le biais d’un emploi salarié. Parmi les autres, les CLD-FDpost se caractérisent par des transitions plus fréquentes d’inactifs à actif occupé avec plusieurs emplois et, comme c’est aussi le cas chez les CLD-FD, d’inactifs à indépendant. Par rapport à toutes les autres catégories, les probabilités de se retrouver de nouveau au chômage ou au chômage partiel dans la période post18 sont plus faibles;
- même en termes de proportions de personnes persistantes, les CLD-FDpost se situent parmi les autres catégories: 45,0% de personnes sont dans le même statut 12 mois avant et 18 mois après la période de chômage. Ceci représente une proportion intermédiaire, entre 35,2% des personnes en fin de droits et 53,7% des CLDass (contre 46,6% des NonCLD);
- comme cela est apparu pour les autres catégories de chômeurs de longue durée, et contrairement à ce qui est observé chez les NonCLD, l’épisode de chômage donne lieu, même parmi les CLD-FDpost, à une détérioration et à une précarisation des conditions de travail, étant donné l’érosion de la proportion des salariés sur l’ensemble des actifs – de 87,0% à 72,7% – au bénéfice d’autres formes d’occupation et de chômage [F. 7.5]. Ce processus pour les CLD-FDpost est marqué, d’un côté, par la proportion élevée d’occupés avec plusieurs emplois (15,4% à post18, par rapport à des proportions de 10,3% et de 8,6% chez les CLD-FD et les CLDass), de l’autre, par la faible importance des chômeurs (4,0% par rapport à 12,7 et 6,6%)⁷;
- comme pour les personnes en fin de droits et contrairement aux CLDass, durant la période qui va de post18 à post36, les CLD-FDpost attestent d’une inversion de tendance dans les flux entre l’activité et l’inactivité qui permet d’interrompre l’hémorragie de population active et d’amorcer une récupération des inactifs dans la vie professionnelle, avec un élan plus important que celui qui est enregistré chez les CLD-FD. 423 personnes entrent en activité contre 260 qui transitent en sens inverse. Dans la période pre12-post18, ces flux étaient de 121 contre 984 (voir Annexe 7).

⁷ Alors que dans les autres catégories de chômeurs de longue durée l’érosion de la proportion de salariés cesse dans les 18 mois suivants, parmi les CLD-FDpost, elle se poursuit jusqu’à 67,3% à cause de l’augmentation de la proportion de chômeurs.

La possibilité de recourir au chômage (partiel ou total) varie selon les catégories de chômeurs dans la période qui suit l’épisode de chômage de longue durée. C’est ce qui explique, du moins en partie, certains des résultats qui viennent d’être présentés.

Pour les CLD-FDpost, comme nous l’avons déjà évoqué, cette possibilité prévaut dans les mois qui suivent la fin de l’épisode pour s’atténuer ensuite, et ce, précisément parce qu’ils n’ont pas encore épuisé leur droit mais qu’ils l’épuiseront au cours des mois suivants. C’est ce que fait ressortir clairement l’observation des transitions durant la période post3-post18, représentées au tableau [T. 7.5].

Les données montrent que les personnes qui avaient échappé à l’inactivité après l’épisode de chômage en rejoignant les rangs des chômeurs transitent dans la période post18 de façon diamétralement opposée selon qu’elles étaient au chômage total ou partiel. 8 sur 10 personnes qui sont

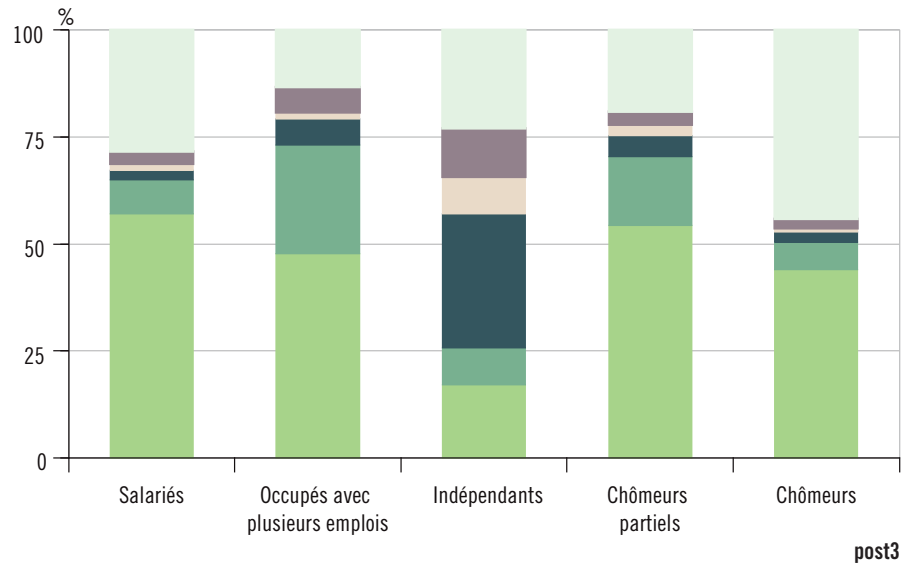
⁸ Il est symptomatique que les formes d’emploi non conventionnelles marquent des pertes de population active moindres durant la période post3-post18.

parvenues à trouver un emploi à temps partiel au post3 tout en bénéficiant encore des indemnités de la LACI (et peut-être aussi des mesures de réinsertion), se retrouvent parmi les actifs au post18. Ce rapport tombe à 5 sur 10 pour ceux qui, dans la période post3, faisaient partie du groupe des chômeurs à temps complet [F.7.7].

Ce phénomène est le résultat de situations d’occupation avec plusieurs emplois, ce qui alimente le processus défini plus haut de détérioration et de précarisation du marché du travail⁸.

F.7.7
Composition des actifs par statut professionnel des CLD-FDpost dans la période post18, en fonction du statut professionnel dans la période post3
 Source: élaboration Ustat

- post18**
- Salariés
 - Occupés avec plusieurs emplois
 - Indépendants
 - Chômeurs partiels
 - Chômeurs
 - Inactifs



T. 7.5

Matrices de transition pour les CLD-FDpost, post3-post18

post3	post18	Actifs					Inactifs	Total
		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	2.054	1.476	328	114	51	85	872	2.926
Salariés	388	309	44	12	8	15	154	542
Occupés + emplois	58	32	17	4	1	4	9	67
Indépendants	27	6	3	11	3	4	8	35
Chômeurs partiels	988	662	196	60	32	38	232	1.220
Chômeurs	593	467	68	27	7	24	469	1.062
Inactifs	160	134	14	6	2	4	185	345
Total	2.214	1.610	342	120	53	89	1.057	3.271
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	70,2	50,4	11,2	3,9	1,7	2,9	29,8	100,0
Salariés	71,6	57,0	8,1	2,2	1,5	2,8	28,4	100,0
Occupés + emplois	86,6	47,8	25,4	6,0	1,5	6,0	13,4	100,0
Indépendants	77,1	17,1	8,6	31,4	8,6	11,4	22,9	100,0
Chômeurs partiels	81,0	54,3	16,1	4,9	2,6	3,1	19,0	100,0
Chômeurs	55,8	44,0	6,4	2,5	0,7	2,3	44,2	100,0
Inactifs	46,4	38,8	4,1	1,7	0,6	1,2	53,6	100,0
Total	67,7	49,2	10,5	3,7	1,6	2,7	32,3	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	92,8	91,7	95,9	95,0	96,2	95,5	82,5	89,5
Salariés	17,5	19,2	12,9	10,0	15,1	16,9	14,6	16,6
Occupés + emplois	2,6	2,0	5,0	3,3	1,9	4,5	0,9	2,0
Indépendants	1,2	0,4	0,9	9,2	5,7	4,5	0,8	1,1
Chômeurs partiels	44,6	41,1	57,3	50,0	60,4	42,7	21,9	37,3
Chômeurs	26,8	29,0	19,9	22,5	13,2	27,0	44,4	32,5
Inactifs	7,2	8,3	4,1	5,0	3,8	4,5	17,5	10,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	62,8	45,1	10,0	3,5	1,6	2,6	26,7	89,5
Salariés	11,9	9,4	1,3	0,4	0,2	0,5	4,7	16,6
Occupés + emplois	1,8	1,0	0,5	0,1	0,0	0,1	0,3	2,0
Indépendants	0,8	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	1,1
Chômeurs partiels	30,2	20,2	6,0	1,8	1,0	1,2	7,1	37,3
Chômeurs	18,1	14,3	2,1	0,8	0,2	0,7	14,3	32,5
Inactifs	4,9	4,1	0,4	0,2	0,1	0,1	5,7	10,5
Total	67,7	49,2	10,5	3,7	1,6	2,7	32,3	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

7.4 En détail: quelques sous-populations

7.4.1 En général

L’analyse des flux entre activité et inactivité met en évidence, dans tous les groupes et pour toutes les catégories de chômeurs, la domination absolue des flux de précédemment actif à inactif. Par conséquent, ce flux d’exclusion du marché du travail est le principal facteur déterminant, par exemple, les différences de genre, d’âge ou de niveau de formation. Ainsi, la sortie plus importante des femmes parmi les CLD-FD et les CLD-ass durant la période suivant un long passage au chômage résulte essentiellement d’un flux d’actif à inactif plus élevé que celui qui est enregistré chez les hommes. Ceci est également valable, pour toutes les catégories de chômeurs dans le cas des étrangers vis-à-vis des suisses, des personnes de formation primaire comparées aux autres, et de celles qui ont passé plus de temps au chômage de longue durée vis-à-vis de celles qui y sont restées moins longtemps. Il en va de même pour les classes d’âge plus mûres par rapport aux jeunes chez les CLD-FD et pour les personnes mariées par rapport aux autres chez les CLD-FD et les CLDass. L’analyse par région met en évidence différentes spécificités même si elle confirme la dominance numérique absolue de la transition de précédemment actif à inactif.

7.4.2 En détail

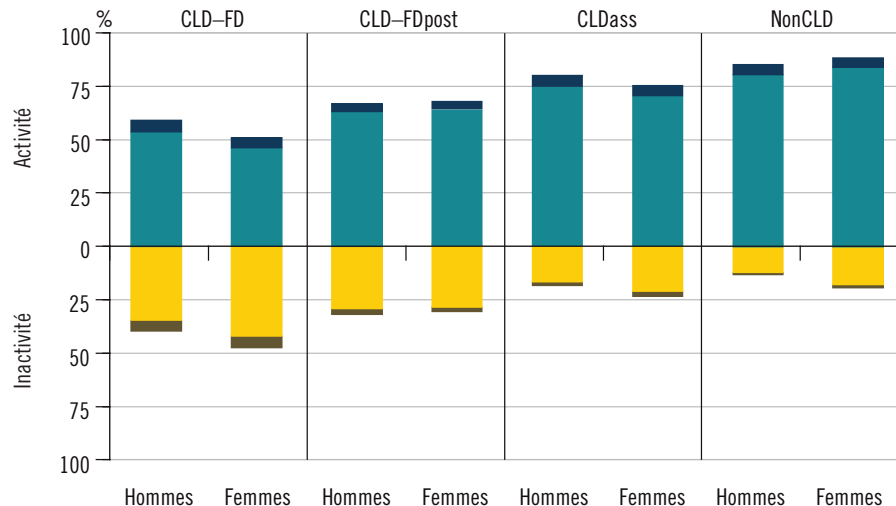
Dans l’analyse selon le **genre** la perte plus importante de population active féminine suite à un long épisode de chômage constatée au chapitre précédent provient, pour toutes les catégories excepté celles des CLD-FDpost, d’un flux de précédemment actif à inactif plus notable chez les femmes que chez les hommes. La différence la plus importante réside parmi les CLD-FD. Pour les hommes, la proportion par rapport au total est de 35,8%, pour les femmes elle est de 43,4% ([F.7.8] et Annexe 9). La sortie est de 4 hommes sur 10 hommes précédemment actifs, contre 5 femmes sur 10⁹.

Les flux de précédemment inactif à actif indiquent que la possibilité/capacité/volonté des femmes à accéder au monde du travail est toujours légèrement inférieure à celle qui est notée chez les hommes, sauf, de nouveau, pour les CLD-FDpost. L’importance de ces flux et des différences est cependant modeste.

⁹ En particulier, les hommes ont un flux d’actif à inactif de 1.462 individus sur un total de 3.668 précédemment actifs et de 4.086 hommes CLD-FD. Pour les femmes, ces effectifs sont de 1.703 sur 3.534, respectivement 3.927.

F. 7.8
Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction du sexe, comparaison post12-post18
Source: élaboration Ustat

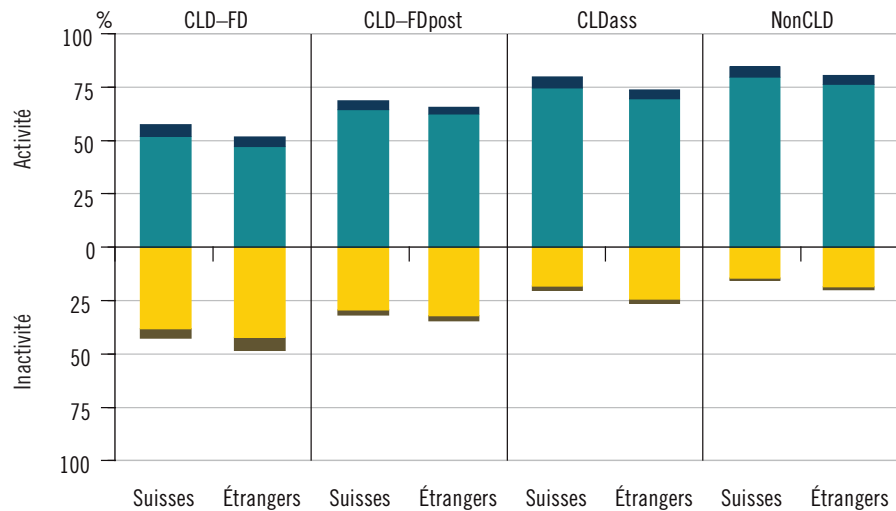
- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



Les personnes de **nationalité** étrangère dénotent un abandon plus marqué du marché de l’emploi que les suisses (voir Chapitre 6.2) car elles sont relativement plus nombreuses à transiter de précédemment actif à inactif après la fin de l’épisode de chômage [F. 7.9]. Toutes les catégories sont concernées mais le phénomène est particulièrement notable parmi les CLD-FD, chez qui ce flux touche 42,1% des étrangers contre 37,8% des suisses. La sortie de l’emploi touche 5 étrangers précédemment actifs sur 10, pour les Suisses, cette proportion est de 4 sur 10. En outre, les flux de précédemment inactif à actif sont légèrement supérieurs pour les suisses (5,2% contre 4,5%), même si ces effectifs ne sont pas comparables avec ceux du flux inverse.

F. 7.9
Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de la nationalité, comparaison post12-post18
 Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif

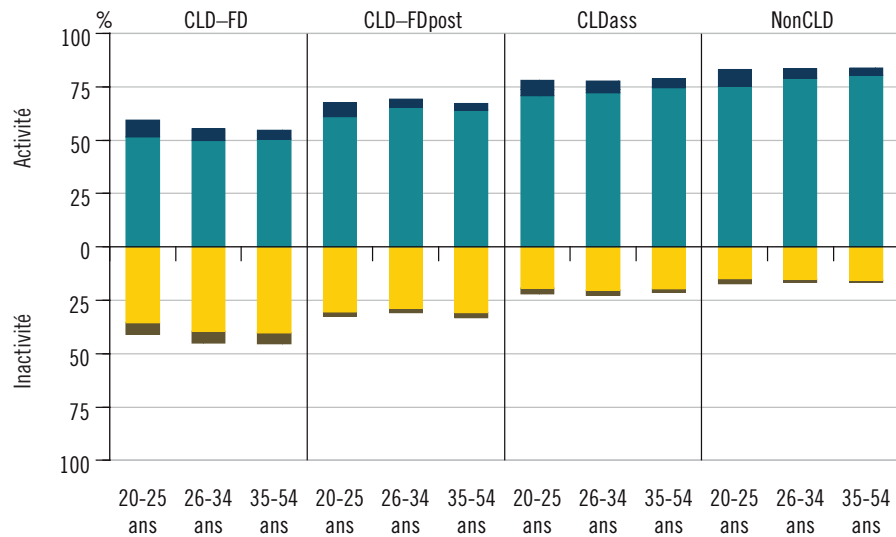


Au chapitre précédent, l’analyse par classe d’**âge** a révélé des différences substantielles uniquement chez les personnes en fin de droits. Les jeunes de cette catégorie parviennent à atteindre un taux d’activité plus important que les autres classes d’âge à partir de 18 mois après l’épisode de chômage. Ceci s’explique d’abord par les pertes moins importantes subies chez les actifs (le flux de précédemment actif à inactif chez les jeunes se stabilise à 35,5% contre valeurs qui avoisinent le 40% dans les deux autres classes d’âge), ensuite, par la plus grande compensation assurée par les (peu nombreux) jeunes qui, partant de l’inactivité durant la période précédente, réussissent à pénétrer dans le monde du travail après le chômage de longue durée (7,8% contre 5,3% et 4,3% pour les deux autres classes d’âge).

F. 7.10

Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de la classe d’âge, comparaison post12-post18
Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



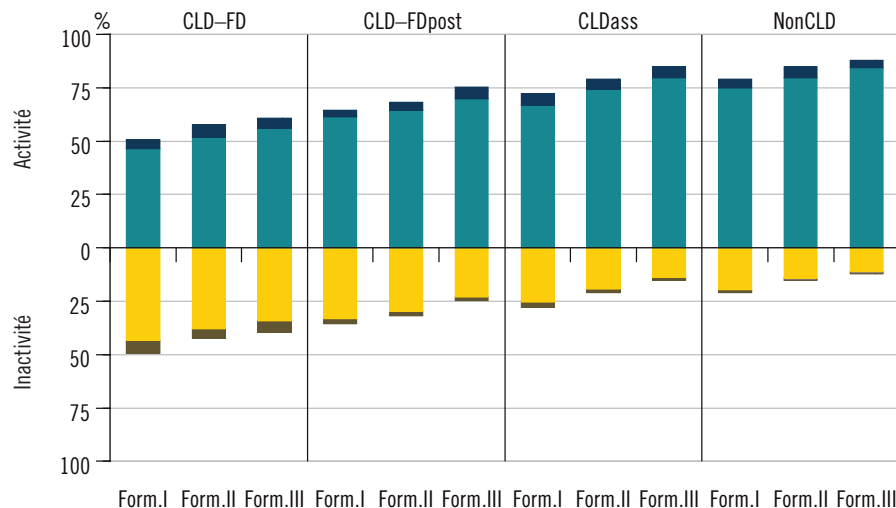
Les différences entre les flux d’actif à inactif engendrent les conséquences les plus notables aussi quant aux **niveaux de formation**. Les pertes de population active enregistrées par les personnes de formation primaire sont plus importantes que chez les personnes de formation secondaire, et plus encore supérieure [F. 7.11]. Le phénomène est commun à tous les chômeurs de longue durée mais touche aussi les chômeurs de courte durée. Pour les CLD-FD par exemple, on passe d’un pourcentage de 43,3% pour les personnes de formation élémentaire à 36,9% pour les formations intermédiaires et à 34,1% pour les formations supérieures. Chez les CLDass, les valeurs sont respectivement de 25,3% à 18,3% et à 13,7%.

Dans les deux catégories de personnes en fin de droits, la transition inverse (de précédemment inactif à actif) est légèrement plus marquée chez les personnes de formation tertiaire par rapport aux personnes de formation primaire. Dans le cas des CLD-FD, les obtentions de poste les plus nombreuses sont enregistrées parmi les personnes de formation secondaire (les différences sont toutefois très modestes). Dans les deux autres catégories (CLDass et NonCLD), les différences sont encore moins significatives.

F. 7.11

Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de la formation, comparaison post12-post18
Source: élaboration Ustat

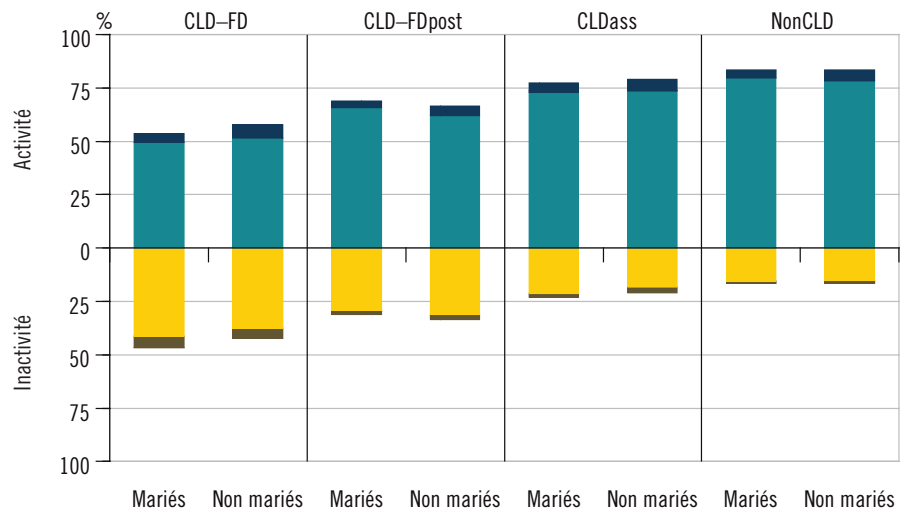
- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



Le graphique [F. 7.12] traite de l’état civil. Pour les CLD-FD et, dans une moindre mesure, pour les CLDass, le flux de précédemment actif à inactif est plus substantiel pour les personnes mariées par rapport aux personnes non mariées; discours opposé pour les CLD-FDpost. Le flux inverse fait par contre l’unanimité en faisant apparaître une plus grande capacité/volonté/possibilité chez les non mariés à trouver un emploi. L’étendue variée de ces flux et les différences dans les taux d’activité avant l’entrée au chômage de longue durée déterminent les phénomènes mis au jour dans le chapitre précédent, à savoir, des taux d’activité moindres chez les personnes mariées par rapport aux personnes qui ne sont pas mariées dans la période qui suit l’épisode de chômage parmi les CLD-FD et les CLDass.

F. 7.12
Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de l’état civil, comparaison post12-post18
 Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



Les données sur les flux donnent corps aux résultats présentés au chapitre précédent: à mesure que la **durée** de l’épisode de chômage s’allonge, la sortie du marché de l’emploi s’intensifie pour toutes les catégories, en particulier pour les CLDass.

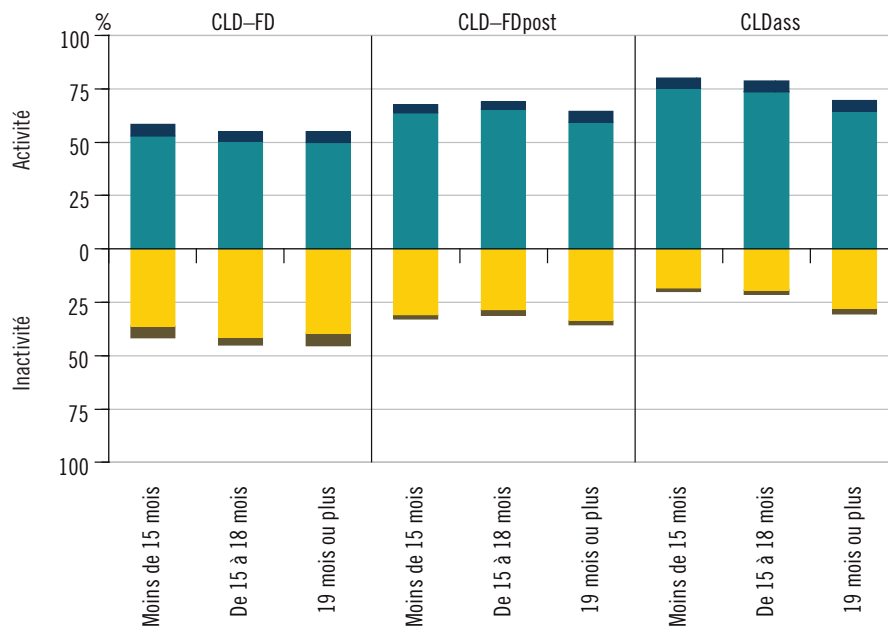
Les transitions d’actif à inactif sont en effet plus imposantes pour ceux qui ont passé 19 mois ou plus au chômage vis-à-vis des personnes qui ont passé moins de mois. La relation est particulièrement marquée parmi les CLDass, pour lesquels les pourcentages sont respectivement de 27,8%, 19,1% et 18,2% dans le passage de la classe de durée la plus longue, à l’intermédiaire jusqu’à la plus courte [F. 7.13].

F. 7.13

Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de la durée de l’épisode de chômage, comparaison post12-post18

Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



Enfin, l’analyse par **région** fait apparaître des différences plutôt larges dans les flux qui constituent les situations de stock analysées au chapitre précédent [F. 7.14]. Parmi les CLD-FD, le flux de précédemment actif à inactif au cours de la période post18 concerne un peu moins de la moitié des individus dans le Tessin (46,2%). Il se fixe à 37,6% en Suisse orientale et à 35,8% dans la région lémanique. Cette dernière donnée est liée au résultat de Genève (29,3%) qui s’explique, comme nous l’avons indiqué plus haut, par les mesures cantonales favorisant la réinsertion des personnes en fin de droits¹⁰. Parmi les inactifs de la période pre12, seules 3 personnes résidentes dans le Tessin sur 10 se retrouvent dans la période post18 parmi les actifs. En Suisse centrale, cette proportion est de 5 sur 10, avec des pourcentages sur le total de cette transition qui vont de 2,1% dans le Tessin à 5,8% en Suisse orientale.

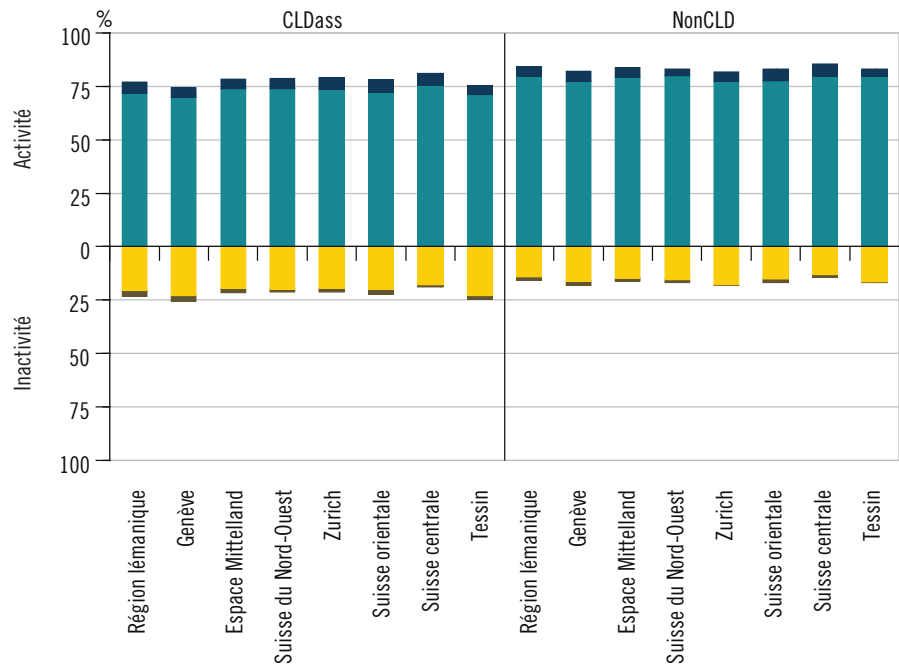
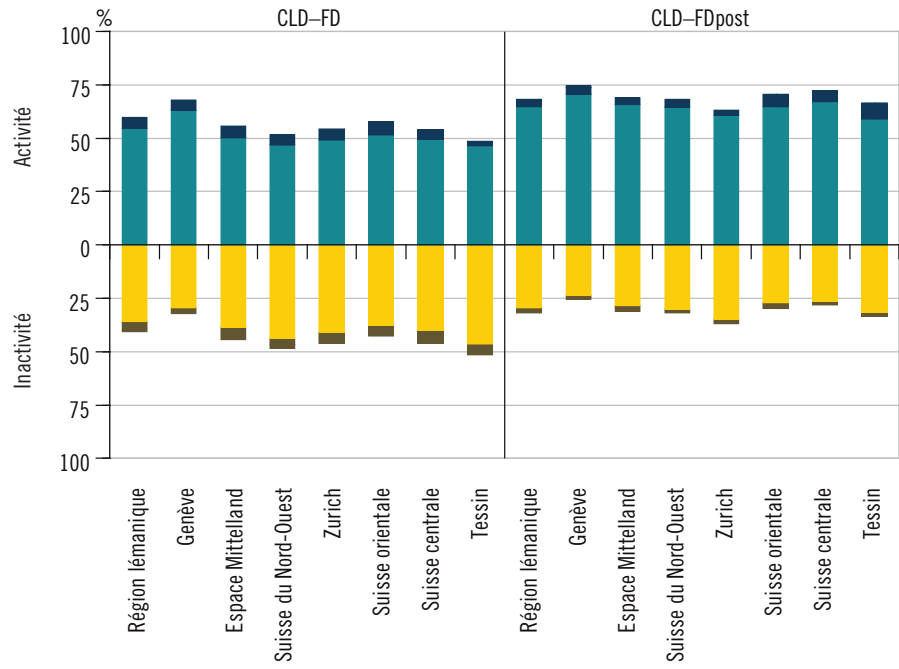
Parmi les CLDass, les différences sont moins marquées: le Tessin enregistre encore le flux le plus fort de précédemment actif à inactif, avec 22,9% contre 17,7% pour la Suisse centrale, où la transition est la plus modeste. A cet égard, le canton de Genève présente une situation analogue à la situation tessinoise (23,0%), qui confirme l’affirmation précédente concernant la particularité de ce flux pour les CLD-FD, due à des différences législatives. L’importance de la transition inverse est contenue entre le minimum tessinois et le maximum en Suisse centrale (4,3% contre 5,6%). Dans le premier cas, 6 personnes sur 10 précédemment inactives trouvent une place sur le marché du travail. Dans la région centrale, cette proportion est de 8 sur 10.

¹⁰ Si l’on observe ce qui se produit durant les périodes suivantes, on peut dire qu’à Genève, le problème est, en partie, seulement déplacé car de la période post18 à la période post36, les pertes parmi les précédemment actifs atteignent 29,5% contre 20,0% dans le Tessin et 12,8% en Suisse orientale.

F. 7.14

Flux vers l’activité et l’inactivité par statut d’origine, en fonction de la région, comparaison post12-post18
 Source: élaboration Ustat

- Inactif → Inactif
- Actif → Inactif
- Actif → Actif
- Inactif → Actif



8. PRÉCÉDENTS ET RECHUTES

Préambule méthodologique

¹ Cf. Bigotta et al. (2011).

Nous avons analysé les précédents et les rechutes au chômage du point de vue du temps passé (ou du nombre de cas¹) avant et après l’épisode de référence sans distinguer le chômage du chômage partiel. En plus, nous avons sélectionné une partie de la population qui était considérée jusqu’ici. Avant tout pour écarter toute différence entre catégories de chômeurs de longue durée qui soit exclusivement due à la définition de ces catégories (en particulier aux différentes possibilités de recourir aux prestations de la LACI en fonction de la durée du délai-cadre, nous avons décidé de concentrer l’analyse ici sur les périodes pre36-pre12 et post12-post36. Ainsi, il était possible de mettre de côté les deux années tout près de l’épisode de chômage et, par conséquent, la période-cadre de l’épisode de longue durée étudié. Ainsi nous obtenons pratiquement la garantie que les personnes observées jouissent des mêmes droits aux prestations d’assurance-chômage.

Dans un deuxième temps, il a été nécessaire d’exclure les personnes qui ont vécu avant ou après une grande partie de leur temps en dehors du marché de l’emploi en tant qu’inactifs. Par définition, les probabilités que ces individus aient transité vers le chômage sont moins fortes que chez les individus qui ont été principalement actifs. C’est pour cette raison que les analyses ont été menées en excluant les *personnes principalement inactives*, ici définies comme les personnes qui ont passé au moins 12 des 24 mois étudiés (avant et après la période de chômage) aux marges du marché de l’emploi.

La population étudiée dans ce dernier chapitre se compose ainsi de 12.000 chômeurs de longue durée (sur 18.721, soit le 64%) et de 6.512 NonCLD (sur 8.194; soit le 79%, voir Annexe 10)².

² On va de l’exclusion de 11% de CLD-FD dans la période précédant l’événement à 41% dans la période d’après. Pour les NonCLD, ces pourcentages sont de 4% et de 17%.

8.1 Analyse des récurrences

Les résultats des deux chapitres précédents ont laissé entrevoir que pour une partie des individus, l’épisode de chômage de longue durée étudié ne représente pas l’unique épisode de chômage inclus dans la période de vie professionnelle observée.

Les données du tableau [T. 8.1] illustrent que les chômeurs de longue durée qui ont connu des précédents sont certes une minorité, mais que cette minorité est considérable. Elle représente de 22,7% des CLDass à 29,2% des CLD-FDpost. La récurrence moins importante du phénomène observée chez les CLDass soutient l’hypothèse d’une catégorie mieux équipée que les autres, en termes de profil, pour affronter la perte d’une place de travail (et pour éviter d’atteindre l’épuisement du droit aux prestations d’assurance-chômage).

T. 8.1

Catégories de chômeurs, par durée des passages au chômage, avant (précédents) et après (rechutes) (valeurs exprimées en pour cent)

	Situation durant la période précédente				Situation durant la période suivante			
	CLD-FD	CLD-FDpost	CLDass	NonCLD	CLD-FD	CLD-FDpost	CLDass	NonCLD
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sans passages au chômage (0 mois)	73,2	70,8	77,3	68,1	66,0	69,2	74,4	57,6
Avec des passages au chômage	26,8	29,2	22,7	31,9	34,0	30,8	25,6	42,4
1 à 6 mois	13,3	15,6	15,1	21,9	10,4	14,6	10,6	22,2
7 à 12 mois	8,1	8,4	4,8	8,0	8,4	9,0	7,4	12,5
13 à 24 mois	5,4	5,2	2,8	2,0	15,3	7,3	7,6	7,8

Le phénomène ne touche cependant pas uniquement les chômeurs de longue durée. Au contraire, les NonCLD affichent une proportion plus importante de cas ayant au moins un précédent (31,9%), ce qui prouve que dans cette catégorie aussi, les épisodes de chômage non isolés font partie des trajectoires de vie professionnelle de nombreuses personnes. Chez les NonCLD, les précédents sont plus courts par rapport à ceux qui sont observés chez les chômeurs de longue durée. Deux NonCLD sur trois qui sont passés par le chômage lors de la période précédant l’épisode de référence ont accumulé des précédents totalisant une durée qui ne dépasse pas les 6 mois (21,9% sur 31,9%), contre un sur deux pour les CLD-FD (13,3% sur 26,8%). Parmi les deux catégories de chômeurs en fin de droits, les précédents de durées supérieures à un an dépassent le 5%.

L’analyse de la période suivant la fin du chômage de longue durée donne lieu à des résultats dont le sens est analogue à ceux qui précèdent, mais qui sont plus intenses. L’épisode de chômage de longue durée affaiblit la capacité/possibilité/volonté de travailler et aboutit à un retour souvent fréquent et important aux prestations de la LACI. Un CLD-FD sur trois retombe au chômage, contre un sur quatre pour les CLDass. Les premiers accumulent de nouveau plusieurs mois. Pour 15,3% d’entre eux, la période est supérieure à 12 mois (ce qui laisse supposer un deuxième épisode de chômage de longue durée). Pour les seconds, la proportion est de la moitié (7,6%).

Les chômeurs de courte durée se confirment à nouveau comme ceux qui rechutent le plus souvent. Par rapport à la période précédente, ces rechutes sont plus longues: elles atteignent une proportion de 42,4%, dont la moitié accumule plus de six mois de chômage dans la période qui suit. Cette situation évoque l’amorce du cercle vicieux qui relie les chômeurs de courte durée à ceux de longue durée (qui se poursuit, pour certains, par une fin de droits et l’exclusion du marché de l’emploi).

Si l’on observe ensemble la période précédente et la période suivante, il ressort que les personnes pour qui le chômage de longue durée est un épisode unique sur la totalité de la période d’observation (c’est-à-dire qu’il n’y a ni précédents ni rechutes) constituent 59,8% des CLDass, 42,9% des chômeurs de courte durée, 51,4% des CLD-FDpost et 50,8% des CLD-FD.

La probabilité de connaître un unique épisode de chômage de longue durée durant la période analysée est plus importante dans les groupes socio-démographiques moins sujets au chômage de longue durée ([T. 8.2], Annexe 11): les Suisses (68,2% ne connaissent ni précédents ni rechutes, par rapport à une proportion de 66,1% de Suisses sur la population totale utilisée dans cette situation), les personnes mariées, les personnes qui passent par un épisode de chômage inférieur à 15 mois (39,3% par rapport à 37,5%) et celles qui ont une formation tertiaire et secondaire (17,2% contre 15,8% et 50,0% contre 48,0%).

En ce qui concerne les groupes qui vivent plus fréquemment des épisodes de chômage de longue durée comme des événements qui ne sont pas uniques, on retrouve donc les étrangers, les personnes de formation primaire et celles qui ont vécu une période de chômage de longue durée supérieure à un an et demi.

Des différences substantielles émergent également de la comparaison entre régions. D’un côté, la région lémanique présente plus fréquemment des trajectoires marquées par des précédents et des rechutes. De l’autre, le canton de Zurich est caractérisé par une surreprésentation de trajectoires où l’épisode de chômage est unique (24,6% contre 21,5%). Le cadre des NonCLD est semblable sous de nombreux aspects. Les différences portent sur le caractère discriminatoire du sexe (les femmes sont moins touchées par les va-et-vient au chômage que les hommes, en étant surreprésentées par rapport à la population de référence), sur le fait que les personnes mariées sont plus exposées que les personnes non mariées et enfin sur les écarts d’intensité différente entre les suisses et des étrangers.

T. 8.2

Population totale¹ et population sans passages au chômage, CLD et NonCLD, en fonction de quelques variables (compositions en pour cent)

	CLD		NonCLD	
	Total ¹ (12.000)	Sans passages au chômage (6.607)	Total ¹ (6.512)	Sans passages au chômage (2.793)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe				
Hommes	54,7	54,6	57,9	55,8
Femmes	45,3	45,4	42,1	44,2
Classes d’âge				
20-25	12,9	13,4	19,0	19,7
26-34	29,6	29,2	31,5	33,3
35-54	57,5	57,4	49,4	47,0
Etat civil				
Mariés	51,3	52,7	41,9	39,3
Non mariés	48,7	47,3	58,1	60,7
Nationalité				
Suisses	66,1	68,2	70,4	79,4
Etrangers	33,9	31,8	29,6	20,6
UE15/AELE	14,8	14,6	15,2	12,4
Autres Europe	14,4	13,9	11,9	6,8
Autres	4,7	3,4	2,5	1,4
Formation				
I - primaire	36,2	32,9	25,8	23,8
II - secondaire	48,0	50,0	61,7	59,8
III - tertiaire	15,8	17,2	12,5	16,3
Durée CLD				
Moins de 15 mois	37,5	39,3
De 15 à 18 mois	32,1	32,9
19 mois ou plus	30,5	27,8
Grandes régions				
Région lémanique	25,5	20,9	20,6	16,1
Genève	12,6	8,7	8,1	5,3
Espace Mittelland	19,2	18,6	20,2	21,8
Suisse du Nord-Ouest	12,3	13,4	12,9	14,9
Zurich	21,5	24,6	20,2	21,4
Suisse orientale	10,5	11,3	11,9	13,0
Suisse centrale	6,8	7,5	7,9	9,3
Tessin	4,2	3,7	6,3	3,5

¹ La population totale de référence exclut les personnes qui, durant la période précédant ou suivant le chômage, ont été principalement inactives.

8.2 Analyse des durées moyennes

Dans toutes les catégories de chômeurs et indépendamment de la variable socio-démographique analysée, la durée moyenne des rechutes est supérieure à celle des précédents [T. 8.3]. On voit donc que l’épisode de chômage de longue durée entache, en les fragilisant encore davantage, les situations et les trajectoires professionnelles des personnes qui en font l’expérience.

Des CLDass (1,4 mois avant et 2,4 mois après) aux NonCLD (respectivement 1,7 et 3,2 mois) et aux CLD-FD (2,1 mois de précédents et 3,8 de rechutes), le rapport d’accroissement va de 1,7 à 1,9. Chez les CLD-FDpost, on observe les mêmes valeurs que chez les personnes en fin de droits avant (2,1 mois) et des durées réduites dans la période d’après (2,5 mois), avec un rapport d’accroissement de 1,2. On peut interpréter ce résultat comme supportant l’hypothèse d’un effet positif sur les trajectoires de vie et sur la (relative) stabilité de la condition d’occupation qui ressort de la possibilité d’étendre dans le temps le recours aux indemnités de chômage (en utilisant éventuellement les mesures de réinsertion). D’un autre côté, il se peut aussi qu’il s’agisse d’un effet positif de l’interruption de la période de chômage lié au fait que ces personnes arrivent à retrouver, même occasionnellement et par intermittence, du moment qu’elles occupent physiquement, psychologiquement et socialement un espace dans le marché de l’emploi, et qu’elles peuvent donc défendre un rôle social propre.

T. 8.3

Durées moyennes (en mois) des précédents et des rechutes selon quelques variables et par catégorie de chômeurs

	Situation durant la période précédente				Situation durant la période suivante			
	CLD-FD	CLD-FDpost	CLDass	Non-CLD	CLD-FD	CLD-FDpost	CLDass	Non-CLD
Total	2,1	2,1	1,4	1,7	3,8	2,5	2,4	3,2
Sexe								
Hommes	2,0	2,0	1,3	1,8	4,0	2,5	2,3	3,1
Femmes	2,2	2,3	1,5	1,6	3,6	2,5	2,5	3,3
Classes d'âge								
20-25	1,5	1,6	1,3	1,3	2,5	2,2	2,0	2,5
26-34	2,1	2,1	1,4	1,6	3,7	2,3	2,4	2,9
35-54	2,2	2,3	1,4	2,0	4,1	2,7	2,5	3,7
Etat civil								
Mariés	2,2	2,2	1,4	2,0	3,6	2,3	2,4	3,6
Non mariés	2,0	2,1	1,4	1,6	4,1	2,8	2,3	2,9
Nationalité								
Suisses	2,1	1,9	1,3	1,4	3,7	2,5	2,2	2,7
Etrangers	2,1	2,6	1,6	2,5	4,1	2,6	2,8	4,3
UE15/AELE	2,0	2,0	1,6	2,3	4,3	2,2	2,6	3,8
Autres Europe	2,0	2,6	1,7	2,8	2,9	2,6	2,7	5,0
Autres	2,9	3,9	1,8	2,6	6,5	3,9	4,1	4,4
Formation								
I - primaire	2,4	2,5	1,9	2,5	4,3	2,8	2,9	4,3
II - secondaire	1,9	1,9	1,1	1,4	3,6	2,3	2,2	2,7
III - tertiaire	1,7	2,2	1,2	1,2	3,1	2,2	2,0	2,2
Durée CLD								
Moins de 15 mois	1,6	2,1	1,3	...	4,0	2,2	2,2	...
De 15 à 18 mois	2,1	2,0	1,3	...	3,4	2,7	2,3	...
19 mois ou plus	2,2	3,2	2,0	...	3,9	3,8	3,2	...
Grandes régions								
Région lémanique	2,9	2,8	1,8	2,6	7,7	3,4	2,9	4,0
Genève	3,0	3,5	2,1	2,5	10,4	5,2	3,2	4,5
Espace Mittelland	2,4	1,9	1,2	1,5	3,8	3,0	2,4	3,1
Suisse du Nord-Ouest	1,4	1,9	1,3	1,3	2,2	1,9	1,9	2,9
Zurich	1,5	1,9	1,1	1,3	1,9	1,3	2,0	2,6
Suisse orientale	1,9	1,7	1,2	1,6	2,7	2,3	2,0	2,7
Suisse centrale	1,5	1,8	1,0	1,0	2,4	2,7	2,0	2,7
Tessin	2,6	2,3	2,1	3,2	4,0	2,5	3,4	5,4

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

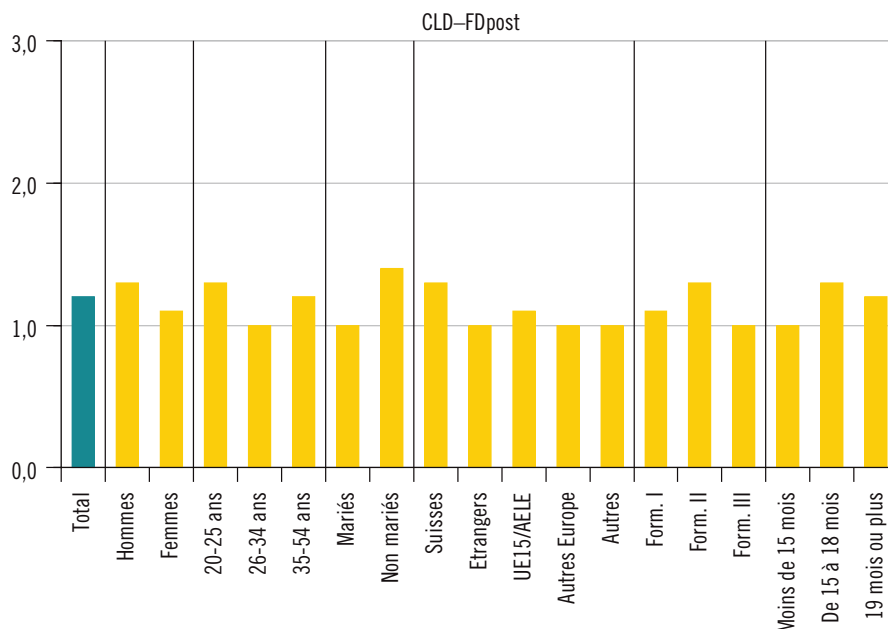
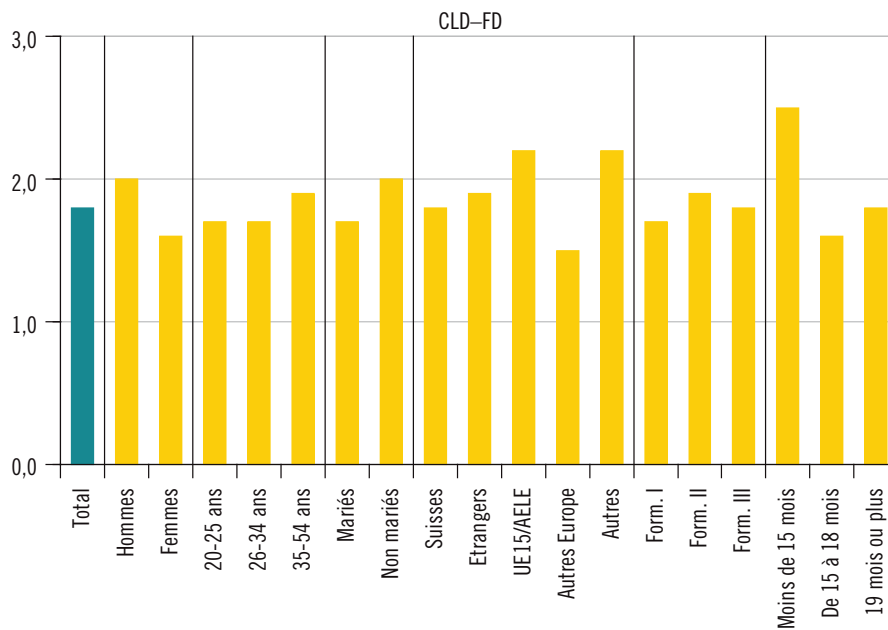
L'analyse en fonction des caractéristiques socio-démographiques révèle des comportements relativement semblables entre les différents groupes. La figure [F. 8.1] présente des données relatives au rapport entre durées des rechutes et durées des précédents. Les écarts par rapport aux valeurs globales de chaque catégorie sont relativement faibles. Prenons l'exemple des hommes: ils affichent systématiquement des rapports légèrement supérieurs à ceux des femmes dans toutes les catégories de chômeurs de longue durée. Parmi les CLD-FD, ils passent en moyenne 2,0 mois de chômage dans la période précédant l'épisode, et 4,0 dans la période qui suit (soit un rapport de 2 entre les deux). Pour les femmes, ces durées sont de 2,2 mois avant l'épisode de chômage de référence à 3,6 mois dans la période d'après. Le résultat est inverse pour les Non-CLD: la durée du chômage avant l'épisode de référence est de 1,6 mois pour les femmes et de 1,8 mois pour les hommes. Après l'épisode de référence, ces durées sont respectivement de 3,3 contre 3,1 mois.

Les différences les plus marquées émergent de la comparaison entre régions. Elles sont probablement dues aux particularités des différents marchés de l’emploi et aux mesures cantonales en matière de chômage.

F. 8.1

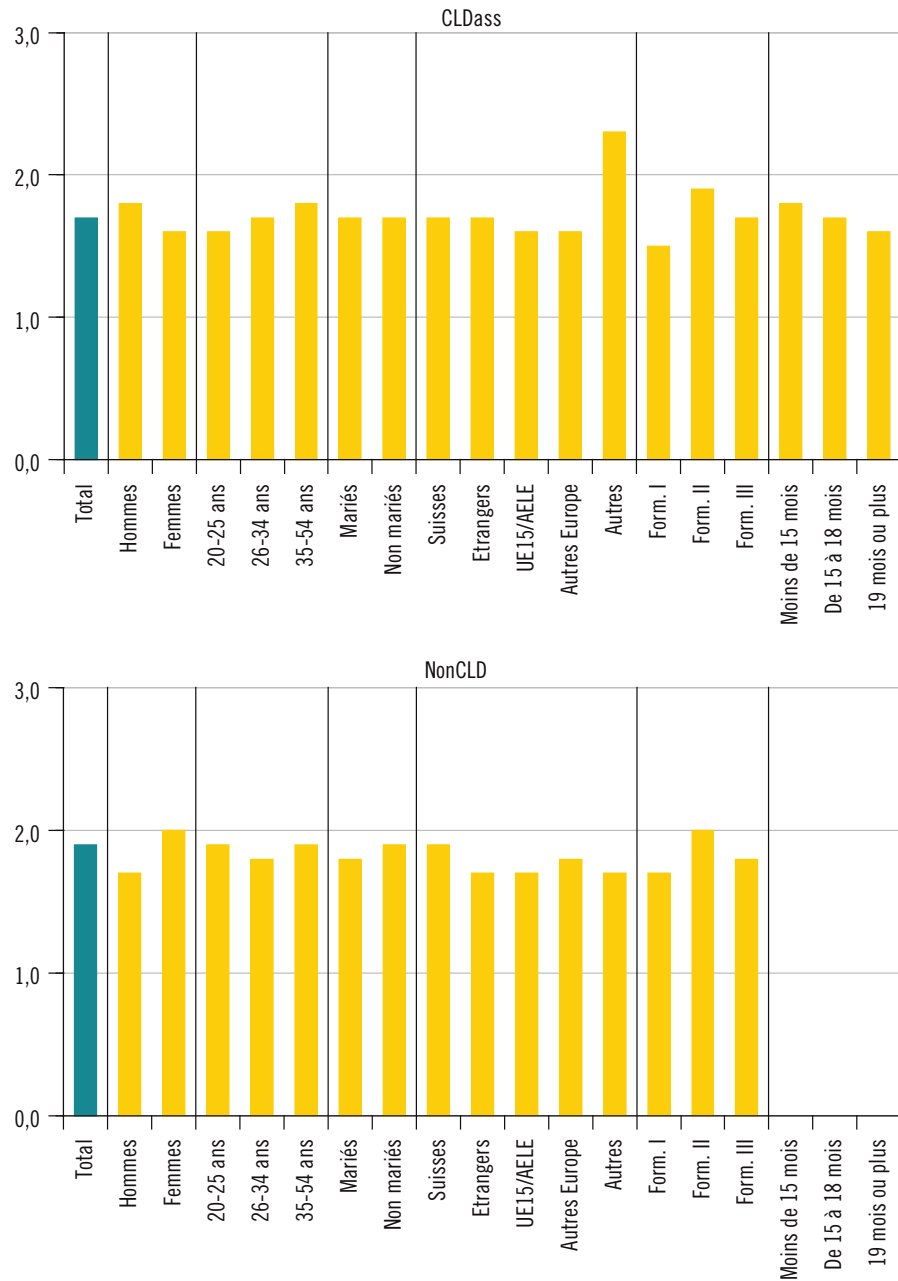
Rapport entre durées moyennes des précédents et des rechutes en fonction de quelques variables

Source: élaboration Ustat



F. 8.1 (suite)

Rapport entre durées moyennes des précédents et des rechutes en fonction de quelques variables
 Source: élaboration Ustat

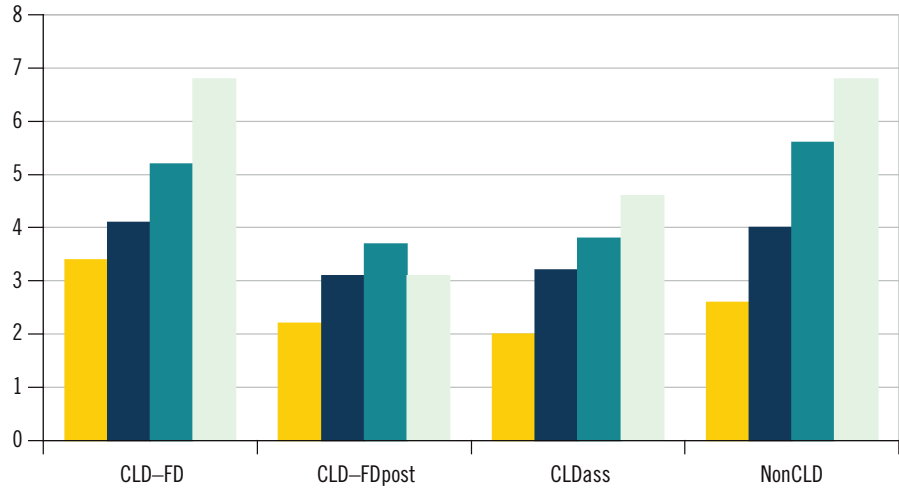


La relation positive entre rechutes et précédents chevauchant l’épisode de chômage analysé ressort aussi à travers les données sur les durées des rechutes conditionnelles aux durées des précédents. La figure [F. 8.2] indique que l’hypothèque sur l’avenir engendrée par les précédents de chômage a des répercussions très significatives sur toutes les catégories. Seulement chez les CLD-FDpost elles sont légèrement plus faibles. Un chômeur de la catégorie CLDass qui n’a pas connu de précédents passe en moyenne deux mois au chômage lors de la période qui suit le chômage de longue durée. Lorsqu’il y a eu des précédents (entre 7 et 12 mois par exemple), il accumule en moyenne 3,8 mois de chômage supplémentaires durant la période qui suit. Cette durée peut atteindre un pic de 4,6 mois lorsque la durée des précédents est supérieure à un an. Cette relation positive s’exprime de la façon la plus intense dans la catégorie des chômeurs de courte durée, à démonstration, encore une fois, de l’ampleur des conséquences de la spirale du chômage et, en retour, de l’impérieuse nécessité de politiques pour l’emploi visant une insertion

rapide dans le monde du travail. Il paraît tout aussi important d’accompagner cette insertion durant la période qui suit immédiatement la sortie du chômage. On diminuera ainsi les probabilités de rechute et tout risque de réduire à néant les efforts fournis pour la réinsertion, ce qui permettra aussi d’éviter les frustrations propres à ces situations.

F. 8.2
Durées moyennes des rechutes en fonction des durées des précédents, selon les catégories de chômeurs
 Source: élaboration Ustat

- 0 mois pre
- 1-6 mois pre
- 7-12 mois pre
- 13-24 mois pre



Le phénomène des précédents au chômage (mais aussi de la durée de l’épisode de chômage de longue durée) qui conditionnent en termes de rechutes les trajectoires dans la période qui suit l’épisode est propre à tous les groupes socio-démographiques analysés dans les différentes catégories de chômeurs. Il en va de même pour la relation positive dont il était question plus haut [T. 8.4]³.

L’accroissement de la durée des rechutes par rapport à la durée globale des précédents est particulièrement marquée chez les jeunes et dans les cas rares de personnes de formation tertiaire qui font partie des CLD-FD et des CLDass. Les premiers passent de 2,1 mois sans précédents à 10,2 mois pour les CLD-FD et de 1,8 à 4,7 mois pour les CLDass. Chez les seconds, ces durées passent de 2,8 à 6,6 mois pour les CLD-FD et de 1,8 à 6,0 mois de rechutes pour les CLDass.

³ Solo tra i DLD-FDpost, nel passaggio tra la classe 7-12 mesi e 13-24, la relazione pare invertirsi. Va però considerata la scarsa numerosità dei casi (113).

T. 8.4

Durées intermédiaires des rechutes conditionnelles aux précédents (en mois) selon quelques variables et par catégorie de chômeurs

	CLD-FD				CLD-FDpost			
	0 mois pre	1-6 pre	7-12 pre	13-24 pre	0 mois pre	1-6 pre	7-12 pre	13-24 pre
Total	3,4	4,1	5,2	6,8	2,2	3,1	3,7	3,1
Sexe								
Hommes	3,7	3,9	5,6	7,4	2,3	2,9	3,4	2,8
Femmes	3,1	4,3	4,9	6,1	2,1	3,4	4,2	3,2
Nationalité								
Suisses	3,3	3,9	5,0	6,8	2,2	3,0	3,4	3,1
Etrangers	3,6	4,4	5,6	6,9	2,2	3,3	4,2	3,0
UE15/AELE	4,1	4,3	5,3	6,8	2,0	2,3	3,5	3,5
Autres Europe	2,6	3,0	4,7	5,9	2,2	3,6	3,7	2,8
Autres	5,7	8,0	7,3	9,1	2,8	5,5	6,2	2,8
Classes d'âge								
20-25	2,1	2,7	3,5	10,2	1,7	3,3	3,9	2,9
26-34	3,2	3,9	5,6	6,4	1,9	3,1	3,1	3,1
35-54	3,7	4,4	5,4	6,8	2,5	3,1	4,0	3,1
Etat civil								
Mariés	3,1	4,3	5,1	5,7	1,9	2,8	3,7	2,9
Non mariés	3,7	3,8	5,4	8,3	2,5	3,4	3,7	3,3
Formation								
I - primaire	3,8	4,3	5,6	7,4	2,5	3,3	3,8	3,3
II - secondaire	3,3	4,1	4,6	6,1	2,0	3,0	3,5	2,8
III - tertiaire	2,8	2,8	5,7	6,6	1,8	2,9	4,2	2,5
Durée CLD								
Moins de 15 mois	3,5	4,6	5,4	10,2	1,8	2,9	3,3	2,6
De 15 à 18 mois	2,9	3,9	5,4	5,4	2,5	3,2	3,1	3,9
19 mois ou plus	3,5	3,9	5,2	6,8	3,2	3,7	10,5	2,8
Grandes régions								
Région lémanique	7,5	7,6	8,2	8,7	3,0	4,2	5,2	2,9
Genève	10,1	11,3	10,8	11,3	4,9	6,3	6,6	3,5
Espace Mittelland	3,3	4,5	5,0	6,7	2,7	3,5	4,8	4,2
Suisse du Nord-Ouest	2,1	2,0	3,4	5,2	1,7	1,7	3,1	2,8
Zurich	1,5	2,6	3,0	4,6	1,1	1,6	1,8	2,1
Suisse orientale	2,4	3,0	3,9	5,7	2,1	3,2	2,5	2,7
Suisse centrale	2,3	1,4	3,0	5,3	2,5	4,0	2,4	4,0
Tessin	3,9	3,4	4,0	6,2	1,7	3,8	5,1	1,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

T. 8.4 (suite)

Durées intermédiaires des rechutes conditionnelles aux précédents (en mois) selon quelques variables et par catégorie de chômeurs

	CLDass				NonCLD			
	0 mois pre	1-6 pre	7-12 pre	13-24 pre	0 mois pre	1-6 pre	7-12 pre	13-24 pre
Total	2,0	3,2	3,8	4,6	2,6	4,0	5,6	6,8
Sexe								
Hommes	1,9	3,2	4,0	5,0	2,4	4,0	5,4	7,1
Femmes	2,1	3,3	3,6	4,3	2,7	4,0	5,9	6,4
Nationalité								
Suisses	1,8	3,0	4,0	4,7	2,2	3,7	4,7	6,0
Etrangers	2,4	3,7	3,4	4,5	3,6	4,5	6,7	7,8
UE15/AELE	2,0	4,2	3,8	5,7	3,0	4,2	6,2	7,9
Autres Europe	2,6	3,2	3,0	2,7	4,4	5,0	7,0	6,7
Autres	4,2	3,6	3,3	6,3	3,5	3,7	7,3	13,4
Classes d'âge								
20-25	1,8	2,5	2,5	4,7	2,1	3,3	4,4	3,8
26-34	2,0	3,2	3,6	3,9	2,3	3,5	5,0	6,4
35-54	2,1	3,5	4,3	5,1	2,9	4,5	6,2	7,2
Etat civil								
Mariés	2,0	3,3	3,4	5,1	2,8	4,5	6,2	7,6
Non mariés	2,0	3,1	4,1	4,2	2,4	3,6	4,9	6,1
Formation								
I - primaire	2,5	3,4	4,7	4,3	3,6	4,6	6,4	7,4
II - secondaire	1,8	3,4	3,0	4,5	2,3	3,5	5,0	5,9
III - tertiaire	1,8	2,4	3,2	6,0	1,8	3,2	3,5	7,0
Durée CLD								
Moins de 15 mois	1,8	3,5	3,8	4,6
De 15 à 18 mois	2,1	2,6	3,4	4,4
19 mois ou plus	2,7	3,8	4,2	5,3
Grandes régions								
Région lémanique	2,5	3,3	4,2	4,9	3,1	4,9	5,4	7,0
Genève	2,6	4,5	5,0	5,3	3,6	5,7	5,9	9,5
Espace Mittelland	2,0	3,6	2,7	4,0	2,5	4,1	5,6	7,4
Suisse du Nord-Ouest	1,5	3,1	2,8	6,8	2,4	3,8	5,5	4,5
Zurich	1,7	3,3	2,1	5,4	2,1	3,4	4,9	6,8
Suisse orientale	1,9	1,7	5,2	1,7	2,4	3,3	3,5	5,1
Suisse centrale	1,5	3,6	7,3	0,0	2,6	2,9	4,4	3,6
Tessin	2,9	3,7	5,8	5,2	4,2	4,6	8,5	11,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

9. CONCLUSIONS

Aujourd’hui, le caractère de plus en plus provisoire des relations professionnelles détermine des trajectoires individuelles plus complexes, dans lesquelles le chômage fait son apparition de façon plus récurrente. Dans certains cas, l’épisode de chômage se prolonge jusqu’à devenir un épisode de longue durée, engendrant de lourdes conséquences professionnelles, humaines, sociales et économiques.

Cette étude, descriptive mais aussi en partie exploratoire, a observé ce phénomène. En se basant sur les données longitudinales des comptes individuels de l’AVS/AI, appariées à des informations sur les caractéristiques individuelles issues des registres administratifs des chômeurs inscrits du SECO, il a analysé les statuts professionnels et non professionnels, les durées, les récurrences et les flux à partir de la période précédant l’arrivée au chômage à la période suivant cet épisode (et durant ces mêmes périodes). Et ce, pour les 18.721 personnes travaillant en Suisse qui, selon la définition adoptée (voir Chapitre 3), ont vécu une période de chômage de longue durée qui s’est conclue au cours de l’année 2004.

9.1 En conclusion

Les conséquences observées au cours de la période suivant l’épisode de chômage sont à la fois communes et différenciées en ce qui concerne les pertes, plus ou moins importantes, de population active. Elles font émerger un continuum qui relie la catégorie de référence des chômeurs de courte durée à celles des chômeurs de longue durée, en partant de ceux qui parviennent à éviter de tomber en fin de droits aux indemnités (CLD-ass) à ceux qui épuisent ce droit (dans l’ordre, les CLD-FDpost suivis des CLD-FD). Pour une proportion considérable, quoique non majoritaire, des personnes qui ont connu une épisode de chômage de longue durée ce continuum trace, entre autres, la trajectoire professionnelle que d’une situation de plein emploi dans la période précédant l’événement (étape obligatoire pour acquérir le droit à bénéficier des aides de l’assurance-chômage) mène, passant par le chômage et y rechutant souvent, à un après caractérisé par l’exclusion et donc le non travail.

Pour cette raison, on peut affirmer que la parabole descendante conduisant à la relégation dans le monde de l’inactivité professionnelle commence à germer dans la première perte d’emploi, elle s’alimente des rechutes, s’exacerbe avec l’allongement de l’épisode de chômage et connaît enfin ses conséquences plus marquées parmi les chômeurs de longue durée, plus particulièrement chez ceux qui restent acculés au chômage jusqu’à l’épuisement de leur droit aux indemnités.

Pour une proportion considérable des bénéficiaires de la LACI qui, au contraire, parvient à retrouver une activité après une longue période de chômage et qui constitue toujours la majorité des personnes concernées, les conditions d’emploi deviennent plus flexibles et précaires. Cela émerge avant tout en terme de proportion des emplois non standard, mais aussi par une plus grande instabilité temporelle du rapport professionnel (ceci est visible à travers le recours accru au chômage durant la période de l’après-chômage par rapport à ce qui est observé dans la période précédant l’épisode de

chômage de référence). Ces phénomènes apportent à l’esprit, au moins pour un certain nombre de personnes, le spectre d’un deuxième tour en carrousel et le risque relatif d’une nouvelle exclusion. Pourtant, en même temps, ces formes et ces rapports professionnels plus flexibles semblent atténuer le phénomène de dérive vers le non travail. Par rapport aux trajectoires des CLD-FD, celles des CLD-FDpost affichent des flux vers l’inactivité nettement moins importants, atténués par la possibilité de continuer à bénéficier pendant encore quelque temps des prestations de la LACI et ainsi de retarder, mais aussi d’éviter, la sortie hors du marché de l’emploi après l’épuisement du droit à ces prestations. Cette bouée de secours permet de rester accroché au monde du travail et souvent de retrouver un emploi, surtout pour ceux qui transitent en chômage partiel. Il semble donc important, voire impératif, d’interrompre la trajectoire qui conduit inéluctablement à la fin de droits, ainsi que de garantir un soutien ciblé dans la période qui suit la fin du chômage et même durant la période qui vient immédiatement après le retour à l’emploi. Il paraît tout aussi fondamental d’identifier à temps les sujets fortement susceptibles d’entrer dans le cercle vicieux décrit et, par ailleurs, d’assurer des conditions cadres qui atténuent et limitent dans le temps les effets de la précarité professionnelle.

L’incidence du chômage de longue durée et l’intensité de ses conséquences varient selon les principaux groupes socio-démographiques et les régions suisses¹, même si l’ampleur de ces différences (de sexe, d’âge, de nationalité, d’état civil, etc.) ne modifie pas le cadre global décrit ci-dessus, et particulièrement les caractéristiques distinctives entre les différentes catégories de chômeurs de longue durée. Parallèlement, partout, ces caractéristiques socio-démographiques jouent presque le même rôle en ce qui concerne l’intensité de l’hémorragie de population active suivant l’épisode de chômage de référence (voir Chapitres 5 et 6). Par exemple, les femmes et les étrangers présentent partout les sorties de l’emploi plus marquées que celles subies par les hommes et les suisses. Pour tous, l’importance du processus d’exclusion de la vie active est largement déterminée par le flux de précédemment actif à inactif puis par une consolidation de la nouvelle situation d’inactivité (voir Chapitre 7). La comparaison entre la période précédant l’épisode de chômage de référence et celle d’après fait ressortir, pour tous et de façon très uniforme, une augmentation du recours au chômage qui est symptomatique de la fragilisation des situations individuelles suite à une longue période passée aux marges de l’emploi (voir Chapitre 8). Quant aux trajectoires, l’analyse par groupe socio-démographique et par région montre avant tout que le parcours depuis le chômage de courte durée vers celui de longue durée n’est pas linéaire. On distingue des groupes qui tombent moins fréquemment au chômage mais qui après ils y restent plus souvent enlisés pendant de longues périodes, comme des groupes qui font ressortir le cadre est inverse (à côté des deux groupes les plus vulnérables au chômage de longue durée qui sont aussi surreprésentés parmi les chômeurs de courte durée: les étrangers et les personnes de formation primaire).

¹ Les différences interrégionales révèlent en grande partie les mêmes phénomènes, même si des nuances existent. Celles-ci s’expliquent vraisemblablement en partie par les dispositions légales de lutte contre le chômage et le chômage de longue durée, qui varient selon les cantons.

Un deuxième aspect du cycle de vie tient au fait que les groupes les plus vulnérables au chômage de longue durée sont aussi très exposés au risque de prolonger l’épisode de chômage jusqu’à l’épuisement, à un moment donné, du droit aux indemnités. Les groupes qui le sont moins, s’ils y tombent, réussissent plus souvent à en sortir sans avoir atteint la fin de leur droit. Les premiers sont en outre plus susceptibles que les seconds de vivre le chômage de longue durée comme un événement faisant partie d’une séquence caractérisée par des précédents et des rechutes.

9.2 Un potentiel analytique à explorer

Du point de vue méthodologique et phénoménologique, cette étude trace le contour du potentiel analytique qu’offre le caractère longitudinal des données des comptes individuels.

Pour ce qui est de l’analyse du marché de l’emploi, elle inclut les phénomènes d’exclusion du et de l’intégration au travail en s’intéressant aux parcours de vie, aux transitions entre divers statuts et aux durées des différents passages². Le potentiel analytique s’élargit encore davantage si l’on tient compte de la possibilité d’associer ces données à celles d’autres sources, à travers des identificateurs univoques comme celui du nouveau numéro AVS³. En ce sens, le processus d’harmonisation des registres en cours aux niveaux fédéral et cantonal est encourageant. Quant aux thématiques spécifiques, on peut penser aux transitions formation-emploi (en appariant les données des CI aux données administratives concernant, par exemple les apprentis), l’analyse des destins de ceux qui ont épuisé leur droit aux indemnités (à travers la mise en relation avec autres bases de données des assurances sociales⁴ ou de l’assistance sociale), l’évaluation des effets des mesures actives de l’assurance-chômage sur les trajectoires de vie professionnelle des personnes et sur les phénomènes de rechute (par exemple les modifications récentes de la LACI), etc.

Les comptes individuels offrent également des informations sur le revenu des personnes assurées. Dans cette étude, nous ne les avons pas utilisées car il est difficile de les interpréter en l’absence d’informations sur le taux d’occupation. Des analyses exploratoires, par exemple sur les hommes suisses de certaines classes d’âge, devraient néanmoins fournir des résultats empiriques intéressants et ouvrir un champ de recherche d’un intérêt certain. En effet, étant donné la prédominance nette d’emploi à plein temps dans ces groupes, ces résultats ne seraient pas irrémédiablement conditionnés par cette lacune.

Les CI fournissent aussi le numéro d’affilié, information que nous n’avons pas exploitée parce que son utilisation n’étant pas univoque pour les différentes caisses de compensation. Par contre, lorsque la pratique est d’attribuer un nouveau numéro d’affilié à chaque changement d’employeur, ces informations permettent d’enrichir considérablement l’analyse des parcours de vie professionnelle et du marché de l’emploi. Il s’agit donc d’explorer son utilisation sur les données des caisses qui procèdent systématiquement de cette façon.

D’un point de vue analytique, il semble intéressant de mener des analyses sur les similitudes et les différences entre les trajectoires pro-

² A ceux-ci s’ajoutent les phénomènes liés aux conséquences socioéconomiques des nouvelles manières de se mettre en relation au travail et au non travail: précarité voire sentiment d’insécurité dérivant de l’imprévisibilité croissante des parcours individuels et de conditions contractuelles plus flexibles, conséquences humaines, sociales et économiques de l’exclusion (pauvreté, pauvreté professionnelle, etc.); mais aussi – du moins pour certains – de la plus grande liberté de programmer et de gérer sa propre vie et au potentiel accru de (ré)insertion grâce à la multiplicité des voies d’accès et aux différentes formes de travail. Domain que l’Ustat a fait sien dans son Programme de la statistique cantonale 2012-2015.

³ Le portail des données SAKE/SESAM de l’Office fédéral de la statistique http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/sesam/04.html en est un exemple.

⁴ Voir les travaux de l’OFAS sur ce sujet: Kolly (2011).

fessionnelles. Au départ, nous avons essayé d’utiliser des méthodologies permettant de réduire le caractère multidimensionnel de l’univers des séquences (*clustering*) de sorte à obtenir un nombre limité de groupes de vies professionnelles et de séquences représentatives à analyser, à travers l’instrument très promettant TraMineR⁵. Mais à cause de la complexité des séquences analysées (72 mois d’observation pour 6 statuts professionnels), nous n’avons pu obtenir de résultats satisfaisants. Cette question représente un champ d’étude à part entière.

En amont, il faudra affronter à l’avenir un autre aspect de la banque de données des CI qui, comme nous l’avons indiqué, couvre toutes les personnes en âge de travailler résidant en Suisse: l’extraction des échantillons de séquences. Le suréchantillonnage de trajectoires rares mais très intéressantes, car elles pourraient indiquer les transformations qui sont en train de s’opérer sur le marché de l’emploi, présuppose la définition de critères d’extraction liés à des séquences de statuts (en termes de nombre d’épisodes, statuts diverses, durées, etc.).

Enfin, étant donné que la prise en compte explicite du temps dans l’observation du marché de l’emploi met à dure épreuve le bien-fondé de la classification traditionnelle de la population en actifs occupés, chômeurs et inactifs ou qu’elle se montre pour le moins insuffisante pour décrire, analyser et comprendre la structure, le fonctionnement et les évolutions qui caractérisent le monde du travail actuel, nous pensons que la statistique publique doit identifier les définitions et les normes qui sont en mesure d’accompagner cette évolution.

⁵ Cf. Gabadinho, Ritschard et al., (2008).

10. OEUVRES CONSULTÉES

Aeppli D. (2006). La situation des chômeurs en fin de droits en Suisse: quatrième étude mandatée par l'assurance-chômage. In «Politique du marché du travail», 21. Berne, SECO.

Bigotta M., Losa F., Ritschard G., Stephani E. (2011). Le parcours professionnel des chômeurs de longue durée. In «La Vie économique», 7/8.

Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien (BASS), Büro für arbeits- und organisationspsychologische Forschung und Beratung (büro a&o) (2006). Etrangers, étrangères, chômage et assurance-chômage. In «Politique du marché du travail», 16. Berne, SECO.

Donini F. (2009). CI ou Revenus soumis à l'AVS/AI/APG: Concept exploitation et tableaux statistiques. Rapporto interno. Berne, UFAS.

Djurdjevic D., M. Rosinger (2007). Le travail temporaire en Suisse: motifs et perspectives sur le marché de l'emploi. In «La Vie économique», 12.

Ecoplan (2010). Die Entwicklung atypisch-prekärer Arbeitsverhältnisse in der Schweiz. In «Arbeitsmarktpolitik», 32. Berne, SECO.

Fabbris L. (1997). Statistica multivariata. Analisi esplorativa dei dati, McGraw-Hill, Milano.

Flückiger Y., P. Kempeneers, J. Deutsch, J. Silber, S. Bazen (2006). Analyse des différences régionales de chômage. In «Politique du marché du travail», 22. Berne, SECO.

Gabadinho A., G. Ritschard, M. Studer, N. S. Müller (2008). Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide. Ginevra, University of Geneva.

Häubi R., P. Fontaine (2011). Le chômage en Suisse 2010: demandeurs d'emploi et chômeurs inscrits. Bénéficiaires de prestations de l'assurance-chômage. Neuchâtel/Berne, UST/SECO.

Kolly M. (2011). Quantification des interactions entre les systèmes de sécurité sociale. In «Sécurité Sociale CHSS», 4. Berne, UFAS.

Repubblica e Cantone Ticino (2011). Programma della statistica cantonale 2012-2015. Bellinzona, Ustat.

Sheldon G. (1999). Die Langzeitarbeitslosigkeit in der Schweiz, Diagnose und Therapie. Berne, Haupt Verlag.

UFAS (2012). Cotisations des indépendants à l'AVS, à l'AI et aux APG. Mémento 2.02 Etat au 1er janvier 2012. Berne.

OFAS. Directives concernant le certificat d’assurance et le compte individuel (D CA/CI) 318.106.02 f D CA/CI. Berne.

OFAS. Directives concernant les prestations complémentaires à l’AVS et à l’AI (DPC) 318.682 f DPC. Berne.

OFAS. Directives concernant les rentes (DR) de l’assurance vieillesse, survivants et invalidité fédérale, 318.104.01 f/DR FAS. Berne.

OFS (2009). Arriver en fin de droits, et après? Actualité OFS. Neuchâtel.

OFS (2011). Protection sociale et marché du travail (SESAM). Bases, méthodes et variables construites. Neuchâtel.

Weber B. (2007). La situation des jeunes sur le marché suisse du travail. In «La Vie économique», 3.

11. ANNEXES

Annexe 1: Structure de la banque de données utilisée

Variable	Définition	Source	Référence temporelle
Identifiant personnel	Numéro anonyme d'identification de l'individu	CI	–
Canton	Canton de résidence (26)	SIPAC	Dernier mois de CLD
Sexe	Sexe (homme/femme)	CI	–
Date de naissance	Date de naissance (année, mois)	CI	–
Age	Age au début du CLD (ans)	CI	Premier mois de CLD
Date de décès	Date de décès (année, mois) s'il est déjà advenu	OFAS	–
Etat civil	Etat civil (célibataires/mariés/veufs/divorcés/séparés)	SIPAC	Dernier mois de CLD
Nationalité	Nationalité (par pays)	CI/SIPAC	Dernier mois de CLD
Permis de séjour	Permis de séjour (CH/C/B/F/G/K/L/N)	SIPAC	Dernier mois de CLD
Jours d'indemnités	Nombre de jours maximum auxquels les personnes ont droit aux indemnités de chômage, à l'intérieur du délai-cadre en cours	SIPAC	–
Mois de contribution	Nombre de mois de contribution pour le calcul du droit à l'indemnité	SIPAC	–
Début de la période cadre	Date de début de la période cadre en cours (année, mois, jour)	SIPAC	–
Fin de la période cadre	Date de fin de la période cadre en cours (année, mois, jour)	SIPAC	–
Durée CLD	Durée (en mois) de la période de chômage de longue durée analysée	CI	–
Début du CLD	Date de début de la période de chômage de longue durée analysée (année, mois)	CI	–
Fin du CLD	Date de fin de la période de chômage de longue durée analysée (année, mois)	CI	–
Motifs justifiant le droit	Motifs particuliers justifiant le droit à l'indemnité de chômage (aucun motif particulier/formation/maladie/accident/maternité/enfants à charge/prison/divorce/AI/veuvage/séjour à l'étranger)	SIPAC	–
AI	Statut par rapport à l'assurance-invalidité (non bénéficiaire / demande d'AI / AI 0-49%) / AI (50-100% / AI - rééducation)	SIPAC	Dernier mois de CLD
Fin de droit	Statut par rapport au droit à l'indemnité (n'épuise pas le droit durant la période cadre en cours / épuise le droit au terme du CLD / épuise le droit après le CLD)	SIPAC	–
Date de la fin du droit	Période de fin de droit (année, mois)	SIPAC	–
Taux d'occupation PRE	Taux d'occupation avant l'ouverture de la période cadre en cours	SIPAC	–
Taux d'occupation POST	Taux d'occupation recherché	SIPAC	Dernier mois de CLD
Jours d'indemnités utilisés	Jours d'indemnité déjà utilisés dans la période cadre actuelle	SIPAC	Dernier mois de CLD
Revenu brut	Revenu brut	SIPAC	Dernier mois de CLD
Revenu net	Revenu net	SIPAC	Dernier mois de CLD
Revenu IC	Revenu provenant de l'indemnité journalière de chômage	SIPAC	Dernier mois de CLD
Revenu provenant d'alloc. familiales	Revenu provenant d'allocations familiales	SIPAC	Dernier mois de CLD
Revenu assuré	Salaire assuré	SIPAC	Dernier mois de CLD
Activité économique_ dernier employeur	Activité économique du dernier emploi (NOGA 2008 - 6 chiffres)	PLASTA	Ouverture du délai-cadre
Activité économique_ emploi recherché	Activité économique de l'emploi recherché (NOGA 2008 - 6 chiffres)	PLASTA	Ouverture du délai-cadre
Profession, dernière exercée	Dernière profession exercée (NSP 2000 - 5 chiffres)	PLASTA	Ouverture du délai-cadre
Profession, recherchée	Profession recherchée (NSP 2000 - 5 chiffres)	PLASTA	Ouverture du délai-cadre
Formation	Formation la plus élevée achevée (secondaire I (obligatoire) / secondaire supérieur (sec. II) / tertiaire non universitaire / tertiaire universitaire / ne sait pas-ne répond pas)	PLASTA	Ouverture du délai-cadre
Pre36	Statut professionnel 36 mois avant le chômage de longue durée	CI	36 mois avant le CLD
Pre35	Statut professionnel 35 mois avant le chômage de longue durée	CI	35 mois avant le CLD
...			
Post35	Statut professionnel 35 mois après le chômage de longue durée	CI	35 mois après le CLD
Post36	Statut professionnel 36 mois après le chômage de longue durée	CI	36 mois après le CLD

Annexe 2:
Classification des
statuts professionnels

Les enregistrements mensuels dans les CI se font par type de contribution selon la classification présentée dans la figure [F. Annexe 2].

Dans cette étude, nous avons reclassé le type de contribution selon les catégories suivantes pour obtenir les situations professionnelles utilisées:

- **Salarié**: type de contribution = 1, 2, 5 ou 7
- **Indépendant**: type de contribution = 3 ou 9
- **Chômeur**: type de contribution = 1 avec numéro d’affilié (nnaaff) = 999999xxxxx
- **Inactif**: type de contribution = 0, 4 ou 1 (avec nnaaff = 666666666666, 777777777777, 888888888888), en même temps que toutes les périodes sans enregistrement (en jaune dans la figure).

Les types de contribution 6 et 8 n’ont pas été conservés car ils ne sont pas pertinents ou utilisables (en gris dans la figure [F. Annexe 2]).

Lorsqu’il y a des chevauchements de statuts pour une même personne sur une même période, nous avons procédé comme suit:

- dans le cas de chevauchements limités à un seul mois, nous avons choisi, en supposant que le changement de statut s’est produit au cours du mois, de maintenir uniquement le statut fournissant le revenu le plus élevé;
- dans le cas de chevauchements sur des périodes plus longues:
 - les chevauchements de statuts d’indépendant, ceux de statuts de chômeur et ceux de statuts d’inactif ont été considérés comme des statuts uniques d’indépendant, de chômeur respectivement d’inactif;
 - les chevauchements de statuts de salarié et ceux de statut salarié avec indépendant ont été rassemblés en un nouveau statut dénommé actif **occupé avec plusieurs emplois**;
 - les chevauchements de salarié ou d’indépendant ou de actif occupé avec plusieurs emplois avec le statut de chômeur ont été rassemblés en un nouveau statut dénommé **chômeur partiel**;
 - dans les chevauchements entre le statut d’inactif et d’autres situations, le premier n’a pas été considéré comme pertinent pour la classification.

F. Annexe 2

Schéma des inscriptions des CI par genre de contribution

Source: élaboration Ustat

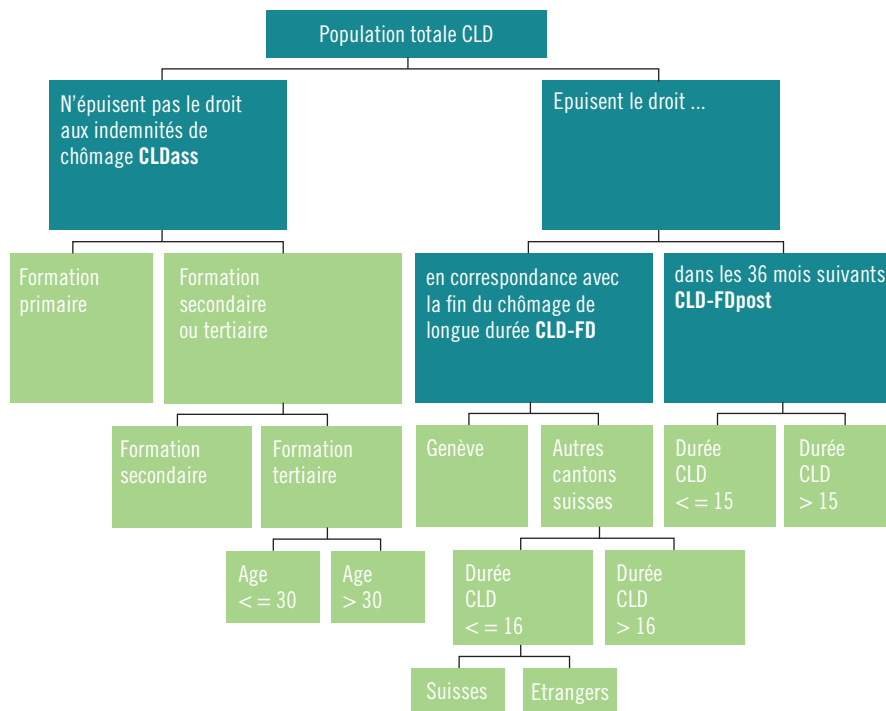


Annexe 3: Dispositions de la LACI en matière d’indemnités journalières

Du 1er juillet 2003 au 31 mars 2011, les dispositions de la LACI en matière de nombre d’indemnités journalières étaient les suivantes:

- 400 indemnités journalières pour les personnes qui ont une période de contribution d’au moins 12 mois; à cela s’ajoutent 120 indemnités supplémentaires pour les personnes qui résideraient dans un canton ou dans une région où le taux de chômage, calculé sur les six derniers mois, est de 5% ou plus;
- 520 indemnités journalières pour les personnes qui ont une période de contribution d’au moins 18 mois et qui sont âgées d’au moins 55 ans, ou qui percevaient une rente de l’assurance-invalidité ou de l’assurance obligatoire contre les accidents;
- 120 indemnités journalières supplémentaires pour les personnes dont le délai-cadre a débuté durant les quatre dernières années précédant le moment où elles ont atteint l’âge ouvrant un droit à la rente AVS;
- 260 indemnités journalières pour les personnes dispensées d’accomplir la période de contribution.

Annexe 4: Arbre de classification obtenu dans l’analyse préliminaire



Annexe 5: Matrices de transition pour les CLD-FD, post18-post36

	post36	Actifs					Inactifs	Total
post18		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	3.738	2.481	427	204	172	454	696	4.434
Salariés	2.658	2.022	186	17	95	338	356	3.014
Occupés + emplois	423	178	171	13	35	26	34	457
Indépendants	222	27	33	161	1	0	67	289
Chômeurs partiels	98	47	16	3	17	15	15	113
Chômeurs	337	207	21	10	24	75	224	561
Inactifs	1.151	868	106	65	24	88	2.428	3.579
Total	4.889	3.349	533	269	196	542	3.124	8.013
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	84,3	56,0	9,6	4,6	3,9	10,2	15,7	100,0
Salariés	88,2	67,1	6,2	0,6	3,2	11,2	11,8	100,0
Occupés + emplois	92,6	38,9	37,4	2,8	7,7	5,7	7,4	100,0
Indépendants	76,8	9,3	11,4	55,7	0,3	0,0	23,2	100,0
Chômeurs partiels	86,7	41,6	14,2	2,7	15,0	13,3	13,3	100,0
Chômeurs	60,1	36,9	3,7	1,8	4,3	13,4	39,9	100,0
Inactifs	32,2	24,3	3,0	1,8	0,7	2,5	67,8	100,0
Total	61,0	41,8	6,7	3,4	2,4	6,8	39,0	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	76,5	74,1	80,1	75,8	87,8	83,8	22,3	55,3
Salariés	54,4	60,4	34,9	6,3	48,5	62,4	11,4	37,6
Occupés + emplois	8,7	5,3	32,1	4,8	17,9	4,8	1,1	5,7
Indépendants	4,5	0,8	6,2	59,9	0,5	0,0	2,1	3,6
Chômeurs partiels	2,0	1,4	3,0	1,1	8,7	2,8	0,5	1,4
Chômeurs	6,9	6,2	3,9	3,7	12,2	13,8	7,2	7,0
Inactifs	23,5	25,9	19,9	24,2	12,2	16,2	77,7	44,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	46,6	31,0	5,3	2,5	2,1	5,7	8,7	55,3
Salariés	33,2	25,2	2,3	0,2	1,2	4,2	4,4	37,6
Occupés + emplois	5,3	2,2	2,1	0,2	0,4	0,3	0,4	5,7
Indépendants	2,8	0,3	0,4	2,0	0,0	0,0	0,8	3,6
Chômeurs partiels	1,2	0,6	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	1,4
Chômeurs	4,2	2,6	0,3	0,1	0,3	0,9	2,8	7,0
Inactifs	14,4	10,8	1,3	0,8	0,3	1,1	30,3	44,7
Total	61,0	41,8	6,7	3,4	2,4	6,8	39,0	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 6: Matrices de transition pour les CLDass, post18-post36

	post36	Actifs					Inactifs	Total
post18		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	5.313	4.031	449	253	169	411	498	5.811
Salariés	4.151	3.482	224	21	97	327	314	4.465
Occupés + emplois	462	237	163	18	27	17	38	500
Indépendants	268	33	26	207	0	2	53	321
Chômeurs partiels	133	69	20	1	27	16	8	141
Chômeurs	299	210	16	6	18	49	85	384
Inactifs	487	368	45	22	15	37	1.139	1.626
Total	5.800	4.399	494	275	184	448	1.637	7.437
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	91,4	69,4	7,7	4,4	2,9	7,1	8,6	100,0
Salariés	93,0	78,0	5,0	0,5	2,2	7,3	7,0	100,0
Occupés + emplois	92,4	47,4	32,6	3,6	5,4	3,4	7,6	100,0
Indépendants	83,5	10,3	8,1	64,5	0,0	0,6	16,5	100,0
Chômeurs partiels	94,3	48,9	14,2	0,7	19,1	11,3	5,7	100,0
Chômeurs	77,9	54,7	4,2	1,6	4,7	12,8	22,1	100,0
Inactifs	30,0	22,6	2,8	1,4	0,9	2,3	70,0	100,0
Total	78,0	59,2	6,6	3,7	2,5	6,0	22,0	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	91,6	91,6	90,9	92,0	91,8	91,7	30,4	78,1
Salariés	71,6	79,2	45,3	7,6	52,7	73,0	19,2	60,0
Occupés + emplois	8,0	5,4	33,0	6,5	14,7	3,8	2,3	6,7
Indépendants	4,6	0,8	5,3	75,3	0,0	0,4	3,2	4,3
Chômeurs partiels	2,3	1,6	4,0	0,4	14,7	3,6	0,5	1,9
Chômeurs	5,2	4,8	3,2	2,2	9,8	10,9	5,2	5,2
Inactifs	8,4	8,4	9,1	8,0	8,2	8,3	69,6	21,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	71,4	54,2	6,0	3,4	2,3	5,5	6,7	78,1
Salariés	55,8	46,8	3,0	0,3	1,3	4,4	4,2	60,0
Occupés + emplois	6,2	3,2	2,2	0,2	0,4	0,2	0,5	6,7
Indépendants	3,6	0,4	0,3	2,8	0,0	0,0	0,7	4,3
Chômeurs partiels	1,8	0,9	0,3	0,0	0,4	0,2	0,1	1,9
Chômeurs	4,0	2,8	0,2	0,1	0,2	0,7	1,1	5,2
Inactifs	6,5	4,9	0,6	0,3	0,2	0,5	15,3	21,9
Total	78,0	59,2	6,6	3,7	2,5	6,0	22,0	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 7: Matrices de transition pour les CLD-FDpost, post18-post36

	post36	Actifs					Inactifs	Total
post18		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	1.954	1.274	264	93	115	208	260	2.214
Salariés	1.430	1.057	134	12	65	162	180	1.610
Occupés + emplois	311	132	112	10	32	25	31	342
Indépendants	97	18	8	70	1	0	23	120
Chômeurs partiels	50	27	9	0	11	3	3	53
Chômeurs	66	40	1	1	6	18	23	89
Inactifs	423	326	35	17	10	35	634	1.057
Total	2.377	1.600	299	110	125	243	894	3.271
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	88,3	57,5	11,9	4,2	5,2	9,4	11,7	100,0
Salariés	88,8	65,7	8,3	0,7	4,0	10,1	11,2	100,0
Occupés + emplois	90,9	38,6	32,7	2,9	9,4	7,3	9,1	100,0
Indépendants	80,8	15,0	6,7	58,3	0,8	0,0	19,2	100,0
Chômeurs partiels	94,3	50,9	17,0	0,0	20,8	5,7	5,7	100,0
Chômeurs	74,2	44,9	1,1	1,1	6,7	20,2	25,8	100,0
Inactifs	40,0	30,8	3,3	1,6	0,9	3,3	60,0	100,0
Total	72,7	48,9	9,1	3,4	3,8	7,4	27,3	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	82,2	79,6	88,3	84,5	92,0	85,6	29,1	67,7
Salariés	60,2	66,1	44,8	10,9	52,0	66,7	20,1	49,2
Occupés + emplois	13,1	8,3	37,5	9,1	25,6	10,3	3,5	10,5
Indépendants	4,1	1,1	2,7	63,6	0,8	0,0	2,6	3,7
Chômeurs partiels	2,1	1,7	3,0	0,0	8,8	1,2	0,3	1,6
Chômeurs	2,8	2,5	0,3	0,9	4,8	7,4	2,6	2,7
Inactifs	17,8	20,4	11,7	15,5	8,0	14,4	70,9	32,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	59,7	38,9	8,1	2,8	3,5	6,4	7,9	67,7
Salariés	43,7	32,3	4,1	0,4	2,0	5,0	5,5	49,2
Occupés + emplois	9,5	4,0	3,4	0,3	1,0	0,8	0,9	10,5
Indépendants	3,0	0,6	0,2	2,1	0,0	0,0	0,7	3,7
Chômeurs partiels	1,5	0,8	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1	1,6
Chômeurs	2,0	1,2	0,0	0,0	0,2	0,6	0,7	2,7
Inactifs	12,9	10,0	1,1	0,5	0,3	1,1	19,4	32,3
Total	72,7	48,9	9,1	3,4	3,8	7,4	27,3	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 8: Matrices de transition pour les NonCLD, post18-post36

	post36	Actifs					Inactifs	Total
post18		Salariés	Occupés + emplois	Indépendants	Chômeurs partiels	Chômeurs		
Effectifs								
Actifs	5.950	4.562	582	98	243	465	886	6.836
Salariés	4.471	3.714	279	14	136	328	529	5.000
Occupés + emplois	533	296	173	8	25	31	73	606
Indépendants	122	34	19	66	1	2	61	183
Chômeurs partiels	405	231	70	6	50	48	50	455
Chômeurs	419	287	41	4	31	56	173	592
Inactifs	481	345	50	12	22	52	877	1.358
Total	6.431	4.907	632	110	265	517	1.763	8.194
Composition en pour cent par ligne								
Actifs	87,0	66,7	8,5	1,4	3,6	6,8	13,0	100,0
Salariés	89,4	74,3	5,6	0,3	2,7	6,6	10,6	100,0
Occupés + emplois	88,0	48,8	28,5	1,3	4,1	5,1	12,0	100,0
Indépendants	66,7	18,6	10,4	36,1	0,5	1,1	33,3	100,0
Chômeurs partiels	89,0	50,8	15,4	1,3	11,0	10,5	11,0	100,0
Chômeurs	70,8	48,5	6,9	0,7	5,2	9,5	29,2	100,0
Inactifs	35,4	25,4	3,7	0,9	1,6	3,8	64,6	100,0
Total	78,5	59,9	7,7	1,3	3,2	6,3	21,5	100,0
Composition en pour cent par colonne								
Actifs	92,5	93,0	92,1	89,1	91,7	89,9	50,3	83,4
Salariés	69,5	75,7	44,1	12,7	51,3	63,4	30,0	61,0
Occupés + emplois	8,3	6,0	27,4	7,3	9,4	6,0	4,1	7,4
Indépendants	1,9	0,7	3,0	60,0	0,4	0,4	3,5	2,2
Chômeurs partiels	6,3	4,7	11,1	5,5	18,9	9,3	2,8	5,6
Chômeurs	6,5	5,8	6,5	3,6	11,7	10,8	9,8	7,2
Inactifs	7,5	7,0	7,9	10,9	8,3	10,1	49,7	16,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition en pour cent sur le total								
Actifs	72,6	55,7	7,1	1,2	3,0	5,7	10,8	83,4
Salariés	54,6	45,3	3,4	0,2	1,7	4,0	6,5	61,0
Occupés + emplois	6,5	3,6	2,1	0,1	0,3	0,4	0,9	7,4
Indépendants	1,5	0,4	0,2	0,8	0,0	0,0	0,7	2,2
Chômeurs partiels	4,9	2,8	0,9	0,1	0,6	0,6	0,6	5,6
Chômeurs	5,1	3,5	0,5	0,0	0,4	0,7	2,1	7,2
Inactifs	5,9	4,2	0,6	0,1	0,3	0,6	10,7	16,6
Total	78,5	59,9	7,7	1,3	3,2	6,3	21,5	100,0

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 9: Flux entre actifs (A) et inactifs (I), comparaison pre12-post18 en fonction de quelques variables socio-démographiques

	CLD-FD					CLD-FDpost				
		I → A	A → A	A → I	I → I		I → A	A → A	A → I	I → I
Total	8.013	397	4.037	3165	414	3.271	121	2.093	984	73
Sexe										
Hommes	4.086	211	2.206	1462	207	1.672	63	1.058	508	43
Femmes	3.927	186	1.831	1703	207	1.599	58	1.035	476	30
Classes d'âge										
20-25	831	65	427	295	44	416	27	254	127	8
26-34	2.142	113	1.068	850	111	939	35	614	269	21
35-54	5.040	219	2.542	2020	259	1.916	59	1.225	588	44
Etat civil										
Mariés	4.412	175	2.183	1813	241	1.689	49	1.113	492	35
Non mariés	3.601	222	1.854	1352	173	1.582	72	980	492	38
Nationalité										
Suisses	4.867	255	2.545	1841	226	2.040	81	1.322	591	46
Etrangers	3.146	142	1.492	1324	188	1.231	40	771	393	27
Formation										
I - primaire	3.088	128	1.436	1339	185	1.188	36	731	392	29
II - secondaire	3.907	221	2.032	1479	175	1.722	65	1.110	509	38
III - tertiaire	1.018	48	569	347	54	361	20	252	83	6
Durée CLD										
Moins de 15 mois	1.105	60	585	399	61	1.562	55	996	482	29
De 15 à 18 mois	1.511	69	762	622	58	1.390	49	908	395	38
19 mois ou plus	5.397	268	2.690	2144	295	319	17	189	107	6
Grandes régions										
Région lémanique	1.721	82	942	616	81	888	31	575	261	21
Genève	957	48	602	280	27	399	17	281	94	7
Espace Mittelland	1.588	89	796	610	93	640	20	421	182	17
Suisse du Nord-Ouest	1.062	51	498	464	49	393	15	253	118	7
Zurich	1.813	91	890	739	93	670	15	407	234	14
Suisse orientale	857	50	443	322	42	317	18	205	86	8
Suisse centrale	552	25	273	220	34	219	11	147	58	3
Tessin	420	9	195	194	22	144	11	85	45	3

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 9 (suite): Flux entre actifs (A) et inactifs (I), comparaison pre12-post18 en fonction de quelques variables socio-démographiques

	CLDass				NonCLD					
		I → A	A → A	A → I	I → I	I → A	A → A	A → I	I → I	
Total	7.437	366	5.445	1.475	151	8.194	366	6.470	1.252	106
Sexe										
Hommes	4.014	202	3.025	715	72	4.569	215	3.685	614	55
Femmes	3.423	164	2.420	760	79	3.625	151	2.785	638	51
Classes d'âge										
20-25	1.097	75	779	211	32	1.585	119	1.195	236	35
26-34	2.369	127	1.708	484	50	2.598	112	2.056	398	32
35-54	3.971	164	2.958	780	69	4.011	135	3.219	618	39
Etat civil										
Mariés	3.758	160	2.741	803	54	3.455	124	2.757	534	40
Non mariés	3.679	206	2.704	672	97	4.739	242	3.713	718	66
Nationalité										
Suisses	5.013	268	3.751	892	102	5.682	266	4.548	797	71
Etrangers	2.424	98	1.694	583	49	2.512	100	1.922	455	35
Formation										
I - primaire	2.012	108	1.345	508	51	2.397	97	1.795	467	38
II - secondaire	4.129	192	3.067	790	80	4.808	236	3.839	676	57
III - tertiaire	1.296	66	1.033	177	20	989	33	836	109	11
Durée CLD										
Moins de 15 mois	3.642	168	2.744	664	66
De 15 à 18 mois	2.818	147	2.072	539	60
19 mois ou plus	977	51	629	272	25
Grandes régions										
Région lémanique	2.124	104	1.530	437	53	1.704	75	1.358	239	32
Genève	919	41	642	211	25	564	27	436	90	11
Espace Mittelland	1.415	64	1.046	274	31	1.688	75	1.341	248	24
Suisse du Nord-Ouest	833	39	617	164	13	1.138	37	909	175	17
Zurich	1.564	79	1.155	303	27	1.604	72	1.241	284	7
Suisse orientale	754	42	546	149	17	992	56	770	151	15
Suisse centrale	446	25	337	79	5	608	35	485	79	9
Tessin	301	13	214	69	5	460	16	366	76	2

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 10: Les catégories de chômeurs par statut d’activité et durées des passages au chômage dans la période pre (précédents) et post (rechutes), (effectifs)

	post	Inactifs	Actifs					Total
pre				0 mois	1 à 6 mois	7 à 12 mois	13 à 24 mois	
CLD-FD								
Inactifs		476	406	262	27	41	76	882
Actifs		2.844	4.287	2.829	445	358	655	7.131
0 mois		1.964	3.136	2.177	299	243	417	5.100
1 à 6 mois		379	571	350	80	48	93	950
7 à 12 mois		279	349	191	41	46	71	628
13 à 24 mois		222	231	111	25	21	74	453
Total		3.320	4.693	3.091	472	399	731	8.013
CLD-FDpost								
Inactifs		93	144	105	16	10	13	237
Actifs		857	2.177	1.507	317	195	158	3.034
0 mois		574	1.541	1.119	211	115	96	2.115
1 à 6 mois		135	340	204	66	39	31	475
7 à 12 mois		84	183	111	23	28	21	267
13 à 24 mois		64	113	73	17	13	10	177
Total		950	2.321	1.612	333	205	171	3.271
CLDass								
Inactifs		185	357	261	40	22	34	542
Actifs		1.359	5.536	4.117	589	410	420	6.895
0 mois		1.013	4.282	3.311	413	290	268	5.295
1 à 6 mois		184	834	554	119	69	92	1.018
7 à 12 mois		106	265	164	35	32	34	371
13 à 24 mois		56	155	88	22	19	26	211
Total		1.544	5.893	4.378	629	432	454	7.437
NonCLD								
Inactifs		87	260	149	60	30	21	347
Actifs		1.335	6.512	3.748	1.445	814	505	7.847
0 mois		814	4.432	2.793	948	445	246	5.246
1 à 6 mois		342	1.427	724	331	220	152	1.769
7 à 12 mois		127	522	194	126	124	78	649
13 à 24 mois		52	131	37	40	25	29	183
Total		1.422	6.772	3.897	1.505	844	526	8.194

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)

Annexe 11: Population totale¹ et population sans passage au chômage, par catégorie de chômeurs de longue durée et en fonction de quelques variables (compositions en pour cent)

	CLD-FD		CLD-FDpost		CLDass	
	Total ¹ (4.287)	Sans passages au chômage (2.177)	Total ¹ (2.177)	Sans passages au chômage (1.119)	Total ¹ (5.536)	Sans passages au chômage (3.311)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe						
Hommes	54,8	53,2	51,5	49,6	55,9	57,1
Femmes	45,2	46,8	48,5	50,4	44,1	42,9
Classes d'âge						
20-25	10,8	11,9	12,7	13,5	14,7	14,4
26-34	26,7	26,6	29,1	29,2	32,0	30,8
35-54	62,5	61,5	58,2	57,3	53,4	54,8
Etat civil						
Mariés	53,4	55,6	51,9	55,0	49,4	50,0
Non mariés	46,6	44,4	48,1	45,0	50,6	50,0
Nationalité						
Suisses	63,2	64,4	63,9	65,7	69,2	71,5
Etrangers	36,8	35,6	36,1	34,3	30,8	28,5
UE15/AELE	13,9	13,6	14,8	15,0	15,5	15,1
Autres Europe	16,6	17,5	16,3	15,8	12,0	10,9
Autres	6,3	4,5	5,0	3,5	3,3	2,5
Formation						
I - primaire	41,9	39,1	40,1	39,1	30,2	26,6
II - secondaire	44,0	45,2	48,0	48,4	51,2	53,6
III - tertiaire	14,1	15,7	11,9	12,4	18,6	19,8
Durée CLD						
Moins de 15 mois	14,7	14,1	49,1	51,2	50,6	51,9
De 15 à 18 mois	19,3	19,9	42,6	42,1	37,8	38,3
19 mois ou plus	66,0	65,9	8,3	6,7	11,7	9,9
Grandes régions						
Région lémanique	22,3	13,6	26,3	22,2	27,6	25,4
Genève	13,9	6,1	12,3	7,7	11,7	10,8
Espace Mittelland	19,3	18,5	19,5	18,9	18,9	18,5
Suisse du Nord-Ouest	13,2	15,8	12,7	14,0	11,5	11,6
Zurich	22,7	28,1	19,5	22,3	21,4	23,1
Suisse orientale	11,1	12,2	10,1	10,7	10,2	10,8
Suisse centrale	6,9	7,9	7,6	7,8	6,4	7,1
Tessin	4,4	3,9	4,4	4,0	4,0	3,4

¹ La population totale de référence exclut les personnes qui, durant la période précédant ou suivant le chômage, ont été principalement inactives.

Source: élaboration Ustat à partir des données des Comptes individuels (OFAS/CdC) et du Registre des chômeurs inscrits (SECO)